CANADA
MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

DESCRIPTION DE LA CULTURE DE L'ÎLE VERTE

PAR

Marcel Rioux

BULLETIN N° 133

N° 35 DE LA SÉRIE ANTHROPOLOGIQUE

Publié avec l'autorisation du
MINISTRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES
OTTAWA
1954

Prix: un dollar

N° de cat. R93-133

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	1
Données historiques	2
Milieu physique et démographie	7
Naissances	9
Décès	10
Mariages	10
Économie et culture technique	17
Agriculture	17
Mousse de mer	18
La pêche	19
Boucanerie	20
Nourriture	20
Habitations	22
Communications	25
Habillement et parure	27
Culture non technique	28
La famille	29
Autres groupes sociaux	37
Langage	38
Propriété	40
Gouvernement	42
Blason populaire	47
Relations avec l'extérieur	48
Relations sexuelles	49
Loisirs	51
Cycle de la vie à l'Île	53
La maladie	61
La religion	65
Appendice I	
Glossaire	70
Appendice II	
Jeux de société, par Maurice Tremblay	73
Appendice III	
Littérature orale (folklore)	80
Liste des chansons de folklore	91
Appendice IV	
L'usage du test Rorschach dans l'étude anthropologique d'une société paysanne, par Claire Mathieu-Fortin, L.Ps.	95

Illustrations

Figure 1. Naissances, 1876-1947	10
Figure 2 A-J. Mortalité	11-15
Figure 3. Mariages, 1876-1947	16
Figure 4. Une pêche à fascines	21
Figure 5. Famille immédiate d'un individu	31
Figure 6. Cacouna—Isle-Verte	39

DESCRIPTION DE LA CULTURE DE L'ÎLE VERTE

INTRODUCTION

Cette monographie est le résultat d'une saison de travail sur le terrain, entreprise pendant l'été de 1948, pour le compte du Musée national du Canada. L'Île Verte représente le premier maillon d'une série d'études sur le Québec qui devraient nous conduire à une connaissance assez précise de la culture de cette entité ethnique. Le caractère archaïque de cette communauté de pêcheurs, son insularité et sa simplicité structurale nous ont poussés à y commencer l'étude de la culture canadienne-française. En effet, nous avons cru qu'il fallait d'abord connaître les éléments les plus simples et les plus archaïques de cette culture, éléments qui nous permettraient ensuite d'évaluer les changements qui s'accomplissent dans les secteurs plus urbanisés de cette population; nous avons voulu passer du simple au complexe et nous donner la chance d'inclure dans nos résultats une vue d'ensemble sur les phénomènes socio-culturels qui se déroulent à l'intérieur de la société québécoise, envisagée comme une unité culturelle.

Comme le titre l'indique, nous n'avons voulu consigner ici que la description des faits que nous avons observés; nous avons réservé pour les revues spécialisées les considérations théoriques que cette étude a pu faire naître. Les notes de Maurice Tremblay, professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, ainsi que celles de sa femme Madame Geneviève de Billy-Tremblay ont été fondues avec les miennes. Qu'ils soient ici très cordialement remerciés de leur inestimable collaboration. A Edmond Labelle, maintenant réalisateur à Radio-Canada, mes remerciements pour l'aide qu'il nous a apportée pendant les trois semaines qu'il a passées avec nous. Enfin, à Madame Claire Mathieu-Fortin dont le rapport est publié en appendice, l'assurance que sa coopération a grandement aidé à l'élucidation de certains problèmes qui sont à la frontière de l'anthropologie et de la psychologie.

Notre enquête n'eût pas été aussi complète et nos rapports avec les insulaires aussi cordiaux, n'avait été le dévouement inlassable de l'abbé Philippe Blais, alors curé de l'Île Verte. Il n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour assurer le succès de notre enquête. Enfin c'est aux insulaires eux-mêmes, à ces Fraser, à ces Dionne, à ces Caron, à ces Lévesque que je veux adresser mes sentiments de sympathie et d'amitié; leur façon d'être Canadiens n'est ni la moins bonne ni la moins charmante qui soit.

2

DONNÉES HISTORIQUES

Notre but premier en étudiant l'Île Verte n'étant pas historique, nous n'avons pas cherché à remonter aussi loin dans le passé que nous l'aurions pu si nous avions eu le loisir et les moyens de consulter les documents d'archives; c'est une étude de la situation contemporaine de l'Île Verte que nous avons entreprise et, à ce titre, l'histoire de l'Île, telle que racontée par les habitants eux-mêmes, nous intéressait au premier chef. Non que nous croyons que la tradition orale puisse se suppléer à l'histoire; le caractère fabulateur des récits transmis de bouche à bouche est trop évident pour qu'il nous faille insister longuement sur ce point. Ce qui frappe d'abord quand on interroge les habitants actuels de l'Île Verte sur l'histoire de leur habitat, ce sont l'ignorance et le désintéressement presque complets dont ils font montre; à part le passé immédiat, deux ou trois générations tout au plus, on reste très vague. La plupart des gens s'accordent toutefois à désigner l'un des leurs comme étant le plus apte à nous renseigner sur ces questions du passé. Cet homme qui devait devenir par la suite mon informateur le plus important est aussi le "défricheur de parenté" de la communauté. Il semble que les gens s'en sont remis à lui du soin de se souvenir des liens de parenté qui les unissent les uns aux autres ainsi que d'engranger les faits de l'histoire de l'Île.

Nous avons toutefois eu la bonne fortune de mettre la main sur une chronique de l'ancien député de Kamouraska, le notaire Charles Gauvreau qui prouve que le nom de l'Île Verte est parmi les plus anciens de l'histoire du Canada. M. Gauvreau, dans un article du *Saint-Laurent* du 2 mars 19??, veut corriger une erreur historique et il se demande si au lieu de parler du massacre de l'Îlet-du-Bic, il ne vaudrait pas mieux parler du massacre de l'Île Verte. Au chapitre IX de la Seconde navigation de Jacques Cartier, on lit: "Et fut par le dit Donnacona montré au dit capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes estendues sur des bois, comme peaux de parchemins; et nous dit que c'étaient des Toudamens (Iroquois) de devers le Su qui leur menaient continuellement la guerre. Outre nous fut dit, qu'il y a deux ans passés que les dits Toudamens les vinrent assaillir jusque dedans le dit fleuve à une "Isle qui est le travers du Saguenay" où ils étaient à passer la nuit, tendans à aller à Honguedo (Gaspé) leur mener guerre avec environ deux cents personnes, tant hommes, femmes qu'enfants lesquels furent surpris en dormant dedans un fort qu'ils avaient fait, ou mirent les dits Toudamens le feu tout à l'entour et comme ils sortaient les tirèrent tous, réserve cinq qui échappèrent. De laquelle destrousse se plaignent encore fort, nous montrant qu'ils en auraient vengeance." Après avoir cité ce passage de Jacques Cartier, Gauvreau ajoute: "Quelle peut bien être cette île en travers du Saguenay, si ce n'est la grande et luxuriante Île Verte dont j'ai déjà raconté l'histoire en 1887-88?" L'auteur de cet article est convaincu que c'est bien de l'Île Verte et non de l'Ilet-du-Bic que Jacques Cartier

voulait parler. Il poursuit: "L'Île-Verte a été de tout temps un poste d'observation, un endroit recherché; espèce de rendez-vous de pirates ou de guerriers à l'affût. Admirablement située près de la côte du Sud, ayant vue sur tout le fleuve où rien ne pouvait arriver d'un peu inaccoutumé sans que cela paraisse aussitôt aux regards, ayant en face Tadoussac et le Saguenay où les Français commençaient à avoir un pied à terre important, l'Île-Verte était appelée à jouer un rôle dans l'histoire des premiers temps de la colonie.

"Comme on le voit dans le récit de Cartier, l'Île-Verte fut le théâtre d'une boucherie sanglante qui nous donne une idée des massacres dont les Iroquois étaient capables, massacres qui devaient les rendre si redoutables dans la suite.

"Du temps de Champlain, les Basques et les Rochellois y avaient leur poste d'observation afin de surveiller les mouvements de la flotte française qui les empêchait de trafiquer avec les sauvages de Tadoussac. On voit qu'en 1621, MM. de Caien et de Monts se mettent à leur poursuite. Arrivés à l'Île Verte, ils n'y trouvèrent qu'un fort ou retranchement de palissades; les oiseaux avaient déserté le nid. Ils s'étaient sans doute réfugiés sur l'île aux Basques, à une lieue en bas de l'Île-Verte vis-à-vis Trois-Pistoles.

"Du temps du pilote Alphonse, l'Île-Verte portait le nom d'île de la guerre et les Relations des Jésuites nous apprennent qu'en 1663, le Père Henri Nouvel fit naufrage sur l'Île-Verte où il rencontra dans un fort de pieux 68 sauvages, tant papinachois que d'autres nations. Ils s'étaient ainsi enfermés dans ce fort ensuite de la découverte qu'ils avaient faite d'un grand cabanage d'Iroquois sur le bord de la grande rivière, le Saguenay sans doute.

"Plus tard le père Albanel, ce hardi pionnier de la civilisation, le découvreur généreux que rien ne rebutait, fut obligé de se rendre en plein mois de janvier à l'Île-Verte où se mouraient de misère et de faim une partie des sauvages échoués là je ne sais par quelle aventure."

Il est évident qu'il y eut des Indiens sur l'Île non seulement dans les premiers temps de la colonie et auparavant, mais jusqu'à une époque assez avancée. Les plus vieux habitants actuels de l'Île se souviennent encore du temps où il y avait des sauvages au nord de l'Île. Un beau jour, ils partirent en canot sans laisser d'adresse; leur chef, Michel Laporte, selon la tradition orale, laissa l'empreinte de son pied sur le roc.

La tradition orale veut, d'autre part, que l'Île n'ait été habitée par des Blancs qu'après la Conquête. Dans les archives du presbytère de l'Île Verte, j'ai trouvé un document que je transcris: "Feu Pierre Fraser, écossais d'origine, fut le premier homme qui habita l'Isle Verte. Il s'y installa en 1764; il était âgé de 25 ans à peu près. Issu d'une famille noble, il vint au Canada revêtu du titre d'officier, sous le commandant anglais Wolfe. Après s'être distingué dans la mémorable bataille des plaines d'Abraham (1759), bataille qui décida du sort de la colonie, il reçut pour récompense de ses exploits l'Isle-Verte et quelques autres îles avoisinantes. Ces îles étaient alors la propriété du gouverneur. Le susdit P. Fraser

n'était pas marié lors de son arrivée à l'Isle, mais il se maria peu d'années après. Ses enfants sont Mack, Malcolm, Pierre, Simon, Alexandre, J.-Étienne et Dame Geneviève (les deux derniers vivent seulement). Il mourut à l'âge de 75 ans (1814) dans sa demeure et il fut inhumé ici sur l'Isle. Les premiers défrichements ont été faits par lui, ou pour mieux dire par ses ordres. Je ne puis vous certifier absolument la vérité des faits ci-dessus énoncés vu que je les ai puisés pour la plupart dans les souvenirs de ma grand'mère dont la mémoire peut être plus ou moins fidèle; néanmoins, je me crois très rapproché de la vérité." Signé: Thomas Côté, Instituteur. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, ce document aurait été écrit vers 1885; les deux enfants du premier Fraser dont il est question dans ce document et qui vivaient encore au moment où il fut rédigé sont morts tous deux à un âge très avancé.

La tradition orale qui prévaut actuellement à l'Île Verte s'accorde sur les faits que M. Thomas Côté rapporte. J'ai soumis ce document que je viens de citer à M. Antoine Roy, archiviste de la Province, et voici ce qu'il m'a répondu en date du 13 octobre 1949.

"1°—Dans son *Aveu et dénombrement* du 15 février 1723, J.-Bte Côté, seigneur de l'Isle-Verte, déclare qu'une seule terre est occupée, celle de Jacques Guéret dit Dumont—6 arpents sur 40. Il n'est établi que depuis un an. Pas d'autres censitaires.

"Fraser n'est donc pas le premier colon de l'Isle-Verte. Il n'est pas du tout probable qu'il y eut un Fraser à l'Île-Verte avant la Conquête.

"2° Il est faux de dire que l'île Verte et les autres isles environnantes étaient alors la propriété du gouverneur. Celui-ci possédait en 1764 la seigneurie de la Rivière-du-Loup, laquelle ne contenait pas l'Île-Verte, celle-ci dépendant de la seigneurie du même nom;

"3° Il n'y a pas de documents dans nos archives qui démontrent (*a*) que le gouverneur Murray ait été le propriétaire de l'Île Verte; (*b*) qu'il en ait fait don à Peter Fraser. Murray a possédé la seigneurie de la Rivière-du-Loup, mais non celle de l'Île Verte. Comment aurait-il pu donner l'île puisqu'elle n'était pas à lui, dans sa seigneurie, et qu'elle était alors la propriété des héritiers de J.-Bte Côté?"

Après avoir reçu la lettre de l'archiviste de la Province, j'en communiquai la teneur à mon principal informateur de l'Île, monsieur Joseph Fraser qui, en 1949, était maire de cette municipalité. Voici ce qu'il me répond en date du 29 octobre 1949. "D'après les ancêtres, Premier Peter Fraser aurait d'abord obtenu un lopin de terre dans le sud de Lévis; après, il l'aurait vendu pour acheter l'Isle des premiers seigneurs Côté de l'Isle-Verte qui comprenait Illet, Illot et Isle-Verte". Voilà donc la tradition orale et les archives d'accord.

Pour conclure ces quelques notes sur l'histoire de l'Île, voici quelques renseignements tirés du livre de Damase Potvin *Le Saint-Laurent et ses Îles*.

"Du premier missionnaire qui visita l'Île Verte, on sait peu de choses sinon que dans une tournée de missions qu'il fit dans le bas Saint-Laurent,

vers 1650, il vint sur l'Île Verte où il savait qu'étaient cabanés des Maléchites, des Micmacs et quelques Papinachois. Il s'arrêta à l'île et ne fut pas sur la terre ferme. Cette courte mission toutefois semble avoir porté des fruits puisque plus tard, quand le Père Henri Nouvel, qui fut l'apôtre de cette partie de la Nouvelle-France, arriva dans l'Île Verte, il trouva une fille sauvage qui avait été baptisée par le Père Gabriel et qui mourait le jour même de l'arrivée du Père Nouvel dans l'Île. Le Père Henri Nouvel rapporte aussi qu'il rencontra un capitaine Papinachois qui savait sa prière et qu'il baptisa.

"C'est donc vers 1663, dans une misérable chapelle de fortune édifiée sur la pointe nord de l'île que fut commencée la conversion des Maléchites par le Père Nouvel."

Voici ce que dit des Seigneurs de l'Île Verte M. le notaire Gauvreau: (*Le Saint-Laurent et ses Îles*. Damase Potvin, pp. 248-252.)

"Il y eut d'abord une première concession faite par MM. de LaBarre, gouverneur, et Demeule, Intendant au Canada, le 17 avril, 1684, par laquelle "ils accordent aux Sieurs de la Cordonnière et d'Artigny une étendue de deux lieues de terre, prés et bois, de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur deux lieues de profondeur dans les terres à prendre depuis une rivière qui est vis-à-vis l'Isle-Verte du côté du sud de la dite isle, cette rivière comprise jusqu'aux deux lieues en descendant le dit fleuve, ensemble les battures, Isles et Islets qui se rencontrent vis-à-vis les dites deux lieues jusqu'à la dite Isle-Verte icelle même comprise, pour en jouir, par eux, leurs hoirs et ayant cause à toujours, en toute propriété à titre de fief et Seigneurie, de faire tenir feu et lieu sur les concessions; de conserver les bois de chêne et de donner avis au Roi des mines ou minéraux si aucun s'y trouvent."

"Cette seigneurie s'étendait à l'est de la Rivière-Verte "en descendant le fleuve", comme dit le titre de concession, et gagnant Trois-Pistoles. Elle comprend deux lieues d'étendue.

"Les premiers seigneurs de l'Isle-Verte furent donc Messieurs de La Cordonnière et d'Artigny, deux nobles dont nous ne connaissons pas l'histoire. Benjamin Sulte, ce chercheur infatigable que rien ne décourage ni ne rebute, serait peut-être le seul capable de nous en divulguer quelque chose.

"Il restait le côté sud-ouest de la Rivière-Verte qui n'était pas encore concédé. Il y avait là une vaste lisière de terrain qui s'étendait depuis la Rivière-Verte jusqu'à la ligne limite des concessions faites à M. de la Chesnaie, deuxième seigneur de la Rivière-du-Loup et second possesseur de la Seigneurie Le Parc ou Du Parc.

"Les deux seigneuries de la Rivière-du-Loup et Le Parc concédées à l'origine à MM. Dionis et Le Parc en 1673, étaient rentrées dans le Domaine de l'État et concédées de nouveau en 1675 à Aubert de la Chesnaie. Ce dernier était donc propriétaire de l'étendue de terrain qui s'étend depuis la Rivière-du-Loup jusqu'aux dernières terres de Cacouna près de l'Isle Verte. Il restait alors tout le terrain à partir de la limite des concessions La Chesnaie à venir jusqu'à la Rivière-Verte.

"Aussi en 1689, le 5 avril, les sieurs de Denonville, Gouverneur général, et de Champigny, Intendant, accordaient aux Sieurs d'Artigny (déjà propriétaires de deux lieues de terrain à l'est de la Rivière-Verte) et Lachesnaie—

"l'étendue de terre qui peut se rencontrer entre leurs concessions sur le dit fleuve—avec deux lieues de profondeur, de laquelle étendue ils jouiront par moitié—savoir—le dit Sieur d'Artigny de celle qui joint la Rivière Verte et les îles et battures qui peuvent se rencontrer vis-à-vis, comme aussi le dit Sieur La Chesnaye de l'autre moitié, avec les islets et battures qui se peuvent rencontrer vis-à-vis la dite moitié."

"C'est-à-dire que le roi leur concédait moitié par moitié la lisière de terrain qui se trouvait à séparer leurs concessions respectives. Le Sieur d'Artigny se trouvait donc Seigneur de trois lieues de seigneurie—deux lieues à l'est de la Rivière-Verte et une lieue à l'ouest. —C'est cette étendue de terrain qui forme la Seigneurie de l'Isle-Verte.

"Plus tard un brevet de Sa Majesté signé "LOUIS" et plus bas "COLBERT" ratifiait et confirmait les concessions faites aux Sieurs de la Cordonnière et d'Artigny en leur donnant droit de haute et basse justice dans leur domaine et les exemptant de toute indemnité ni au Roi Louis XIV, ni à aucun de ses successeurs. Donc les Sieurs de la Cordonnière et d'Artigny sont les premiers du fief de l'Isle-Verte comme nous venons de le voir d'après les titres de concession.

"Le premier mai 1701, Monsieur d'Artigny vendit à Sieur Pierre Deniort Lanoraie, tous les droits qu'il pouvait avoir dans les trois lieues de la Seigneurie de l'Isle-Verte et ce, par acte notarié devant Mtre Chambalon, notaire, de Québec. Monsieur Lanoraie se trouve, par là même, à être le second Seigneur de l'Isle-Verte. Il ne garda pas longtemps ses droits, car en 1711, il bailla la seigneurie à Sr Champigny, puis l'échangea ensuite, dans le cours de la même année, avec J.-Baptiste Côté, pour deux terres que ce dernier avait dans l'Île d'Orléans.

"A proprement parler J.-B. Côté se trouve le troisième seigneur de l'Isle-Verte. Plus heureuse que Fraserville qui tomba entre les mains de seigneurs protestants, la seigneurie de l'Isle-Verte ne désertait des mains françaises que pour tomber au pouvoir d'un des nôtres, Canadien français sans préjugé, ni haine de sectaire. . .

"Mais la providence veillait sur ce petit peuple qui commençait à asseoir les bases de l'édifice magnifique que l'avenir glorieux est venu couronner dans la suite. Elle ne permit pas que son existence et sa vitalité s'arrêtassent en chemin. S'il parut à certaine heure des obstacles sérieux c'était pour fortifier les courages en ne leur laissant pas le temps de s'énerver et de s'amoindrir dans un repos fatal. Jean Côté succéda à son père qui était le premier seigneur résidant à l'Isle-Verte au manoir seigneurial bâti près de la rivière, et en 1773, Jean Côté abandonna à ses frères et sœurs, la partie ouest de la Seigneurie de l'Isle-Verte, connue sous le nom de "Villeraie".

"Régis Garon au moyen de titres multiples de ventes, baux ou échanges, devint, à son tour, seigneur pour cette partie seigneuriale de l'Isle-Verte et rendait "foi et hommage au Roi" en 1818 à Québec. Deux ans plus tard, François Blanchet, Docteur en médecine de la Cité de Québec, faisait vendre les droits de Régis Garon par le Shérif qui était alors

M. Philippe Aubert de Gaspé, dont le nom était bien connu.—Le fief, mis aux enchères, fut acheté par Louis Gauvreau, ex-député et marchand de Québec, pour la somme de quatorze cent dix piastres, ($1,410).

"En 1882, Louis Gauvreau mourait au faubourg Saint-Jean à Québec, laissant à Louis et Olivier Gauvreau, ses deux enfants, le fief à l'ouest de la rivière, comprenant une étendue de terre de plus d'une lieue. Aujourd'hui, Louis-Narcisse Gauvreau, ex-membre du conseil d'agriculture et greffier de la Cour de Circuit de l'Isle-Verte, se trouve à être seigneur pour la partie achetée par son père en 1820.

"Quant aux deux lieues à l'est de la rivière, la partie la plus importante, elles devinrent la propriété de Barthélémy Côté, succédant à Jean Côté, l'héritier du seigneur primitif résidant au manoir. Louis Bertrand, ex-député, bailla la seigneurie de Barthélémy Côté, et aujourd'hui Charles Bertrand, de la société commerciale "Charles Bertrand & Cie", se trouve seigneur, par succession, de la seigneurie propre à l'Isle-Verte, c'est-à-dire des deux lieues à l'est de la Rivière-Verte."

Voilà l'histoire, passablement confuse de la "tenure seigneuriale" en la paroisse de l'Isle-Verte.

MILIEU PHYSIQUE ET DÉMOGRAPHIE

L'Île Verte est située dans le fleuve Saint-Laurent, à un mille et demi environ de la côte sud; elle est située en face des villages de l'Isle-Verte et de Cacouna; au nord, en face de l'Île, c'est le Saguenay; elle est approximativement située au 48° parallèle de latitude nord et au 69° 25′ méridien de longitude ouest. Elle mesure environ sept milles et demi de longueur sur à peu près un mille et demi dans sa plus grande largeur; elle va en se rétrécissant vers les extrémités, où elle n'est plus large que de quelques arpents. Seule la partie sud de l'île est habitée; les maisons s'échelonnent le long de la grève, en bordure double de l'unique chemin qui passe à deux arpents de la grève. L'Île est très rocailleuse et plus de la moitié de sa superficie est impropre à l'agriculture, à cause des roches et des crans qui s'y rencontrent à profusion, surtout au nord. A cause de la nature du sol, il est très peu probable que les insulaires pourraient vivre des seules ressources de l'agriculture; le sol de la partie orientale est très maigre et peu propice à la culture. C'est dans la partie ouest qu'on trouve le plus de terres arables; c'est d'ailleurs là que se sont établis ceux des insulaires qui s'adonnent le plus à l'agriculture. Pendant longtemps, une des principales sources de revenus des insulaires fut la "mousse de mer" (*Zostera marina*). Jusqu'en 1932, cette plante faisait vivre une bonne partie de la population de l'Île, l'agriculture et la pêche n'étant que des sources de revenus complémentaires. L'élément physique le plus important de leur milieu est évidemment la mer de laquelle ils ont toujours tiré la plus grande partie de leur subsistance; c'est aussi elle qui a façonné jusqu'à un certain

point une partie de leur culture ou plutôt qui a particularisé la culture canadienne-française à laquelle ils appartiennent. C'est la mer qui les isole des villages de la rive sud et qui pendant quelques semaines, au printemps et à l'automne, au temps du dégel et du gel, les gardent prisonniers dans leur île.

Depuis une cinquantaine d'années, la population de l'Île-Verte a oscillé entre 298 et 372 habitants. Selon les renseignements fournis par le Bureau fédéral de la statistique, la population aurait été en s'accroissant à partir de 1891, et aurait atteint un sommet en 1911, pour décroître jusqu'en 1941, alors que la population aurait recommencé à s'accroître. Il faut toutefois noter que les statistiques fédérales ne s'accordent pas toujours avec les statistiques municipales et que celles-là sont toujours sensiblement plus élevées que celles-ci. Quoi qu'il en soit, on peut dire que nous avons affaire à une population très stable; pour ce qui est de l'augmentation de la population, il est évident que nous nous heurtons vite au point de saturation, parce que l'Île, telle qu'elle est exploitée présentement, ne peut faire vivre qu'un nombre assez limité d'individus. On pourrait peut-être ajouter, d'autre part, que les fluctuations démographiques à l'intérieur de l'Île reflètent jusqu'à un certain point les conditions économiques du Canada. Dans les périodes de prospérité économique et d'embauchage intensif, une partie de la population jeune, mâle et femelle, quitte l'Île pour se chercher du travail à l'extérieur. Le nombre des familles depuis 50 ans est beaucoup plus constant que le nombre des individus. D'ailleurs, il n'existe pas de corrélation très étroite entre le nombre des individus et le nombre des familles. Le nombre des familles n'a jamais sensiblement varié depuis 40 ans; il est passé de 45 qu'il était en 1905 à 39 en 1947; comme le nombre d'enfants par famille a toujours été sensiblement le même, on peut se rendre compte que ce qui fait varier le nombre total des habitants de l'Île, ce sont les enfants qui quittent le village en plus ou moins grand nombre, selon que l'embauchage est intensif ou marque un point mort. En 1919, on voit une population de 374 habitants répartis sur 39 familles alors qu'en 1944 les 45 familles ne représentent qu'une population de 298 habitants.

Un fait semble certain: à cause des conditions économiques et physiques de nature spéciale, pauvreté du sol, aléas de la pêche et exiguïté de l'Île, la communauté possède toujours un excédent de population; les nouvelles générations sont obligées de résoudre ce problème en quittant l'Île et en cherchant à s'établir à l'extérieur. Les familles étant nombreuses et le mode d'hériter assez particulier,—il ne peut y avoir, en principe, qu'un seul enfant qui hérite du bien paternel,—tout de suite se pose pour les non-héritiers le problème du départ de l'Île. Or, il ne semble pas qu'on quitte une île aussi facilement qu'on quitte un autre village. L'isolement étant plus complet, le "nous" qui s'y développe est aussi plus fort et l'attachement que l'on porte au groupe et à son habitat est aussi plus solide.

Les filles sont encore plus touchées que les garçons car aucune d'elles, si elle n'a la chance d'épouser un fils-héritier ne peut songer à demeurer à l'Île à moins de consentir au célibat et de demeurer avec des parents.

Comme l'isolement des insulaires n'est que relatif, il semble donc que les désirs d'évasion, motivés par les conditions du milieu économique et physique, s'éveillent très tôt. Chez les jeunes gens qui savent qu'ils devront partir tôt ou tard, interviennent une idéalisation et une justification de cette situation; parce qu'on ne peut rester à l'Île et qu'on sera obligé d'aller vivre à l'extérieur, on se convainc facilement que l'Île est un endroit perdu et arriéré et que le reste du monde est bien attrayant. Ce déterminant économique et géographique influence-t-il la formation de la personnalité sociale?[1] D'après nos observations et celles de Madame Fortin,[2] il ne semble pas que cet élément compte pour beaucoup dans la formation de la personnalité sociale; il intervient trop tard dans la vie des adolescents pour influencer la structure et les mécanismes de la personnalité. Peut-être peut-il tout au plus renforcer le principe de réalité qui, déjà, est solidement établi chez eux dès le bas âge.

Naissances

La natalité a toujours été très forte à l'Île et ne manifeste aucun signe de diminution; comme nous avons affaire à une population très petite, il semble que la courbe des naissances ne peut manifester aucune tendance absolue. Le chiffre des naissances doit alors obéir à un cycle de fertilité qui, dans les populations plus nombreuses, est marqué par les générations fertiles qui se remplacent très vite et qui sont contemporaines de celles qui ne le sont plus. Il n'en va pas ainsi à l'Île. Sur 40 familles ou feux, il arrivera que 20 couples sont en état de se reproduire: pendant un certain nombre d'années, ces couples seront actifs; chaque année un ou plusieurs de ces couples passeront dans le camp de ceux qui sont devenus improductifs; avant que les enfants de ces couples soient assez âgés pour être eux-mêmes en mesure de se reproduire, il y aura une baisse dans la natalité; cette baisse se produit non pas parce que les couples ont cessé de procréer alors qu'ils pourraient le faire, mais parce que le cycle des générations le veut ainsi. Dans la décennie 1877-1887, nous avons une moyenne de 10 naissances, par année, pour une population de 350; en 1887-1897, une moyenne de 13; en 1897-1907, un sommet de 18; en 1907-1917, une moyenne de 12; en 1917-1927, 10; en 1928-1937, un bas absolu de 10; enfin, en 1937-1947, nous remontons à 11; si l'on se souvient que la population a quelque peu diminué pendant cette période, on arrivera en tenant compte du cycle de reproduction, à une natalité qui semble toujours assez égale à elle-même.

---

[1] Voir Nadel sur l'usage de personnalité sociale plutôt que de "personnalité de base". *Foundations of Social Anthropology*, p. 407.

[2] Voir en appendice son rapport sur les tests Rorschach qu'elle a fait passer.

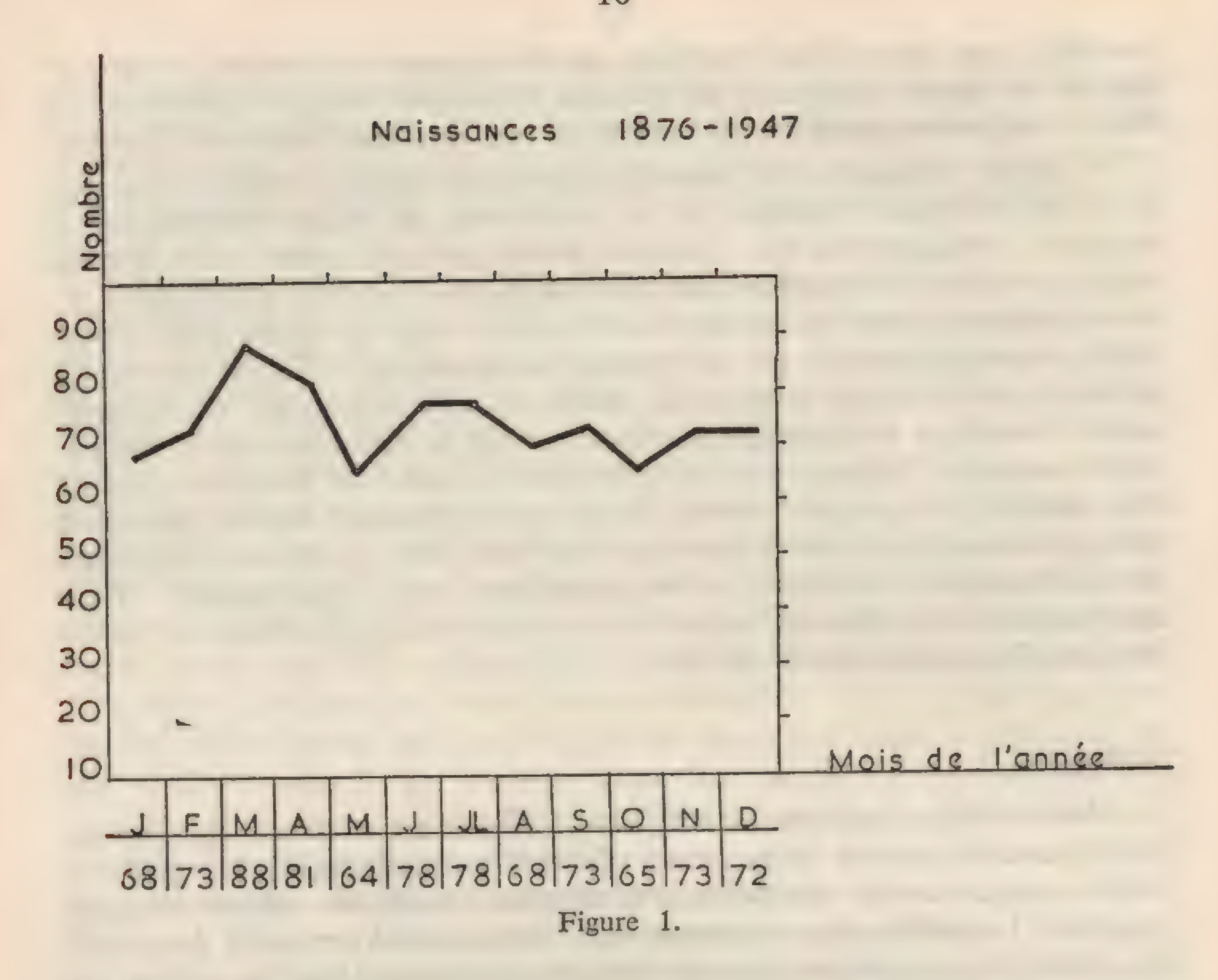


Figure 1.

Décès

Il semble que les courbes de décès, par décennie, indiquent que la durée moyenne de la vie a tendance à augmenter; la mortalité infantile est en régression et le nombre de ceux qui meurent à 70 ans passés augmente; la mortalité infantile, de la naissance à un an, a toujours été très élevée; ce n'est que dans la décennie 1918-1927 qu'il y a plus de vieillards qui meurent que d'enfants; de 1928-1937, la mortalité infantile reprend le dessus sur le vieil âge; enfin de 1938 à 1947 les deux s'équivalent presque, avec une légère différence en faveur des vieillards. Depuis quarante ans, c'est la cinquantaine qui, parmi tous les autres groupes d'âge, est la plus favorisée; on ne meurt pour ainsi dire pas entre 50 et 60 ans. On peut dire en résumé, que de la naissance à un an reste la période la plus difficile; suivie par celle d'un an à quatre ans; ensuite les autres périodes sont assez sûres.

Mariages

Nous avons fait un relevé des mois pendant lesquels les insulaires se marient: les mois de janvier, de février (sommet) et de juillet sont les mois les plus populaires, tandis que les mois de mars, d'avril, de mai, de juin, de novembre et de décembre sont ceux où on se marie le moins; août et septembre

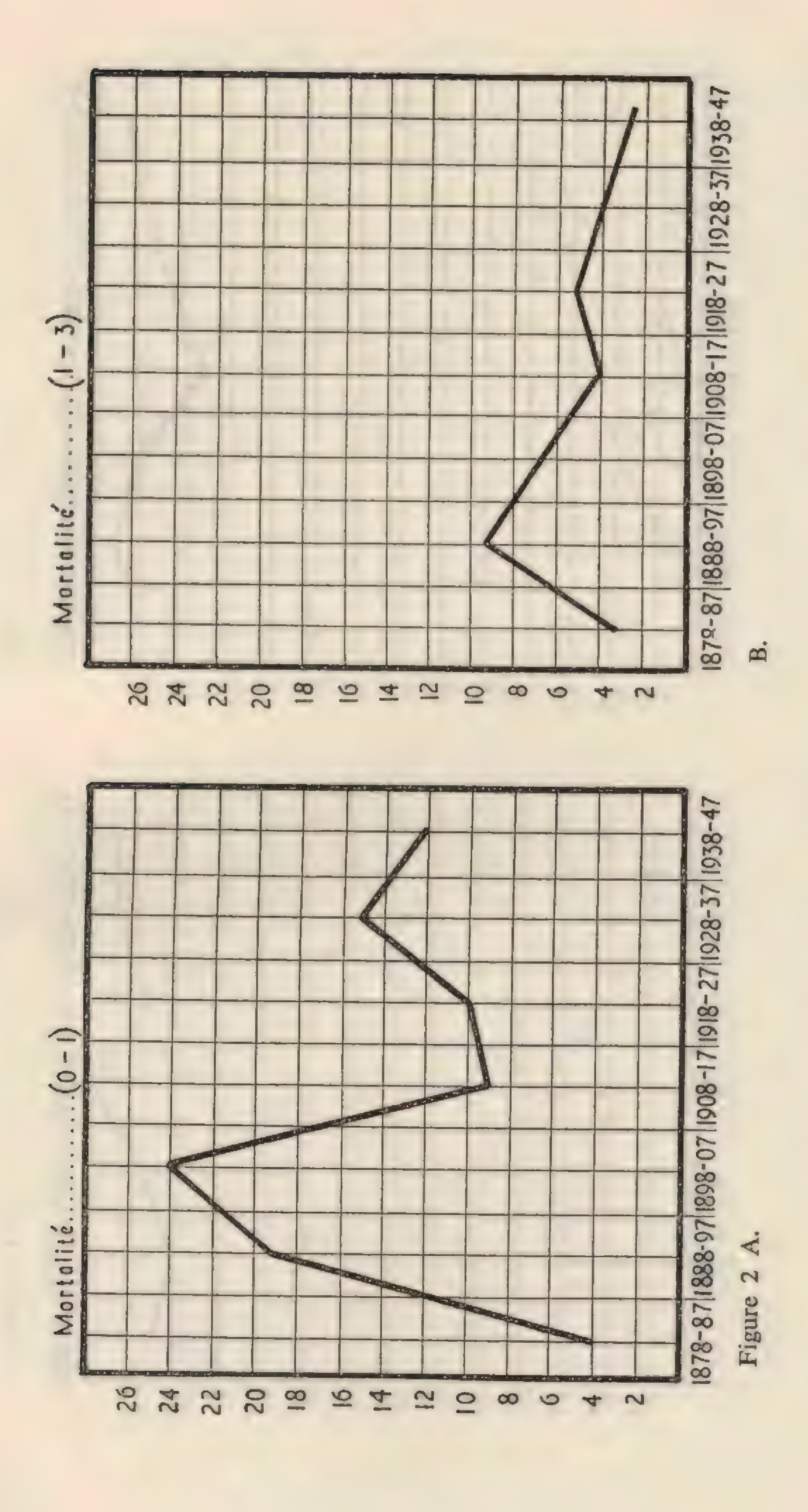
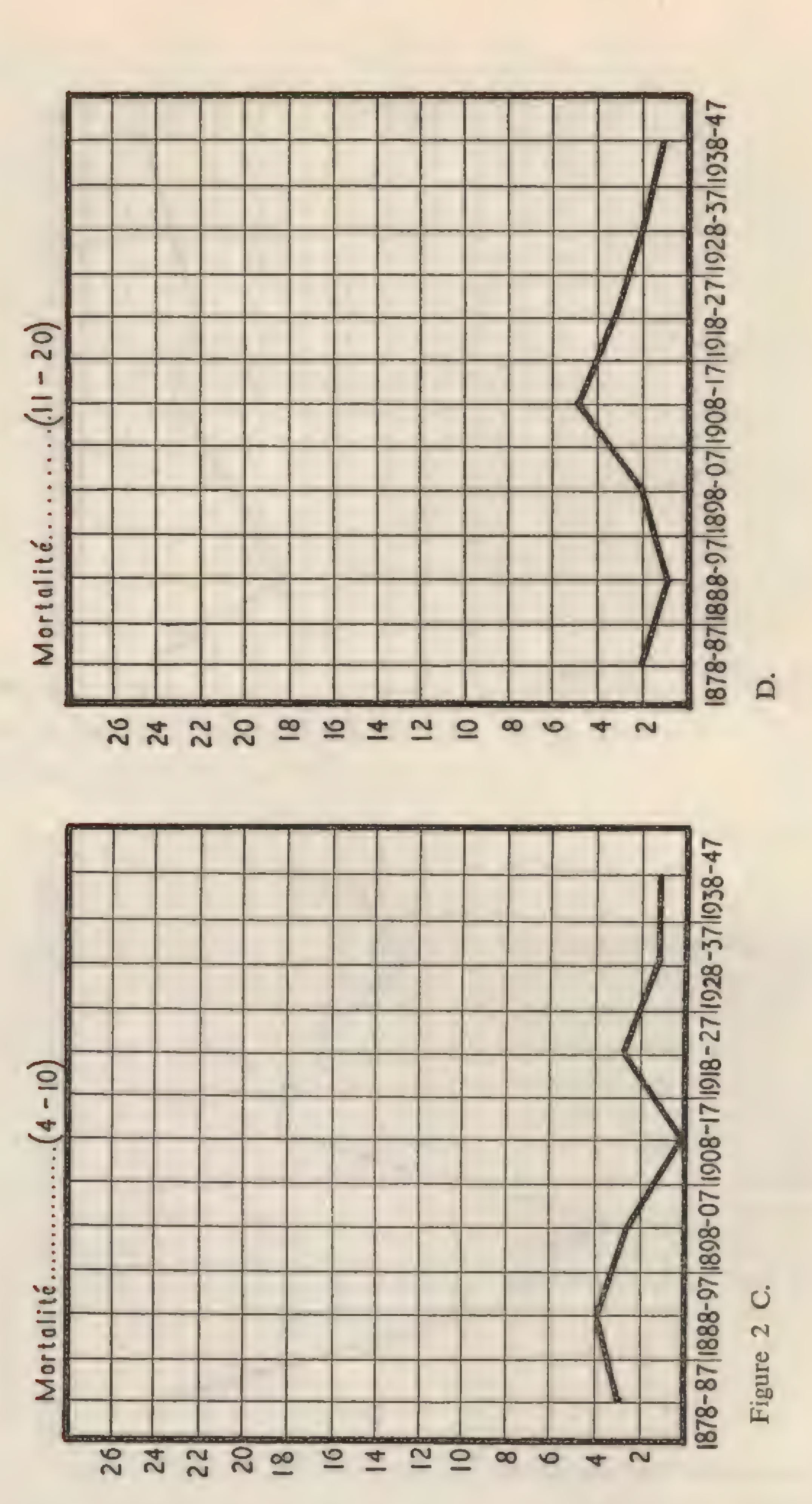

Mortalité..........(0 - 1)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47
Mortalité..........(1 - 3)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47

Figure 2 A.

B.



Mortalité...........(4 - 10)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47
Mortalité...........(11 - 20)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47

Figure 2 C.

D.

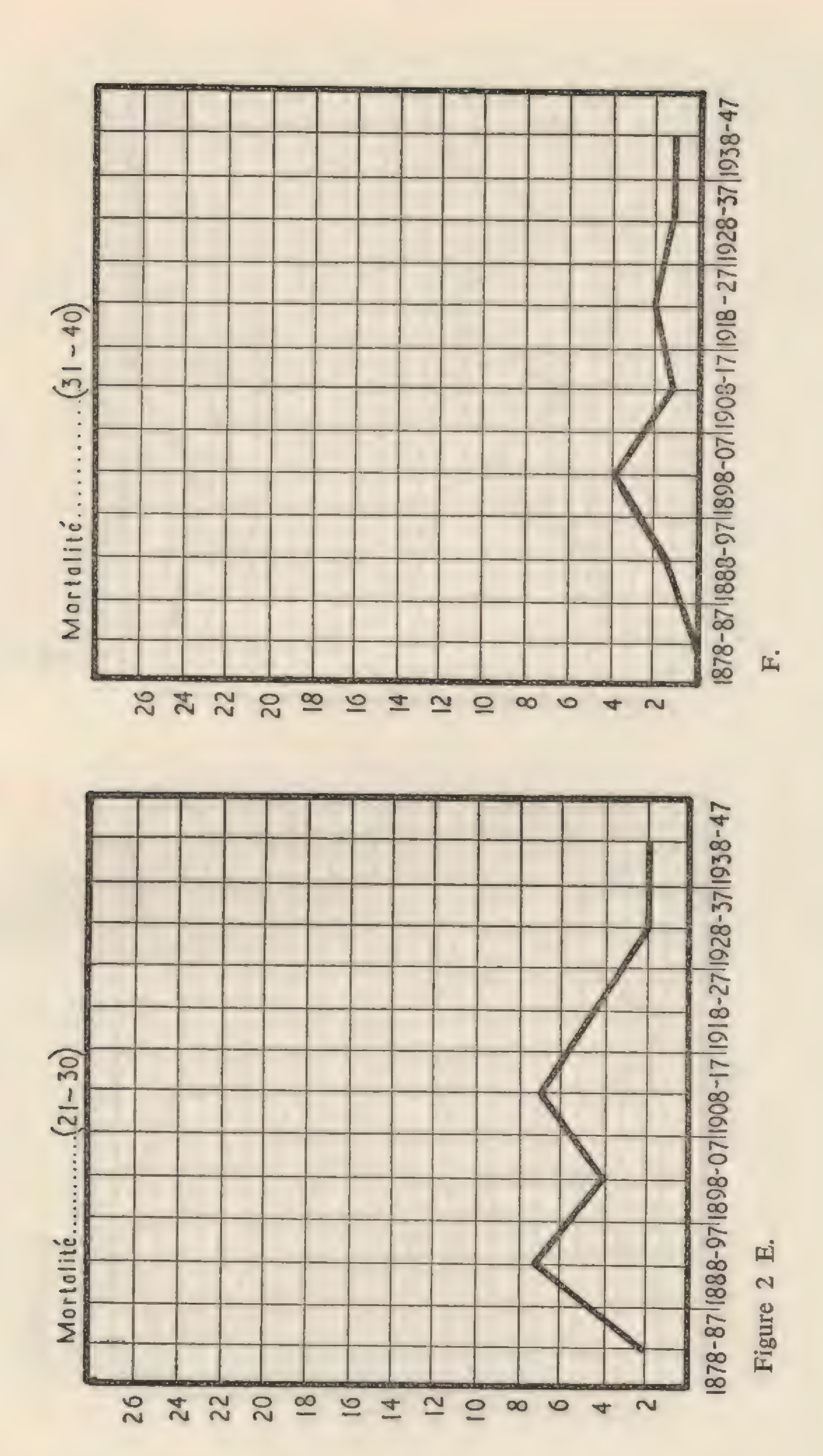

Mortalité..........(21–30)
26 24 22 20 18 16 14 12 10 8 6 4 2
1878-87 1888-97 1898-07 1908-17 1918-27 1928-37 1938-47
Mortalité..........(31-40)
26 24 22 20 18 16 14 12 10 8 6 4 2
1878-87 1888-97 1898-07 1908-17 1918-27 1928-37 1938-47

Figure 2 E.

F.

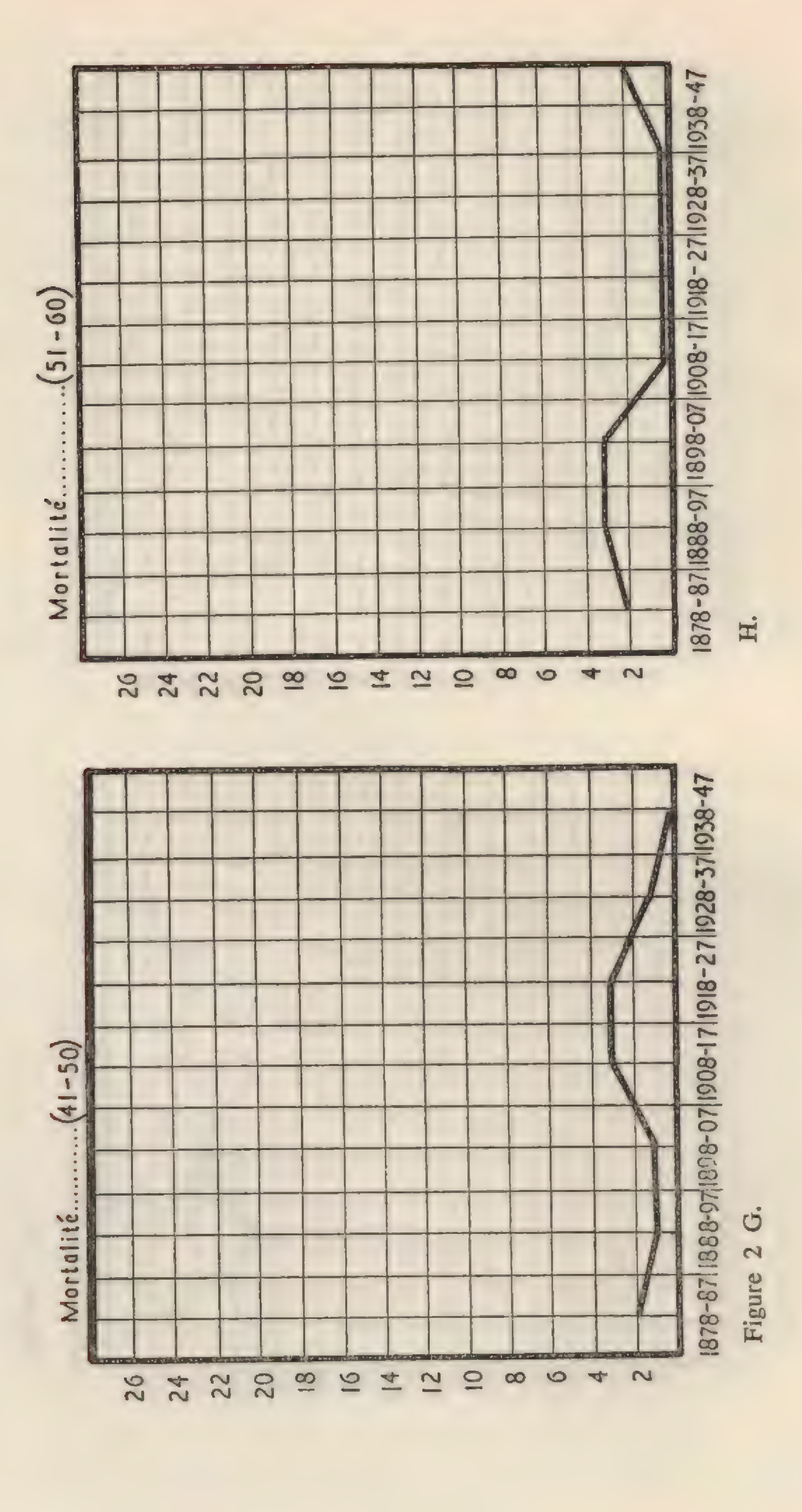

Mortalité..........(41-50)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47
Mortalité..........(51-60)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47

Figure 2 G.

H.

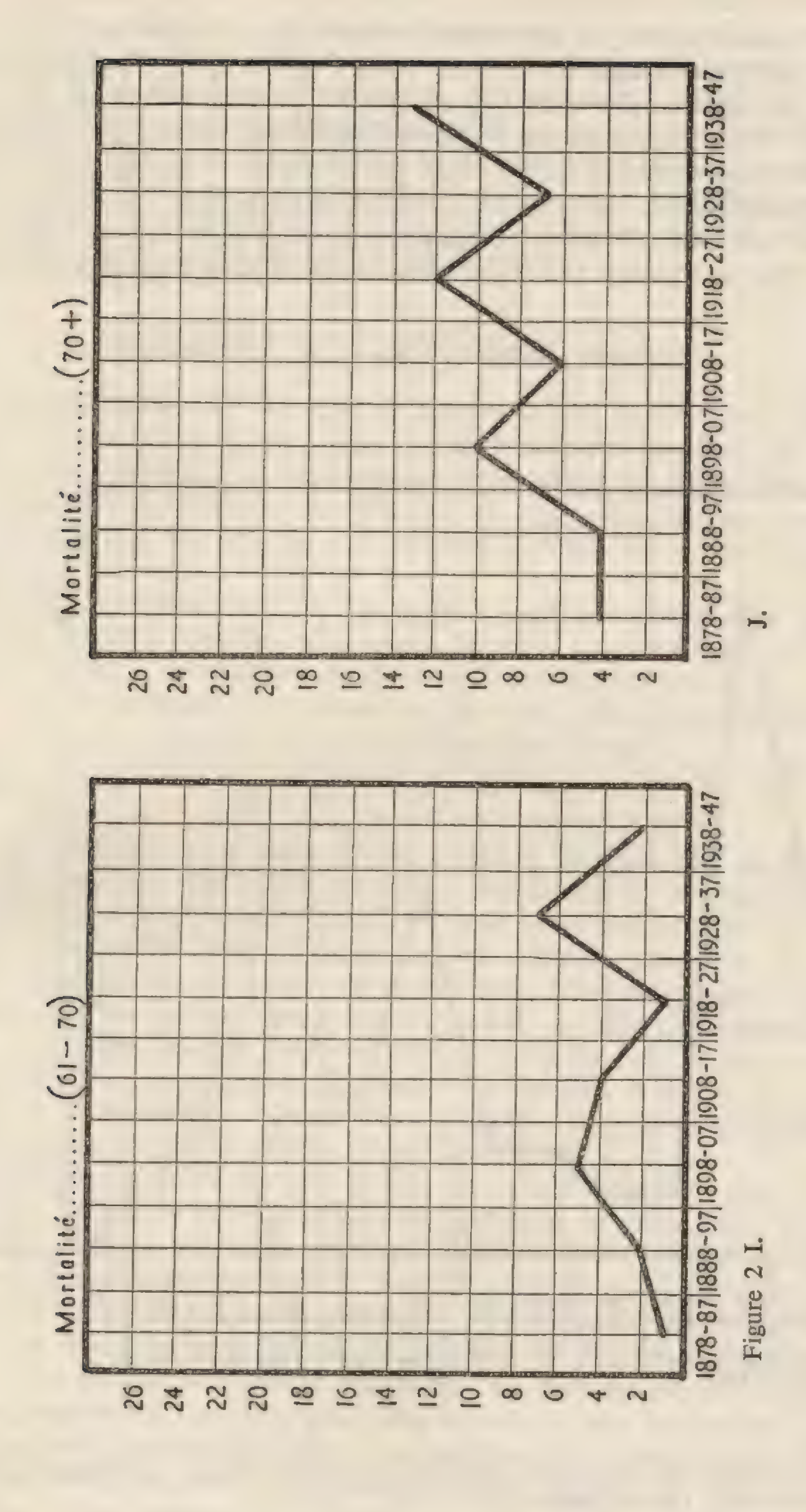

Mortalité..........(61–70)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47
Mortalité..........(70+)
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
1878-87
1888-97
1898-07
1908-17
1918-27
1928-37
1938-47

Figure 2 I.

J.

tiennent le milieu entre les plus hauts et les plus bas niveaux. En janvier (29),[1] les fêtes passées, il n'y a pas d'inconvénients au mariage; en février (52), c'est le mois par excellence, pas de travail pressant, ni d'empêchement de la part de l'Église. En mars (5) et en avril (4), c'est le temps du carême et aussi le commencement des pêches du printemps; en mai (7) et juin (7), on pêche et on sème; on ne se marie pas non plus. En juillet (17), on se marie passablement, mais deux fois moins qu'en février; en août (12) c'est la récolte, on n'a pas le temps de faire beaucoup de noces; en septembre (18) un peu plus, en octobre (15) il commence déjà à faire froid et les conditions

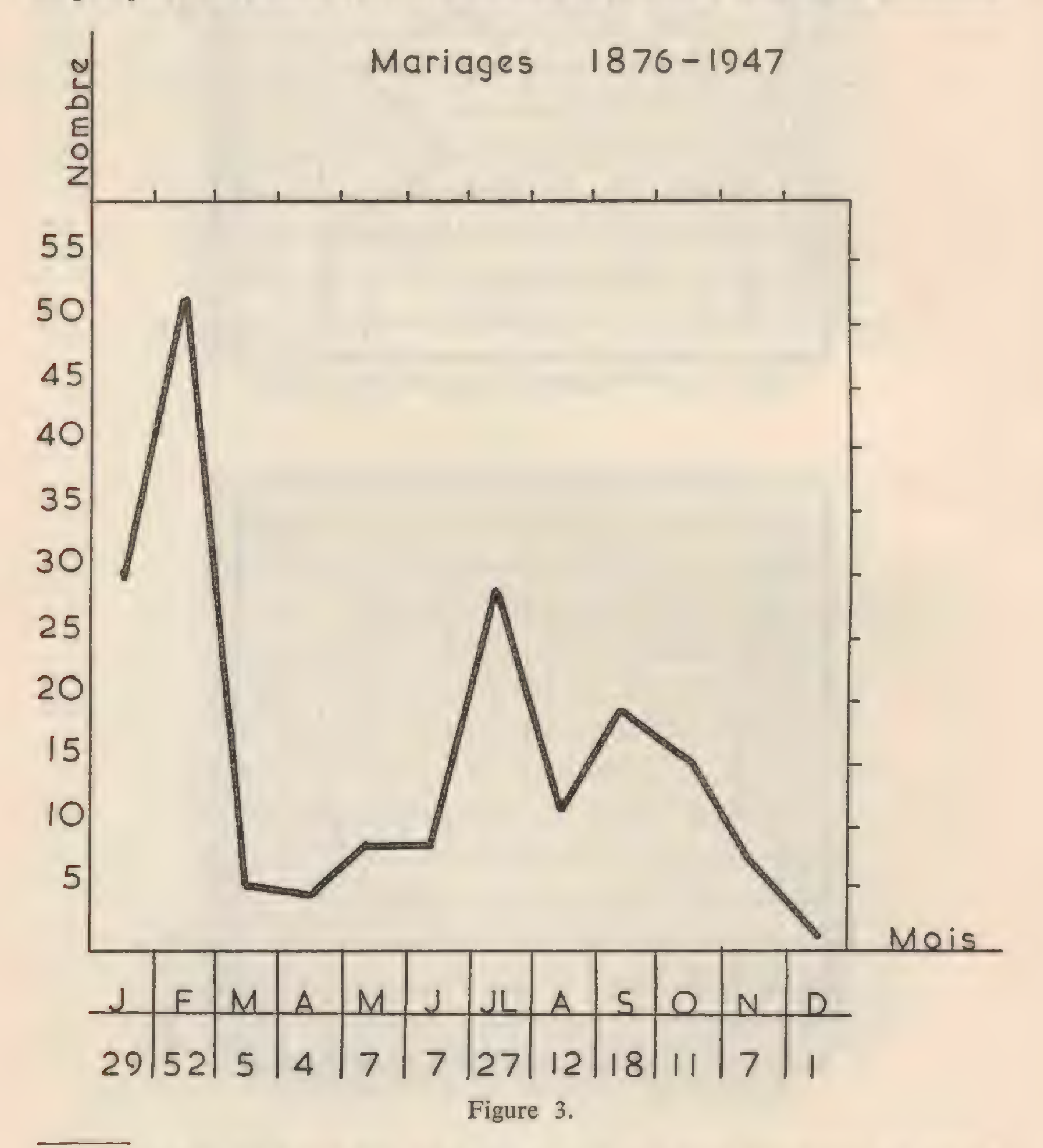


Figure 3.

[1] Les chiffres qui apparaissent après chaque mois de l'année représentent les mariages qui ont eu lieu à l'Île de 1876 à 1947.

ne sont pas propices; en novembre (7) le nombre des mariages diminue encore pour en arriver jusqu'à 1 seul en décembre pendant lequel, à cause de l'Avent et des Fêtes qui s'en viennent, on ne se marie pas.

Les statistiques démographiques montrent encore que les emplacitaires et les cultivateurs se répartissent dans une proportion de 6 cultivateurs pour 1 emplacitaire; elles nous montrent encore que de 1905 à 1921, 37 familles à peu près ont émigré aux États-Unis, soit environ le nombre moyen de familles qui habitent l'Île depuis 70 ans et plus.

ÉCONOMIE ET CULTURE TECHNIQUE

Nous entendons par le terme de culture technique tous les aspects de la culture qui consistent en objets matériels, soit des produits de culture ou des objets matériels, autres auxquels sont attachées des valeurs; c'est, en d'autres termes, l'équipement matériel de l'homme; tout ce dont il se sert, soit qu'il l'ait fabriqué ou non, et qui fait partie de son entourage immédiat.

La culture technique, ainsi entendue, a peut-être plus changé pendant les quinze dernières années qu'au cours de toute la période précédente de l'histoire de l'Île. La dernière guerre mondiale a apporté plusieurs changements dans l'équipement domestique et agricole; seule la technique de la pêche est restée à peu près ce qu'elle était auparavant.

Agriculture

Nous publions à la page 39 un cadastre de l'Île qui en fait voir toutes les divisions. On notera l'extrême subdivision de cette terre pauvre et rocailleuse; la plupart des propriétaires possèdent plusieurs de ces lopins de terre, quelquefois assez éloignés de leur résidence; ce sont des "lots à foin". D'après les rapports des curés de l'Île à l'Évêque, la valeur moyenne des propriétés des cultivateurs serait de $1,800 et celle des journaliers de $400. La proportion des terres en culture serait de 6 à 12 arpents. Un curé ajoute "A part l'engrais provenant de la mer, il n'y a pas grand avantage à l'agriculture. Quant aux obstacles, une fameuse chaîne de rochers traverse l'isle dans presque toute sa longueur".

La pomme de terre est avec le foin les deux cultures qui sont les plus pratiquées. Plusieurs individus cultivent la pomme de terre pour l'exportation locale; c'est la principale source de revenus d'une dizaine de fermes. M. Henri Fraser, probablement le meilleur cultivateur de l'Île, en récolte jusqu'à 1,200 sacs de 75 livres par année. Cette récolte est ordinairement écoulée sur les marchés locaux de la rive sud ou vendue à des commerçants et à des entrepreneurs de la côte nord. La livraison en est faite par les insulaires eux-mêmes qui chargent leur bateau et vont les vendre à ceux qui les leur ont commandées. Il y a au moins trois cultivateurs qui, chaque année, font la traversée. Ordinairement, celui qui va à la côte nord n'a pas assez de ses propres marchandises pour remplir son bateau; il en

achète alors de ses voisins pour compléter sa charge. Ce commerce de pommes de terre avec la côte nord du Saint-Laurent fournit l'occasion aux insulaires de se bâtir des bateaux pour transporter ces marchandises. A la rigueur un gros bateau suffirait: il s'agit en somme de quelques voyages que l'on fait chaque année pour vendre quelques milliers de sacs de pommes de terre. Il est certain que tous ceux qui ont des bateaux n'en ont pas un besoin urgent pour leur commerce; il est douteux que les profits réalisés sur la vente des pommes de terre puissent arriver à payer les frais d'équipement de ces bateaux. Quand un insulaire décide de se bâtir un gros bateau, il semble que sa décision soit motivée par des raisons qui n'ont presque rien à faire avec l'économie de la pomme de terre. C'est d'abord un moyen d'acquérir du prestige; il va sans dire que la construction de ce bateau, son lancement et ses voyages deviennent des sujets de conversation de toute la communauté et que son propriétaire bénéficiera de l'attention qu'on porte à son bateau en voyant son prestige s'accroître.

La culture de la pomme de terre est très répandue et assez facile à cause de la nature sablonneuse du terrain et de l'engrais de poisson qui ne coûte rien aux habitants. Mais là, comme ailleurs, les méfaits de la routine sont visibles. Méthodes désuètes de culture, méfiance envers l'agronome, négligence du sol en faveur des gains aléatoires de la pêche, voilà les maux de l'agriculture de l'Île Verte. Un ou deux insulaires ont déjà commencé à reviser leurs idées, et leurs méthodes ont atteint d'excellents résultats. En plus de fournir un des seuls moyens de se procurer des devises, la pomme de terre est à la base de l'alimentation des insulaires. Pendant des années, elle a constitué, avec le poisson, l'un des deux aliments principaux de tout repas; il n'y a qu'un seul moyen de la faire cuire et de l'apprêter, c'est à l'anglaise.

Mousse de mer

Pendant longtemps, l'industrie de cette plante marine (*Zostera marina*) a été l'une des principales sources de revenus des insulaires. Cette industrie était beaucoup plus importante que l'agriculture et, certaines années, ses revenus étaient quelquefois plus élevés que ceux de la pêche. "L'herbe à barnèche", mousse de mer ou foin de mer, croissait en abondance, autrefois, sur les "battures" du fleuve et constituait une petite industrie fort prospère de la région. Cette plante marine croissait autrefois sur la rive sud de l'Île; on pouvait la faucher à partir de la fin de juillet jusqu'à la fin de septembre. On la fauchait à marée basse et on en remplissait des chalands qu'on ramenait ensuite au rivage, à marée haute. Les femmes et les enfants même travaillaient à cette récolte. La mousse arrivée à terre, on l'étendait. Pour la laver et la dessaler, on lui faisait subir au moins deux orages. Puis, on la retournait pour la faire sécher: on l'engrangeait alors. Durant l'automne on la pressait en gros ballots, comme on fait pour le foin. Quand le chenail qui sépare l'Île de la rive sud était gelé et que les communications étaient possibles autrement qu'en

canot, la mousse de mer était livrée au village de l'Île-Verte. On se servait de bœufs de trait pour toutes les opérations. Cette plante séchée servait à la fabrication de matelas, de coussins et de plusieurs articles rembourrés.

Après sa disparition en 1932, causée par une maladie qui la fit disparaître, non seulement dans le Saint-Laurent, mais presque partout où elle croissait, les insulaires s'adonnèrent plus à l'agriculture pour combler ce manque à gagner. On aurait tout d'abord cru qu'un événement comme la disparition de cette mousse qui affectait si profondément leur vie eût laissé des souvenirs précis quant à la date de sa disparition; il n'en est rien. Parmi les multiples réponses que nous avons notées il y a un écart de vingt ans entre les deux points extrêmes. Personne ne semble avoir gardé un heureux souvenir de cette industrie; tout le monde s'accorde à dire que le travail de manipulation de cette plante était extrêmement difficile et que plusieurs y ont contracté les rhumatismes dont ils souffrent encore aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que la réadaptation économique qui a suivi la disparition de cette plante ait eu des effets très sensibles sur la culture globale; un des principaux effets que l'on peut juger rétrospectivement paraît être d'avoir forcé les femmes à s'occuper exclusivement de leur foyer; en effet, si, auparavant, elles travaillaient à la cueillette de la mousse de mer, aujourd'hui, elles ne s'occupent ni d'agriculture ni de pêche.

La pêche

Pendant longtemps la pêche a été pour beaucoup d'insulaires presque le seul moyen de subsistance; ce n'est qu'après la disparition de la mousse de mer, que l'agriculture compta pour quelque chose dans l'économie des habitants; encore aujourd'hui, pour les deux tiers des habitants, la pêche représente le plus clair de leur revenu; ce n'est que pour quelques familles de l'ouest de l'île qu'elle s'est laissée dépasser en importance par l'agriculture.

Toute la pêche se fait exclusivement au moyen de la pêche à fascines. (Voir dessin à la page suivante.) Ce mode de capturer le poisson est assez ingénieux et primitif; selon certains auteurs, il aurait été inventé par les Indiens. Les poissons qui descendent ou remontent le courant n'osent pas traverser cette espèce de palissade que constitue l'aile; ils la longent plutôt et pénètrent dans le grand port où ils ne peuvent que tourner en rond jusqu'à ce qu'ils s'engagent dans le petit port d'où ils ne peuvent pas sortir. On cueille le poisson à marée basse. Les piquets sont de bois franc et mesurent à peu près quinze pieds de hauteur dont deux pieds et demi sont enfoncés en terre; on tend les pêches vers la mi-avril, à marée basse; on commence par planter les piquets sur une longueur de quatre cents à cinq cents pieds. Lorsque les piquets sont en terre on les entrelace de fascines, c'est-à-dire de branchages d'aune ou de bouleau; on se met à plusieurs pour tendre une pêche et le travail dure environ une semaine. Le début de la

saison de pêche se place aux environs de Pâques; elle prend fin vers la Toussaint. Ce n'est pas toutes les familles qui possèdent leur pêche; quelquefois on se met en société avec un voisin ou un autre pour exploiter une pêche. Les deux meilleures périodes de pêche sont le printemps et l'automne; c'est alors que l'on prend le plus de poisson c'est-à-dire du hareng, de la "sardine", du caplan, quelques saumons et un peu d'alose.

Après chaque marée, surtout au printemps et à l'automne, les pêcheurs "vont à la pêche"; ils partent en tombereau et apportent avec eux une seine; ils entrent dans le grand port et chargent leur tombereau de poissons, qu'ils attrapent avec leur seine. Le poisson est alors ramené à terre; il est étendu sur la terre près de la saline, trié et mis dans la saumure; le hareng et la sardine peuvent être vendus, salés en barils, ou frais. On vend aussi le hareng fumé ou boucané.

Boucanerie

Les poissons que l'on boucane ne doivent pas être trop gras; autrement, en les fumant, la chair risque de rester molle. Le meilleur temps pour capturer le poisson propre à être fumé, c'est huit jours à peu près après son arrivée. Quand le poisson va frayer il est gras; quand il en revient il est maigre; c'est le bon temps pour le fumer. On prend ce poisson plutôt maigre et on le met dans une saumure de 75 p. 100 à 80 p. 100; on le recouvre de sel; il ne faut pas qu'il soit trop salé, autrement en le fumant, le sel sortirait et il blanchirait. Une façon de voir si le poisson est assez salé c'est de lui regarder les ouïes; quand elles commencent à blanchir, on peut dire qu'il est assez salé; en général on laisse le poisson six heures dans la saumure; ensuite on enfile le poisson par les ouïes dans les broches, en commençant par l'ouïe gauche; on le suspend ensuite sur des baratons. On le laisse enfermé pendant 10 jours consécutifs à peu près. Le feu doit être fait de combustible qui ne brûle pas vite et qui laisse échapper beaucoup de fumée; on emploie, à cet effet, de la souche humide qui commence à pourrir ou du brin de scie; le feu ne doit pas dégager beaucoup de flamme.

Les oiseaux de mer comptent pour très peu dans la subsistance des insulaires; à certaines périodes on tuera quelques oiseaux, mais c'est plutôt par sport que par nécessité: avec les plumes du goéland on fait des oreillers et des coussins.

Nourriture

La nourriture est frugale; bien qu'il y ait eu amélioration depuis quelques années, la table demeure encore assez pauvre et assez peu variée; pendant longtemps, les mets presque exclusifs des insulaires furent la pomme de terre et le poisson; il fallait être bien riche pour pouvoir manger de la viande, considérée alors comme un luxe. Ces deux aliments constituent encore la base de l'alimentation; on y ajoute maintenant de la viande assez souvent et quelques autres denrées. Depuis quelques années il y a un petit magasin

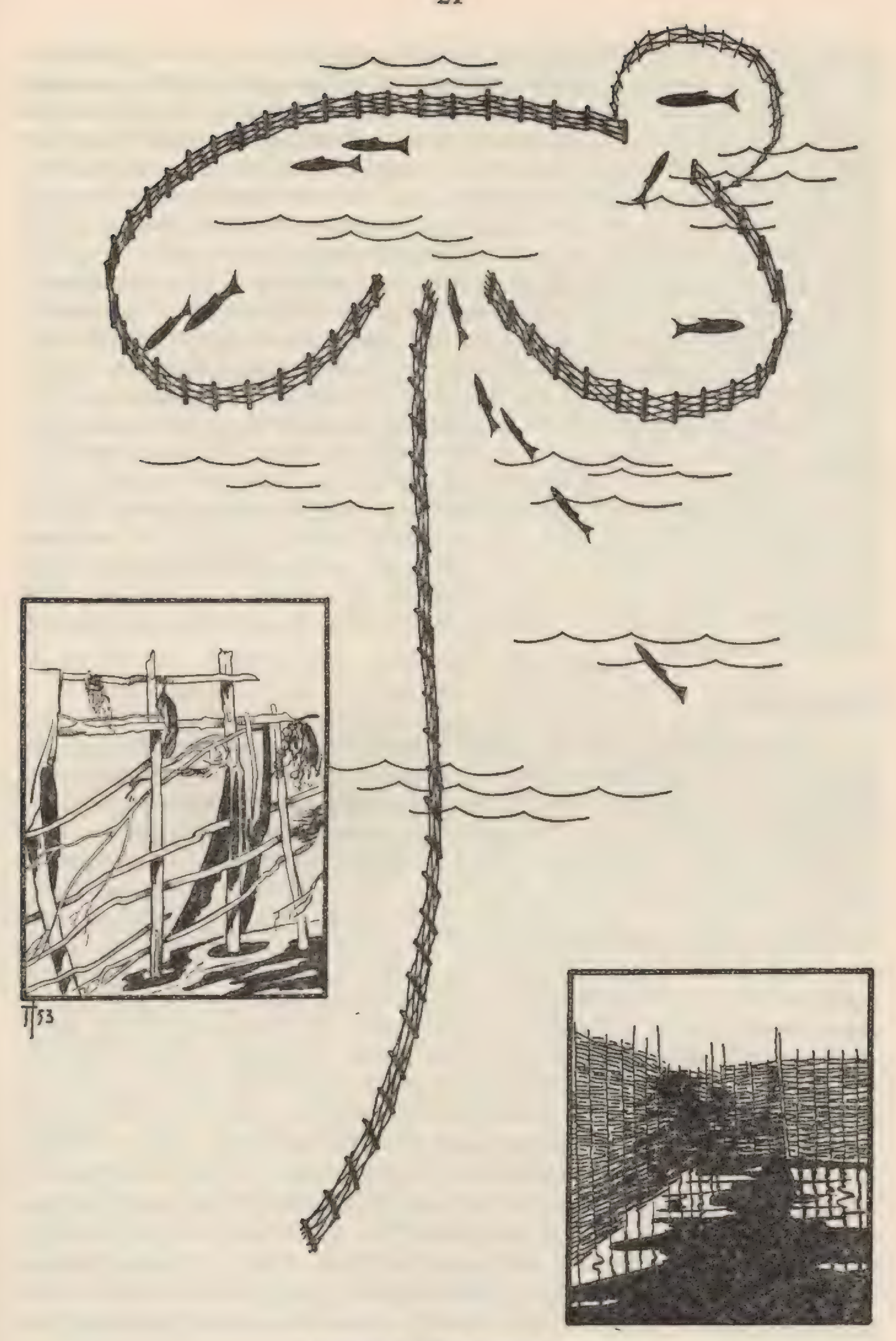


Figure 4. Une pêche à fascines.

sur l'île et certaines personnes en profitent pour s'acheter de la "nourriture de magasin". La façon d'apprêter les mets est en général assez grossière; les pommes de terre sont toujours cuites à l'anglaise et le poisson est soit bouilli, soit rôti dans la poêle; nous n'avons trouvé qu'une seule recette un tant soit peu originale et c'est celle d'un ragoût d'esturgeon. Le pain est cuit par les ménagères de chaque maison. A l'automne on fait maintenant des conserves de légumes, de fruits et même de viande. Pendant l'été, on mange beaucoup de pot-au-feu; un repas d'apparat, dans une famille les plus à l'aise, comprend un potage, de la viande, des légumes variés, des cornichons, le tout servi dans la même assiette, et deux ou trois desserts; on y sert du thé. En bref, nourriture assez grossière, mais saine; on ne porte pas d'intérêt marqué pour la table; manger est une corvée dont on se débarrasse le plus tôt possible et qui ne fournit pas beaucoup de sujets de conversation; ce n'est pas non plus un sujet d'angoisse ni d'anxiété, car il semble qu'il y ait toujours assez à manger. L'orge a cessé d'être une nourriture de base; autrefois, on la "pillait" avec un maillet pour en faire de la galette, de la soupe, et du pain. Certaines maladies sont attribuées à la viande; selon plusieurs gens, si les insulaires ne sont pas aussi forts que dans l'ancien temps, c'est causé par un changement de nourriture. Le matin, on mange quelquefois une espèce de hachis fait avec du lard, des oignons et des pommes de terre; au dîner et au souper, on mangera des crêpes, des haricots, du poisson et des pommes de terre à l'anglaise.

Habitations

Les habitations sont, en général, grandes et confortables; à cause des grandes familles qui habitent sous le même toit il faut que les maisons soient spacieuses; ces maisons sont en bois et généralement peinturées; elles se composent ordinairement d'une grande cuisine, d'un petit salon, et de plusieurs chambres à coucher. Dans quelques maisons on a deux cuisines, celle de l'hiver et celle de l'été; on passe de l'une à l'autre à la fin d'octobre et au milieu d'avril. Il est assez difficile de trouver les raisons qui motivent l'existence d'une cuisine d'été et les déménagements qu'elle occasionne. Interrogés sur les avantages qu'une telle cuisine comporte, les gens donnent quelques raisons qui semblent des rationalisations plutôt que les vrais motifs de ce déménagement saisonnier; les uns diront que la cuisine d'été est moins chaude que la cuisine d'hiver alors qu'en réalité il fait aussi chaud sinon plus chaud dans l'une que dans l'autre; une autre raison c'est que le soir, il est bon d'avoir une pièce où se retirer et où il n'y a pas eu de feu de la journée. J'ai remarqué que c'est très rarement que l'on se retirait dans la cuisine d'hiver, pendant la soirée; de toutes façons, il y aurait le salon qui pourrait servir car on n'y fait jamais de feu non plus; d'autres personnes avouent plus candidement que ça "fait changement"; il semble que ce changement de cuisine coïncide avec les fêtes religieuses de Pâques et de la Toussaint et avec le commencement et la fin de la pêche; Pâques marque la fin de l'hiver et le commencement de la pêche; il faut marquer ces événements, semble-t-il, par un changement marqué dans la vie quotidienne.

Voici la description de l'intérieur de la maison du plus gros cultivateur, qui est en même temps maire du village: la maison est très grande (40 × 35 pieds) et comprend, au rez-de-chaussée, une immense cuisine, (25 × 18 pieds), un petit salon, une dépense ou office, et trois chambres à coucher. La cuisine comprend une grande table avec une dizaine de chaises droites alentour; cinq berceuses, un centrifuge, une laveuse (à essence), un gros poêle, des armoires construites à même le mur, une horloge, une TSF (à pile) et un berceau près du poêle. L'aïeul couche dans une petite chambre avec sa femme où il y a un lit double, une commode et deux chaises. Dans l'office on met toutes sortes de choses qui servent à la cuisine, comme le pain, des scies à viande, des ustensiles; dans la deuxième chambre, couche le couple de la deuxième génération avec leur dernier enfant; dans la troisième chambre, couchent, dans deux lits, quatre fillettes; au premier étage, dans une petite chambre, couche l'aînée des filles et dans l'autre, la deuxième; dans le couloir couchent deux garçons de 9 et 7 ans; dans la troisième chambre couchent un fils du premier lit avec sa femme et leur enfant; la quatrième chambre, que l'on m'a donnée, semble réservée aux visiteurs. A la cave, on met les conserves, les légumes qui servent à l'usage de la famille. En hiver, la maison est chauffée par un gros poêle installé dans la cuisine et d'où part un tuyau qui passe dans le couloir du premier étage; les quatre chambres à coucher sont disposées autour de ce tuyau qui est amplement suffisant pour réchauffer tout l'étage.

Dans presque toutes les cuisines, les gravures et les objets religieux abondent; dans l'une, on remarque trois gravures: "Ecce Homo", une image du Sacré-Cœur, une autre de la Sainte-Famille, un crucifix, une croix de tempérance, une statue du Sacré-Cœur. On y voit aussi de nombreux calendriers dont plusieurs personnes considéraient comme irrespectueux leur voisinage avec les images saintes; enfin, en évidence, la photographie du roi et de la reine d'Angleterre. Dans un verre, sur le buffet, des fleurs de papier multicolore. Dans une autre maison, la cuisine est ornée de deux gravures du Sacré-Cœur, une de l'Assomption de la Sainte-Vierge, du Sacré-Cœur de Marie, de Notre-Dame du Rosaire, de la Cène, d'une croix de tempérance; au plafond des guirlandes de papier. Une troisième cuisine est ornée de façon suivante: des gravures du Sacré-Cœur, de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Notre-Seigneur, de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Vierge et deux calendriers religieux; on y voit aussi deux statues, l'une de la Sainte-Vierge et l'autre du Sacré-Cœur. Voici la description de la chambre dans laquelle un couple-étudiant demeurait pendant l'enquête. C'est une chambre en mansarde d'un côté et mesurant 15 pieds sur 10; le plancher, de planches peinturées en jaune, est couvert de deux longues catalognes et de trois petits tapis crochetés; un grand lit double près de l'unique fenêtre; le long du mur, une petite table de toilette sur laquelle il y a un grand bassin de pierre blanche et un pot d'eau; au pied du lit un seau d'aisance en granit avec couvercle; sur une tablette, la lampe; sur la porte du placard une grande gravure en couleur de la Sainte-Vierge

et de Sainte-Anne; au-dessus de la fenêtre, une petite gravure représentant la Sainte-Famille dans l'atelier de Nazareth.

Dans quelques maisons, on trouve un canapé dans la cuisine; c'est là que le chef de famille fait la sieste après le repas du midi.

La plupart des fermes se composent, outre la maison, d'un fournil, d'une saline, d'une fumerie et d'une grange-étable. Dans le fournil, on met toutes sortes de petits instruments d'agriculture, de menuiserie et des sacs d'avoine; c'est là que pendant les jours de pluie on travaille quelquefois; les enfants jouent là quelquefois aussi; chez un fermier, le fournil, quoique entièrement séparé de la porcherie, est dans la même bâtisse. Dans la saline, on sale le hareng que l'on entrepose dans des barils; c'est aussi là que les sacs de sel sont déposés. La fumerie est une petite bâtisse destinée exclusivement au fumage du poisson; dans cette petite construction en forme de hutte, on ne trouve que des harengs enfilés dans des broches, elles-mêmes suspendues sur des baratons. La grange-étable remplit la même fonction que partout ailleurs dans la province: elle sert d'abri aux animaux et aux récoltes. Toutes ces habitations sont situées dans la partie sud de l'île; au nord, il n'y a qu'une maison et c'est celle du gardien du phare; à toutes fins pratiques nous n'avons pas jugé bon d'inclure cette famille avec les autres de l'Île; elle vit en marge, si l'on peut dire, de la vie quotidienne des pêcheurs. Tout le monde connaît cette famille et lui porte une espèce de respect que lui vaut sa situation de fonctionnaires aux mains blanches, sa position économique plus élevée et le fait qu'elle fréquente une classe de gens plus instruite et plus urbaine. A propos de cette famille qui a la garde du phare et que nous retrouvons plus loin dans cet essai, il est bon de noter que son acculturation a suivi la même courbe, à un rythme moins accéléré peut-être que celui des insulaires mais qui aboutit au même résultat: celui de la francisation progressive; la famille Lindsay, comme son nom l'indique, était d'origine anglaise. Les premiers gardiens se sont d'abord mariés avec des personnes de leur nationalité, puis avec des personnes qui portaient un nom anglais ou étranger puis, finalement, le dernier de la dynastie a épousé une Canadienne française; la langue anglaise y est maintenant parlée comme langue seconde par certains membres de la famille; ils se sont intégrés dans la société canadienne-française.

L'église du village est en bois et de lignes agréables; érigée en 1874, elle remplit très bien sa fonction qui est de servir aux besoins du culte d'une population assez restreinte; elle reste en parfaite conformité avec les besoins et la nature de la population; elle n'est ni trop riche ni trop opulente. Contrairement à bien des églises de la province de Québec, elle semble faite pour les gens du village dans lequel elle est construite. Le presbytère est, lui aussi, modeste, assez agréable et juste de proportions. A part les deux écoles, situées l'une à l'est du village, l'autre à l'ouest, le seul édifice public est celui de la coopérative qui a été bâti il y a quelques années, lors de la création d'une filiale des Pêcheurs-Unis; c'est un édifice assez vaste, fait de bois non peinturé et qui sert à la fois d'entrepôt et de salle de réunion. Le

bureau de poste est à même une maison privée et un magasinet; avec le magasin du milieu de l'Île, c'est un des seuls endroits où les gens se rencontrent.

Communications

En été et en hiver, les contacts avec la côte sud sont faciles et fréquents; en été, on traverse en bateau ou en canot, si la mer est très calme. Les traversées, en été, se font surtout par l'extrémité est de l'île; le quai de M. Napoléon Fraser est le plus achalandé et certainement celui par où passent le plus de personnes et de marchandises; il y a presque toujours quelque bateau qui traverse à toutes les marées; en traversant de chez Napoléon en ligne droite on arrive au village de l'Île-Verte tandis que si l'on traverse en partant du quai de Georges Caron, on arrive à quatre milles de ce village. Napoléon Fraser, Firmin Marquis, Rosaire Lévesque, Léo Fraser, Hormisdas Ouellette, Dominique Caron, Jérémie Michaud ont chacun un gros bateau; ils s'en servent pour leur compte personnel et aussi pour leurs voisins. Deux surtout, Napoléon Fraser et Jérémie Michaud, font beaucoup de voyages pour le compte des autres. Du strict point de vue économique, on se demande si tant de bateaux sont bien nécessaires et si toutes ces dépenses sont justifiées. Ces gens que la mer attire et qui rêvent de grande navigation et qui se rappellent volontiers les exploits de leurs ancêtres marins, ne semblent faire des bateaux que pour le plaisir d'en faire et de souvent prendre la mer pour le plaisir de voyager; il ne semble d'ailleurs pas que ce soient ceux qui ont des bateaux qui sont les plus riches; sans compter la perte de temps que ces voyages occasionnent, il faut aussi compter, outre le coût du bateau, les dépenses qu'il nécessite; c'est aussi une occasion de dépenser au village de la côte sud. Outre que le bateau satisfait leur besoin d'aller sur la mer, il sert aussi de moyen d'évasion de l'île. Les hommes voyagent beaucoup plus que les femmes; certaines personnes,—des femmes surtout,—peuvent passer quelques années sans sortir de l'île. Voici la description d'un voyage que je fis avec les insulaires le 5 juillet 1948. Nous sommes partis de chez Henri Fraser pour l'extrémité est de l'Île (5 milles environ) vers onze heures de la matinée. M. Henri, qui ne traverse pas souvent et qui est le plus gros cultivateur de l'île, avait vraiment affaire à traverser; il allait vendre son poisson à l'Île-Verte; il avait chargé sur sa grosse voiture quatre barils de poisson salé et trois barils de poisson fumé; il en profitait pour apporter sa crème ainsi que celle des insulaires qui vendent cette denrée. Monsieur Joseph, son père, qui avait affaire à Rivière-du-Loup, profita de l'occasion pour traverser; il se vêtit donc de ses habits de travail et mit dans une valise son habit de ville; avant son départ pour Rivière-du-Loup, il changera d'habit chez sa fille qui habite l'Île-Verte. Je m'assis avec monsieur Joseph à cul-plat dans la voiture, et pendant tout le trajet nous conversâmes de tout un chacun. Sur le quai, il y avait plusieurs personnes qui s'organisaient pour la traversée; plusieurs de ces gens traversent ainsi tous les jours; on chargea, au milieu de cris et d'interpellations, tous les articles qu'on allait vendre à l'Île-Verte. Contrairement à leur habitude, tous les gens avaient l'air bien

occupé. Quand tout fut prêt, on leva l'ancre; chacun essayait d'aider le capitaine dans ses manœuvres. Pendant la traversée, des groupes se formèrent sur le bateau; on y discuta politique, à cause des élections qui approchaient et on raconta des histoires de bœufs, disparus de l'Île depuis quelques années. Rendus au sud, les gens se dispersèrent pour aller vaquer à leurs affaires. Au retour, la plupart, qui avaient profité du voyage pour aller boire un coup, étaient gais et cherchaient facilement querelle à leurs voisins; les discussions s'envenimèrent entre quelques voyageurs, au sujet de la politique; de vieux souvenirs, de vieilles querelles resurgirent. Ordinairement, pour ces voyages, on part de l'île avec le début de la marée montante et l'on revient avec la fin du baissant, ce qui donne environ quatre heures. On peut aussi "faire marée", c'est-à-dire, partir à marée haute et revenir avec l'autre marée. Quelquefois, on est obligé, le postillon surtout, d'employer un autre moyen; on traverse à marée basse, ce qui n'est pas une mince affaire. Il faut être trois personnes pour faire le trajet; on part en voiture, avec un canot dans la voiture. La voiture conduit les trois hommes et le canot jusqu'au chenail; là, on descend le canot; deux des hommes traversent le chenail pendant que le troisième les attend, en prenant soin du cheval; celui qui doit se rendre sur la terre ferme continue pendant que son compagnon retraverse le chenail et ramène le canot. A l'intérieur de l'île, les communications se font à bicyclette ou en voiture; il y a aussi une automobile depuis deux ou trois ans.

Depuis déjà assez longtemps, on a installé une ligne téléphonique qui relie l'Île au réseau; il n'y a qu'une seule ligne et la centrale téléphonique est à l'Isle-Verte, au sud. Il y a environ vingt appareils téléphoniques, tous reliés à la même ligne; on se sert beaucoup du téléphone, tant pour les communications intérieures qu'extérieures. Les gens appellent à propos de tout et de rien; comme le système d'appel est très complexe,—à cause du grand nombre d'appareils qui sont sur la même ligne,—on profite de ce fait pour écouter les conversations; quand il y a des étrangers dans une maison et qu'on ne veut pas avoir l'air d'écouter les conversations, on fait semblant d'avoir compris que c'était le nombre de coups pour ce téléphone; quand il n'y a pas d'étranger ou personne de gênant on ne prend pas prétexte de cette confusion possible; on marche droit à l'appareil et on écoute sans vergogne.

Les communications avec la côte nord sont moins fréquentes et ne se font forcément que pendant la saison de navigation; tous les voyages sont des voyages d'affaires; on ne semble pas entretenir de relations d'amitié avec les habitants de cette côte; quand on s'y rend c'est pour écouler de la marchandise; on n'y fait pas de voyage d'agrément. A l'Île-Rouge, quelques personnes se rendent visiter le gardien et sa femme, mener ou en ramener quelqu'un qui y travaille; ces voyages sont toutefois assez rares. Un insulaire, devenu cultivateur, semble avoir perdu le goût de la mer puisqu'en 1948, il n'était pas retourné sur cette île depuis au delà de 50 ans. Dans sa jeunesse, il y avait travaillé comme garçon et quoique son désir fût grand d'y retourner, il n'en avait rien fait avant 1948.

Habillement et parure

Il n'y a pas grand chose qui attire l'attention dans ce secteur si ce n'est que tout y est assez conventionnel et qu'il ne semble pas y avoir, là comme dans bien d'autres secteurs, d'idéalisation des traits. Les hommes s'habillent comme presque tous les cultivateurs des régions avoisinantes; comme ils ne vont pas sur la mer et qu'ils se contentent de ramasser le poisson qui s'est pris dans les pièges, le costume traditionnel du pêcheur de Gaspé est quelque peu modifié; on n'a gardé que les bottes; pour le reste du costume les hommes sont en bleu; chapeau mou ou casquette; le dimanche et les jours de fêtes, les hommes se vêtent à peu près tous d'habit foncé, même en été, ce qui donne à croire que la plupart gardent leur habit de noces pour ces jours; les jeunes gens aussi ont tendance à mettre des habits foncés. Le costume de marin, toutefois, semble idéalisé; on peut rencontrer des jeunes gens qui, quand ils vont voir les filles, portent des casquettes bleu marine et blanches; il semble qu'outre l'attrait qu'exerce sur eux le costume, le marin, comme type social, exerce sur eux et sur les jeunes filles un attrait non équivoque; il semble que cette bizarrerie vestimentaire disparaît avec l'âge; nous n'avons pas rencontré d'homme ayant dépassé la trentaine qui se pavanent encore dans des habits d'officiers de marine. Quant aux femmes, leur costume est aussi conservateur que celui des hommes; les jeunes filles portent plus de couleurs que les femmes mariées; arrivées à un certain âge, entre trente et trente-cinq ans, les femmes portent plutôt des couleurs sombres et ne se soucient guère de leurs toilettes. On peut dire, en règle générale, que très peu d'argent se dépense pour l'habillement et la parure; beaucoup de conservatisme dans les modes et le genre de vêtements; quelques vêtements de fabrication locale sont encore portés, bien que la fabrication en ait été abandonnée; on coud beaucoup pour les femmes et les enfants surtout. Règle générale, les enfants vont pieds-nus pendant la belle saison; on les habille de vêtements faits à la maison, dans les habits des parents ou des plus vieux; quelquefois, on achète des étoffes pour leur fabriquer des vêtements. Une jeune fille, qui est en service à Montréal, revient chez sa mère, à l'Île, pour les mois d'été; elle arrive là dans le mois de juillet, chargée de colis et de valises; elle y étale ses toilettes et ses richesses; les jeunes filles de l'Île l'envient et sont bien portées à l'imiter; depuis quelques années déjà qu'elle vient ainsi, elle a réussi à introduire la mode du port du pantalon chez deux jeunes filles; elles habitent près de l'endroit où la citadine passe ses vacances et sont ses meilleures amies; les autres jeunes filles ont jusqu'ici résisté à cette mode et froncent les sourcils, ainsi que leurs parents, quand ils voient cette innovation vestimentaire. Bien que les jeunes filles qui ont adopté cette mode soient amies du curé, qui ne semble pas leur reprocher cette innovation, la mode ne s'est pas propagée; il semble qu'il y aurait quelque idéalisation du costume traditionnel non pas causée par l'attachement de telle forme de vêtement en soi, mais à cause de la valeur morale et religieuse qui y est attachée.

CULTURE NON TECHNIQUE

Cycle quotidien: En période normale, c'est-à-dire quand la pêche du printemps ne prend pas tous leurs efforts, les insulaires et toute leur famille se lèvent très tôt, mais encore là, la mer influence beaucoup leurs façons de vivre; ce n'est pas tellement la mer elle-même comme les marées. On y vit dans l'attente constante des marées; c'est un élément avec lequel il faut toujours compter, soit pour organiser son travail, ses traversées, ses loisirs; comme c'est un élément qui varie sans cesse, il faut toujours avoir présent à l'esprit que chaque marée recule d'une heure sur la précédente, il faut savoir si c'est une petite, une moyenne ou une grande marée. Comme disait quelqu'un du sud qui n'avait jamais bien prêté attention aux marées et qui un jour, ayant manqué une marée, dut attendre la suivante avant de pouvoir traverser: "Maintenant, je sais ce qu'est la marée." Donc, à supposer que ce soit un jour qui n'est pas de grande marée, on se lèvera encore très tôt, entre cinq heures et six heures et demie, même quand on n'a pas beaucoup à faire; c'est une habitude de se lever tôt, car chacun peut apporter une nouvelle, un changement. On dirait que les gens sont toujours sur le qui-vive; il faut savoir quelle température il fait, si les autres membres de la famille sont bien; d'ailleurs, on s'était couché très tôt la veille, entre huit heures et demie et neuf heures, et quelques-uns ont dormi dans l'après-midi de la veille. Pour des gens de la ville ou pour une certaine classe de gens, le fait de se lever tôt est toujours une action quelque peu héroïque; pour les insulaires, je ne crois pas que ce le soit vraiment: c'est plutôt le contraire qui le serait; rester au lit pendant que d'autres voient quelque chose qu'ils ne voient pas, rester au lit pendant que d'autres parlent de sujets qu'ils ne croient pas connaître, voilà qui pour la plupart serait héroïque. Sans compter que le petit déjeuner n'est pas en réalité un petit déjeuner, mais bien un déjeuner. Bien que l'on aime l'imprévu d'une rencontre, d'un événement, on n'aimerait pas, toutefois, à trop chambarder l'ordre établi; or, il est entendu qu'on se lève tôt; on ne transgresse pas volontiers les normes culturelles et plutôt que de se rebiffer, la loi du moindre effort consiste, au contraire, à s'y adapter et à y chercher sa satisfaction. D'ailleurs, tout le monde se lève tôt; il faut soigner les animaux, traire les vaches, faire le déjeuner; beaucoup de travail est accompli même avant le déjeuner; quand on s'installe à table, c'est pour manger et aussi pour se reposer. A cause de la nature même de ses occupations de pêcheur et de cultivateur qui sont siennes, la journée de l'insulaire n'est jamais organisée de la même façon; à certains jours, il s'occupera de sa pêche plus que de sa ferme; alors il salera, fumera son poisson, réparera ses pièges, ira vendre son poisson. Un autre jour, il s'occupera des travaux de la terre; quoi qu'il en soit, il se hâte toujours lentement; il a l'air occupé, mais ne l'est pas trop pour causer, ni pour faire la sieste. Quand les insulaires se rencontrent, ils ont toujours beaucoup de choses à se raconter, comme s'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps. La journée finit toujours assez tôt; il est au lit très tôt aussi; l'absence d'électricité est peut-être un empêchement aux longues soirées. Une lampe à huile, quel-

que perfectionnée qu'elle soit, il faut toujours la remplir d'huile, la nettoyer, la gonfler d'air quelquefois et toutes ces choses prennent du temps; alors plutôt que de l'allumer, on préférera s'en passer. La journée des femmes est beaucoup plus remplie que celle des hommes; les soins de la maison comportent aussi moins d'imprévu; les femmes sortent aussi beaucoup moins que les hommes; elles vont moins souvent au sud et sortent aussi moins de la maison; leur seul moyen de se tenir un peu au courant c'est d'écouter le téléphone et la TSF quelquefois; depuis quelque temps, plusieurs familles ont plus de confort dans leur maison; c'est quelquefois un pétrin mécanique, une laveuse à essence et certaines petites choses qui facilitent le travail de tous les jours.

La famille

Les deux types de familles que l'on rencontre le plus à l'île sont la famille nucléaire, c'est-à-dire celle qui se compose du père, de la mère et de leurs enfants et la famille indivise, c'est-à-dire celle qui se compose de deux ou plusieurs familles qui vivent ensemble sous le même toit. En 1940, sur 41 familles, 25 étaient nucléaires tandis que 16 étaient indivises; en 1912, 19 étaient nucléaires et 20 indivises. Le cas le plus typique de famille indivise est celui de M. Paul Dupont[1]; sa famille, en 1948, comprenait quatre générations qui vivaient sous le même toit.

1re génération: Paul Dupont, sa seconde épouse et sa fille.
2e génération: Oscar Dupont, fils de Paul, sa seconde femme et ses enfants.
3e génération: Joseph Dupont, fils d'Oscar, et sa femme.
4e génération: Benoit Dupont, fils de Joseph.

Si le nombre des familles nucléaires a un peu augmenté et le nombre des familles indivises diminué, ce n'est pas qu'une forme de famille ait été préférée à l'autre. Les conditions économiques, qui ont changé pendant ces trente-cinq dernières années, sont partiellement responsables de ce changement. La famille, quelle que soit sa forme, demeure un des éléments les plus importants de la structure sociale de l'Île.

Il va sans dire que le type idéal de la famille catholique leur est proposé en modèle: mariage précoce, indissolubilité du mariage, autorité des parents et plus particulièrement du père, famille nombreuse, défense de se marier entre proches parents, tels sont les modèles que l'Église prêche et préconise depuis de longs siècles à ces Canadiens français. En principe, les insulaires se conforment à ces modèles et une observation superficielle n'y verrait pas les courants libres et les caractéristiques particulières dont cette institution s'entoure. On peut dire que la famille fait essentiellement partie de la catégorie des impératifs religieux et que comme telle ses normes sont explicitées et commentées, par l'Église, depuis des générations et des générations; nous aurons l'occasion d'observer l'effet

[1] Ce nom, comme certains autres, a été inventé pour éviter de froisser certaines susceptibilités.

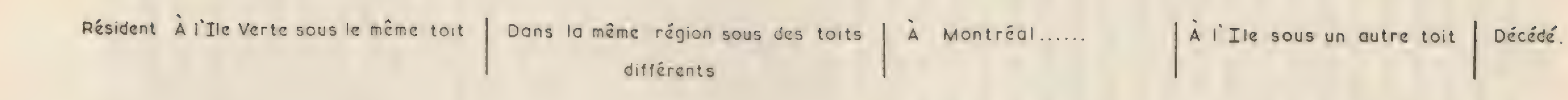
que peuvent avoir sur la famille les normes de l'Église ainsi que sur certaines autres institutions. La famille de l'Île Verte, dont plusieurs des éléments composants se conforment à cet idéal, forme la base de la structure sociale. Les jeunes se marient aussitôt qu'ils le peuvent, l'autorité des parents demeure grande, l'indissolubilité du mariage reste sacrée, les familles sont nombreuses et les mariages entre proches parents ont tendance à disparaître. De l'avis des curés, c'est au sujet de cette norme qu'on semble avoir rencontré le plus de difficulté; manque d'occasions de se marier, inimitié entre certaines familles ou certain groupe de familles et manque de cristallisation sentimentale à l'endroit de l'être aimé; on se marie à telle personne non pas parce que c'était "elle", mais bien parce que ça "adonnait" comme ça.

La famille, comme nous l'avons vu, est nucléaire ou indivise; il semble que depuis le début de son histoire, l'île a été peuplée comme elle l'est maintenant ou du moins que, depuis environ un siècle, les conditions n'ont pas grandement changé; la plus grande influence, celle de la religion catholique, est restée sensiblement la même et, étant donné que la famille est une institution sociale qui a subi une influence prépondérante de la part de l'Église, on peut en conclure que, dans ses grandes lignes, elle est restée ce qu'elle était; s'il est vrai que les normes fondamentales de la famille sont restées les mêmes, le cycle de la famille change quelque peu avec l'économie qui a varié depuis un certain nombre d'années. Alors que dans les paroisses rurales du Québec, avant la période de la saturation, les fils s'établissaient près du père et que la famille nucléaire ne se dispersait pas en se développant, ce point de saturation a été vite atteint à l'Île Verte; bien vite, les filles et les garçons durent quitter la terre paternelle et même la paroisse pour aller s'établir ailleurs; l'île a servi de réservoir à l'immigration vers les villes et les États-Unis. Comme il n'y a qu'un seul des fils,—les filles n'héritent presque jamais de la terre familiale,—qui doit rester sur la terre, il devient vite évident que plusieurs devront partir de la maison paternelle. A quel âge ce problème commence-t-il de tracasser les adolescents; c'est difficile de s'en rendre compte et les cas ne sont pas tous semblables. Ces dernières années, la guerre a résolu bien des problèmes, qui se posaient avec assez d'acuité, il y a quelques années. Examinons le cas d'une maisonnée qui comprend le père, la mère, des enfants en bas âge et les grands-parents. Le grand-père s'est donné à son premier fils; ils ont passé un contrat devant le notaire dans lequel sont stipulées toutes les obligations des deux parties; on s'est arrangé pour que les vieux reçoivent leur pension de vieillesse[1]; le grand-père travaille encore à des ouvrages assez peu fatigants tandis que la grand-mère prend soin des enfants,—les grands-parents, dans presque toutes les familles prennent grand soin de leurs petits-enfants, les cajolent et les gâtent. (Il y a toutefois une famille aberrante sous ce rapport; quelques sœurs qui sont maintenant grand-mères font preuve d'un comportement qui diffère de celui de

---

[1] Maintenant toute personne âgée de 70 ans reçoit cette pension; avant 1950, il y avait certaines restrictions quant aux moyens d'existence des personnes âgées.

FAMILLE IMMÉDIATE D'UN INDIVIDU



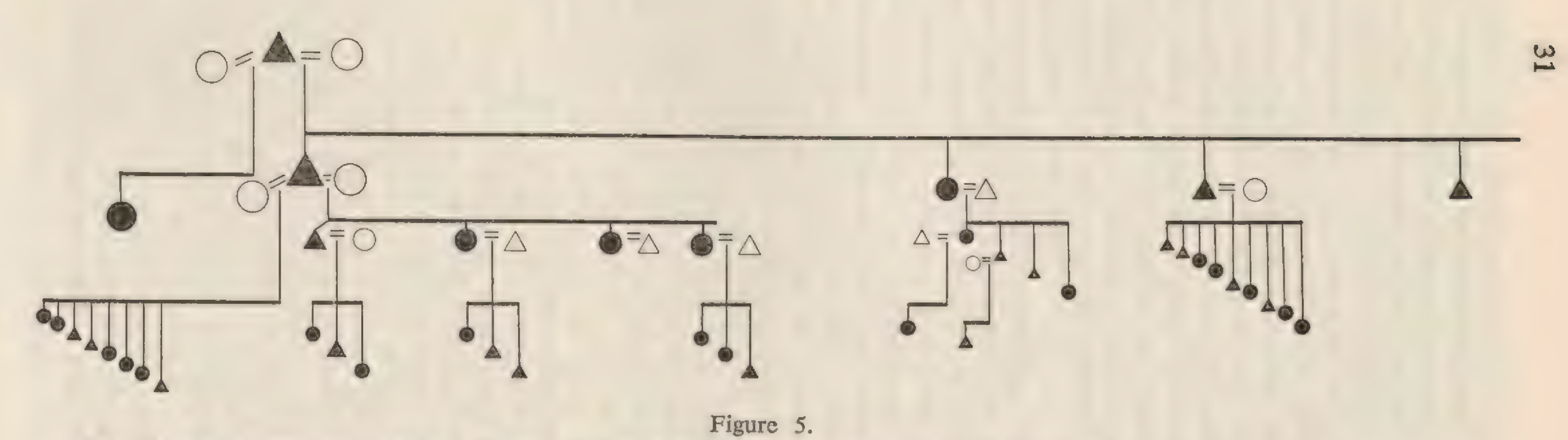


Figure 5.

(Les triangles indiquent qu'il s'agit d'hommes, les cercles représentent des femmes; quand les symboles sont noirs et pleins, les personnes qu'ils représentent sont nées à l'Île.)

la majorité des grand-mères; elles veulent avoir plus d'autorité que leur mari et n'aiment pas beaucoup amuser leurs petits-enfants.) Le père et la mère s'accommodent du mieux qu'ils peuvent de cette cohabitation. La bru, si elle est de l'Île, connaît ce genre de vie puisque pendant son enfance et son adolescence elle a elle-même vécu avec ses grands-parents; dans sa nouvelle existence, elle ne fait que changer de parents; elle quitte les siens pour vivre avec ceux de son mari. Quand la bru ne vient pas de l'Île, on peut être sûr que cette question a été débattue; le plus souvent, ce n'est pas de gaieté de cœur que la jeune fille va s'installer dans une maison où il y a des vieux. Souvent, il arrive qu'une jeune fille donnera comme raison, pour n'avoir pas épousé tel jeune homme, que c'est à cause des vieux qui habitent la maison qu'elle aurait habitée si elle l'avait épousé. Quant au mari, c'est toujours chez ses parents qu'il habite puisque, si on épouse des femmes de l'extérieur, on importe très rarement de mâles. La vie se passe donc ainsi, tant bien que mal, pendant que la troisième génération grandit. Le père et la mère, qui ont trimé assez dûr depuis une douzaine d'années, voient leurs enfants grandir avec beaucoup d'intérêt; ils ont bien hâte qu'ils leur viennent en aide. Selon le curé, on pousse même un peu trop loin ce désir, en somme légitime, de faire travailler ses enfants. A ce sujet, le curé emploie même le mot d'exploitation des enfants par leurs parents: "des enfants, ça doit travailler et ça doit rapporter. Pour eux, ce ne sont pas les parents qui sont faits pour les enfants, mais les enfants pour les parents." Les statistiques de la fréquentation scolaire semblent lui donner raison; au moment des travaux saisonniers, il y a une baisse sensible de l'assiduité scolaire: on se sert des enfants pour les travaux de la terre et de la pêche. Les enfants continuent de grandir et les parents les emploient toujours aux travaux de la terre, de la maison et de la pêche. Un premier fils vient en âge de se marier alors qu'il a encore de nombreux frères et sœurs en bas âge; ses parents sont encore assez jeunes, entre quarante et quarante-cinq ans. Il est alors peu probable que le fils qui veut se marier obtienne de ses parents qu'ils se donnent à lui. Comme il ne peut ni travailler à l'Île, ni s'établir à l'Île, il sera bien obligé de s'établir ailleurs, de quitter l'Île. Le cas des jeunes filles est encore plus angoissant. Au problème de faire sa vie, s'ajoute celui de se trouver un conjoint, ce qui à la rigueur est beaucoup plus facile pour le jeune homme; ce dernier peut d'abord tourner les yeux vers les jeunes filles de l'Île et ensuite vers celles de l'extérieur; il peut ramener une jeune fille étrangère chez lui. La jeune fille, au contraire, si elle ne peut se marier à l'Île, sera obligée d'aller s'établir ailleurs: devenir institutrice, faire du service domestique. Il semble qu'à ce moment intervient chez la jeune fille une rationalisation de son sort; comme elle habite l'Île depuis sa naissance et qu'elle n'en est pour ainsi dire pas sortie, elle s'y est attachée. Les habitudes de vie et de pensée de la petite communauté ont agi sur elle et l'ont enracinée là. Cet attachement est renforcé par le fait que, sur la côte sud, elle n'est pas considérée tout à fait de la même façon qu'elle l'est à l'Île; les classes sociales sont beaucoup plus marquées là

qu'elles ne le sont chez elle; son costume souvent indiquera qu'elle habite l'Île. Les habitants du premier village qu'elle rencontrera sur la côte la regarderont d'un peu haut; les insulaires ont la réputation d'être chicaniers et un peu étranges de caractère; elle ne pourra donc s'intégrer là qu'à une classe sociale assez inférieure et, là encore, elle aura recours à des parents, si elle en possède. Donc l'attachement qu'elle porte à l'Île et le peu de succès qu'elle rencontre dans les autres villages, la porteront d'un côté à se cramponner à l'Île, mais, d'autre part, elle se rend compte que si elle veut se marier, il lui faut quitter l'Île et bientôt elle se mettra à décrier l'Île, à dire que l'on s'y ennuie, que c'est arriéré. Une fille, qui récriminait contre la situation qui lui était faite, partit un beau jour pour la ville, promenade dont elle avait rêvé depuis plusieurs jours. Lorsqu'elle revint, après quelques heures, elle nous dit combien elle s'était ennuyée à l'extérieur et combien l'Île lui était devenue chère.

A cause de toutes ces raisons, il n'y a pas souvent de filles à marier et de garçons à marier qui soient prêts ensemble; les filles quittent l'Île plus tôt que les garçons; ceux qui veulent se marier sont prêts assez tard, ils doivent attendre que la famille de leurs parents soit élevée; d'un autre côté, à cause de la philosophie qui veut que les enfants aident leurs parents, ceux-ci essaient de retenir leurs enfants aussi longtemps qu'ils le peuvent. Voici à titre d'exemple un cas assez typique de la condition de la famille à l'Île Verte.

Chez les Paul Dupont, on peut caractériser ainsi ceux qui habitent sous le même toit. Monsieur Paul est celui qui se rapproche le plus du terrien des villages du Québec, il a opté tout à fait pour l'agriculture; il aime sa terre, travaille bien et n'est pas trop routinier. Sa première femme étant morte, il a gardé avec lui le fils qu'il a eu de son premier mariage; son deuxième enfant, une fille, s'est mariée à Montréal. Le fils qu'il a gardé avec lui s'est marié, à son tour, en continuant de vivre sous le même toit que son père; il a épousé la sœur de la deuxième femme de son père, qui lui a donné quatre filles et un garçon. Les quatre filles ont maintenant quitté l'Île, et seul le fils reste à la maison. Son grand-père se faisant un peu vieux, 70 ans en 1942, le père ayant été accidenté, sa mère étant morte et son père s'étant remarié en 1936, le jeune homme est resté à la maison. Les années passaient et il devenait en âge de se marier. La maison était pleine; son grand-père, sa grand-mère, son père, sa jeune femme et leurs enfants rendaient la situation complexe; il courtisait une jeune fille de sa parenté; la mère de la jeune fille, heureuse de voir sa fille courtisée par un jeune homme de l'Île, encouragea toutes les avances du jeune homme et, un jour il lui fallut épouser cette jeune fille. Elle vint vivre sous le toit des parents de son époux. Essayons de voir un peu les relations qu'entretenaient toutes ces personnes.

Le grand-père, marié en secondes noces à une personne qu'il n'aime peut-être pas autant que son ancienne femme, a des relations tout de même amicales avec elle; avec son garçon, tout semble marcher assez bien; le fils, quoique plus progressif que le père, continue à lui marquer du respect;

quant à sa deuxième bru, le grand-père trouve qu'elle élève mal ses enfants et qu'elle n'est pas assez sévère envers eux; à son petit-fils, il trouve toutes sortes de qualités: bon cœur, bon cultivateur; quant à sa petite belle-fille, il a l'air de l'aimer parce qu'elle est "avenante" et gentille; quant à ses arrière-petits-enfants, il ne les a pas en grande amitié parce que, selon lui, ils sont mal élevés.

Sa femme, sa deuxième, représente une espèce de femme qui est assez atypique parmi les femmes de l'Île; ses sœurs portent le pantalon dans leur maison, sont autoritaires et peut-être acariâtres; quant à elle, elle n'a pas eu la chance de faire montre de son caractère autoritaire. Elle n'a donné à son mari qu'un seul enfant, ce qui la rend encore atypique; dans cette maisonnée, elle se tourne forcément vers son vieux, qu'elle soigne bien et envers lequel elle est remplie d'attentions; ils font chambre et lit communs; quant au fils de son mari, elle se montre assez coulante envers lui parce qu'il est le maître de la maison, mais sans trop lui manifester de sympathie; quant à la belle-fille de son mari, c'est sur elle qu'elle semble déverser son acrimonie; cette dernière est en principe la femme de la maison, mais, en fait, la grand-mère la considère un peu comme une intruse; le petit-fils de son mari a une faute à se reprocher et elle s'en souvient; sa petite-fille est dans le même cas et elle se montre acrimonieuse et blessante envers elle; les arrière-petits-enfants de son mari sont à son avis mal élevés et font trop de bruit; elle ne se gêne pas pour les réprimander et les molester même, à l'occasion.

Quant à Oscar, il est le maître de la maison, son père s'étant donné à lui, il y a quelques années; il n'est pas souvent à la maison et fait mine de s'intéresser très peu à ce qui s'y passe, quoiqu'il soit parfaitement au courant de tout. Il a pris le parti de ne point parler; il entretient des relations assez amicales avec son père, qu'il respecte, avec sa femme qu'il ne semble pas critiquer ouvertement à cause des autres personnes qui se trouvent là, mais pour laquelle il n'a pas beaucoup de respect ni d'admiration; il semble assez bien s'entendre avec son fils Joseph, auquel il a inculqué un grand amour de la terre qu'il a pris lui-même de son père; quant à sa bru, il semble que ce soit sa réaction de mâle devant une belle femme qui prévaut. Envers ses enfants du deuxième lit, il se montre, somme toute, assez indifférent; il a tendance à s'occuper plus des plus jeunes que des autres.

La deuxième femme de monsieur Oscar est une sorte de pivot de centre, vers lequel convergent tous les courants; comme elle est toujours à la maison, qu'elle en est la maîtresse en principe, qu'elle est de la génération moyenne, sa position est à la fois centrale et dangereuse. Il semble qu'à cause des vexations verbales et autres dont elle est l'objet de la part de la belle-mère de son mari, elle a reporté l'attitude qu'elle a envers elle sur le père de son mari; pour elle, les vieux sont difficiles, acrimonieux; toutefois, son comportement envers eux ne correspond pas à l'opinion qu'elle en a et elle fait tout en son pouvoir pour éviter les heurts en ne parlant pas beaucoup et en contrariant le moins de personnes possible. Envers le fils

de son mari, elle est assez réticente parce qu'elle voit en lui un danger pour ses enfants: s'il hérite de son mari et qu'il commence à élever sa famille sous ce toit, que deviendront ses propres enfants? Envers la femme du fils de son mari, il semble qu'elle soit plus ouverte et plus sympathique; elles font toutes les deux front commun contre la femme du père de son mari; comme elles sont, d'ailleurs, à peu près du même âge, la catégorie d'âge et les intérêts particuliers à cet âge semblent prendre le dessus sur les motifs qu'elle aurait de se quereller avec cette personne. Nous reparlerons de l'attitude de la mère envers ses enfants quand il sera question des disciplines de l'enfance.

Quant à Joseph, ses relations avec les autres membres de la famille sont de nature assez spéciale; il semble porter beaucoup de respect à son grand-père; il en parle avec beaucoup d'admiration. Son grand-père est pour lui une espèce de modèle assez lointain; il s'efforce de lui plaire et de l'imiter; quant à la femme de son grand-père, il ne l'aime pas; il sait que c'est d'elle que partent toutes les chicanes et les cancans; il fait nettement une distinction entre son grand-père et sa femme. Envers son père, il manifeste beaucoup de respect et d'admiration, sans toutefois fermer les yeux sur le sort que ce dernier voudrait lui faire. Alors que depuis l'âge de 13 ou 14 ans, il a travaillé pour son père, que pendant sa maladie il l'a remplacé à la tête de la besogne, il ne peut maintenant continuer ainsi; il faut qu'il s'établisse lui-même; il a peur que son père ne lui cède pas la ferme parce qu'il a une deuxième famille qu'il lui faut élever. De désespoir il quitta l'Île avec sa femme et leur enfant pour aller travailler comme journalier dans une usine. Envers sa femme et leur enfant, il manifeste beaucoup d'amitié et de tendresse. Il ne semble pas très patient envers les enfants du deuxième lit de son père: ce sont des rivaux en puissance.

Quant à sa femme, elle semble vouloir plaire à tout le monde; elle veut se faire aimer et se faire pardonner sa légèreté; ses relations sont surtout cordiales avec le grand-père de son mari et la deuxième femme du père de son mari. Ses relations sont ici compliquées du fait que le grand-père a épousé une deuxième femme qui n'est pas la mère du fils qui vit sous le même toit et que ce fils a épousé une deuxième femme qui n'est pas la mère du petit-fils qui vit sous le même toit. Quoi qu'il en soit, il faut bien avouer que les normes culturelles jouent un grand rôle dans cette famille et que chacun oublie ses griefs pour aider à former une famille unie, une famille qui fera l'honneur de l'Île; cette famille a d'ailleurs la réputation d'être une des plus belles et des plus unies de l'Île; les gens la citent en exemple et l'admirent; il y a d'ailleurs beaucoup de prestige attaché au grand-père, au fils et même au petit-fils; les insulaires qui sont entourés de terriens ont appris à estimer l'agriculture qui ne comporte pas autant d'aléas que la pêche; ils envient un peu cette famille d'avoir une si grande terre et de faire de bonnes affaires.

Les terres n'étant pas très grandes et les pêches n'étant pas toujours en exploitation, les grandes familles deviennent plus vite un fardeau qu'elles ne

sont un actif; il n'y a pas vraiment de quoi faire vivre une plus grande population, étant données les conditions actuelles d'exploitation. Il n'y a qu'à certaines périodes, plus spécialement au printemps, qu'un supplément de main-d'œuvre est requis; nous ne trouvons pas à l'Île Verte le type des grandes familles dont les membres se partagent la besogne et qui s'établissent les uns à côté des autres; ici, il faut surtout vivre; les parents se soucient assez peu que les enfants soient instruits ou non, qu'ils quittent de bonne heure le village ou qu'ils y demeurent. Les liens de famille sont tellement étendus, on se connaît tellement bien, que les proches parents eux-mêmes sont englobés avec les autres habitants et que souvent c'est de ceux-là dont on se plaint le plus. N'empêche qu'il leur faut toujours tenir compte du degré de parenté qui les lie à tel ou tel individu. Un insulaire pouvait dire qu'il n'y avait pas une seule personne avec laquelle il n'était pas apparenté. Une autre personne me montra un insulaire en me disant: "c'est mon beau-frère; il a épousé en secondes noces la sœur de ma femme; c'est aussi mon oncle, il a épousé en premières noces la sœur de ma mère et c'est aussi mon cousin, comme tout le monde". De ces divers liens de parenté il résulte que les personnes ne savent plus très bien sur quel pied danser; la culture locale veut que l'on soit très respectueux pour son oncle, mais par contre que l'on soit à tu et à toi avec son beau-frère; quant aux cousins, ils sont tellement nombreux que les comportements entre cousins ne se différencient pas beaucoup des comportements entre étrangers. Ce qui brouille surtout les cartes, c'est que celui qui s'est marié deux fois a rompu avec les classes d'âge; son père devient son beau-frère et son neveu devient son beau-frère; cette personne, en changeant de classe d'âge par ses mariages, complique les attitudes que les normes culturelles prescrivent; on ne s'adresse pas sur le même ton à son oncle et à son beau-frère; résultat, les deux hommes sont en brouille; comme c'est la relation oncle-neveu qui a d'abord été établie, c'est elle qui a tendance à demeurer même après l'établissement d'autres relations. En parlant, le neveu dira "mon oncle" et nous fera remarquer ensuite que c'est aussi son beau-frère; cet élément est jusqu'à un certain point cause de frictions dans la communauté. Je ne crois pas que les fréquentations se fassent surtout entre parents; ce n'est pas le critère décisif; en dehors de la famille immédiate il n'est pas sûr qu'un régime préférentiel soit établi entre les insulaires.

Les normes culturelles veulent que la famille soit nombreuse; il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas conflit entre les individus et les normes. Dans une famille, la fille aînée de 19 ans demeure chez ses parents pour aider sa mère, mais se promet bien de quitter l'Île un jour, parce qu'elle ne veut pas avoir une grande famille. A 39 ans, une mère de famille a 8 enfants; elle en attend un autre; elle sait qu'il existe des méthodes pour limiter les naissances, mais elle ne les connaît pas, ni ne les emploie; elle considère qu'une famille de 4 ou 5 enfants eût été suffisante, parce qu'elle n'a pas une grosse santé, dit-elle. Un insulaire a eu 22 enfants, de 2 femmes différentes, dont 10 de la première. Son fils, Léo, a épousé, il y a cinq ans, une fille de Cléophas Guichard; ils ont quatre enfants. Mme Léo considère qu'une famille de 10 enfants est une famille normale, cependant qu'une famille de 14 enfants

est trop nombreuse, à son avis. Devant le curé, une femme qui a eu 15 enfants dit: "C'est dûr sur la famille à l'Île, ça doit être le climat." Deux jeunes garçons, non encore mariés et d'environ vingt ans, sont d'opinion que 2 enfants constituent la famille idéale. D'une façon générale, ce sont les hommes qui désirent avoir le plus d'enfants tandis que les femmes, avant de se marier, n'en désirent pas beaucoup; après le mariage, elles se résignent à avoir une grosse famille; si elles mettent une limite, c'est plutôt par acquit de conscience sans être convaincues que leurs désirs auront quelque chose à faire. La tâche d'élever les enfants reste l'entière responsabilité des femmes dans presque toutes les familles. Les hommes désirent un garçon comme premier-né et les femmes une fille; mais on dirait qu'à mesure que les femmes vieillissent, elles se plaignent de plus en plus de leur sort et ne désirent plus de filles; "les filles, dit madame Adolphe, il y en a assez, elles souffrent tant."

Autres groupes sociaux

Les autres groupes sociaux n'ont pas d'importance bien grande; il faut dire que ces groupes sont assez peu étendus; c'est une communauté qui n'a pas encore dépassé le stade de l'organisation familiale; d'ailleurs le pourrait-elle avec une population aussi restreinte? Les insulaires font partie de la nation canadienne-française, mais sans sentir comme dans les villes et les villages toutes les implications que ce mot renferme. Par l'histoire, apprise à l'école, par les récits de chantiers de la Nouvelle-Angleterre, débités par ceux qui ont vécu aux États-Unis ou dans l'Ontario, on apprend certains faits, on acquiert certaines connaissances, mais on ne se rend pas bien compte de la situation spéciale du Canada ou de sa position dans le monde; la plupart du temps les politiciens ne prennent pas la peine de leur expliquer ce que c'est que le Canada français ou le Québec, ni quelquefois des problèmes qui sont en jeu dans une élection. On sait bien qu'à Ottawa il y a un gouvernement, mais on ne connaît pas beaucoup le rôle de ce gouvernement; c'est quelque chose d'infiniment distant. D'ailleurs, leurs députés ne sont rien moins les personnes susceptibles de leur parler d'autre chose que de la politique de l'Île. Donc, chez la plupart, insouciance complète quant à la nationalité; ils savent bien qu'ailleurs existent des gens qui pratiquent d'autres professions, qui ont plus d'argent qu'eux, qui se logent autrement, mais c'est loin tout cela; ce qui compte, ce qui vraiment est à leur horizon et à leur portée, c'est le voisin, le poisson et la terre. A part une ou deux familles, parmi les plus anciennes, il n'y a pas de distinction de classe; et cette distinction même, entre une ou deux familles, est bien atténuée; rien de la morgue d'un patron pour ses employés ou d'un collet blanc pour l'ouvrier; c'est une déférence qu'on leur marque à cause des qualités ou de l'argent que ces gens possèdent. Au demeurant, c'est très minime comme stratification et on peut dire qu'excepté envers un ou deux vieillards, on ne manifeste rien qui ressemble à de la déférence; une plus grande stratification existe entre les classes d'âge. Il y a d'abord la classe des vieux, vieux qui se sont donnés à leurs fils et

qui travaillent encore pour eux; c'est probablement la classe qui obtient le plus de considération morale du reste des habitants; viennent ensuite ceux qui exploitent réellement les fermes, ceux à qui leurs parents se sont donnés et ceux dont les parents sont morts et qui cultivent la terre; ensuite les plus jeunes qui viennent de se marier ou qui vont le faire; en dernier lieu les plus jeunes qui ne se courtisent pas encore sérieusement ou pas du tout et les enfants; la classe la moins nombreuse est celle qui s'étend de 15 à 20 ans, car là on doit faire face au problème des enfants qui doivent quitter la famille pour s'embaucher.

Les statuts à l'Île Verte sont assignés aux individus sur la base du sexe premièrement; c'est la plus grande division que l'on puisse remarquer; il est actuellement peu d'activités où les hommes et les femmes prennent part ensemble; même pour aller à l'église, quand la distance est assez courte pour que les gens puissent marcher, on verra les femmes arriver après ou avant les hommes, mais toujours séparément; dans les voitures, les femmes s'assoient ensemble et les hommes de leur côté; j'ai vu des photographies exclusivement d'hommes ou de femmes. Dans les occupations quotidiennes, il est assez rare que les hommes et les femmes se rencontrent pour travailler; les femmes ont leur tâche bien définie et les hommes de même; c'est très rarement que les hommes iront veiller avec leur femme ou les femmes avec les hommes; monsieur Henri allait faire un bout de veillée chez le voisin et laissait sa femme à la maison; madame Dionne va veiller seule chez Mme Arthur Fraser; en dehors des repas et du lit, c'est bien rare que les deux se mélangent. Plus que la catégorie d'âge, le sexe sépare les gens, à l'Île.

Il y a bien d'autres groupes religieux et économiques, mais trop peu importants pour qu'on leur attache beaucoup d'attention; ces groupements, qu'ils soient religieux ou économiques, n'affectent pas la vie des insulaires. Le groupe le plus important était celui de la coopérative, mais malheureusement, il ne fonctionne plus; d'ailleurs on avait eu beaucoup de mal à mettre cette coopérative sur pied à cause de l'individualisme exagéré des pêcheurs et de leur constante méfiance.

Langage

La langue des insulaires est le français; un français un peu archaïque, un peu régional, mais qui demeure du français quand même. Nous avons fait l'expérience d'amener un Parisien à l'Île; le contact ne s'est pas fait très vite; les insulaires, en général, ne comprenaient pas très bien ce Parisien quand il parlait trop vite; d'un autre côté, le Parisien ne saisissait pas très bien les insulaires et devait les faire répéter assez souvent. La plupart des termes et des tournures régionales ont été catalogués dans le "Glossaire du Parler Français au Canada" et dans le "Ramage de mon Pays" de Victor Barbeau. Le débit est assez lent; on y note peut-être moins d'anglicismes que dans certaines autres régions. Nous avons noté en appendice les archaïsmes et les tournures particulières qui semblent n'avoir pas été enregistrés par les compilateurs du Glossaire.

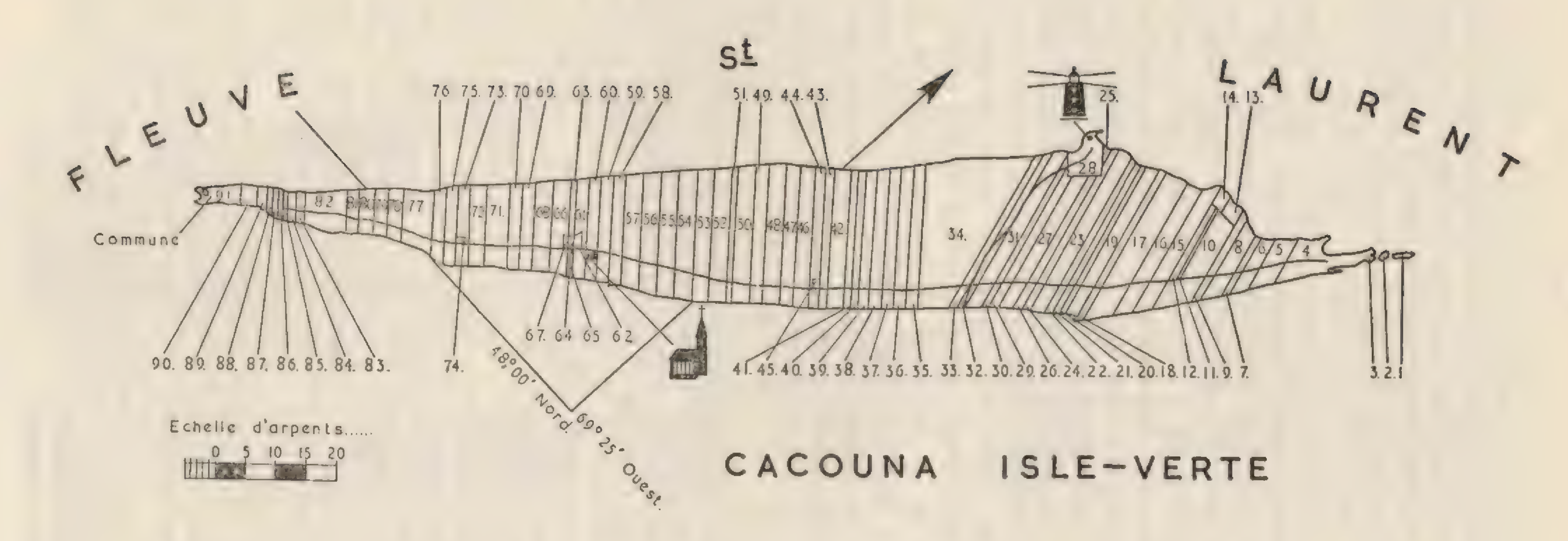

FLEUVE St LAURENT
76. 75. 73. 70. 69. 63. 60. 59. 58.
51. 49. 44. 43.
25.
14. 13.
34.
Commune
90. 89. 88. 87. 86. 85. 84. 83.
74.
67. 64. 65. 62.
41. 45. 40. 39. 38. 37. 36. 35. 33. 32. 30. 29. 26. 24. 22. 21. 20. 18. 12. 11. 9. 7.
3. 2. 1
48°00' Nord. 69°25' Ouest.
Echelle d'arpents......
0 5 10 15 20
CACOUNA ISLE-VERTE

Figure 6.

Propriété

Tous les chefs de familles sont propriétaires des maisons qu'ils occupent; il n'est pas question de louer les terres, il faut les acheter; la plupart des chefs de familles sont cultivateurs-pêcheurs et, en 1932, le curé dans son rapport évaluait la propriété moyenne à $2,500 environ. L'Île est divisée en 91 lots dont la largeur varie entre 1 et 5 arpents; la plupart sont de 3 arpents de largeur; quant à la longueur des lots, elle varie considérablement depuis 20 arpents jusqu'à 5, la moyenne étant à peu de 15 arpents; la valeur des lots varie grandement. La plupart des lots débouchent sur la mer au nord et au sud, à l'exception de quelques-uns qui ne débouchent que sur le nord ou le sud; quelques lots, surtout aux extrémités de l'Île, sont impropres à la culture, soit qu'ils soient trop rocailleux ou marécageux; ces lots sont acquis soit pour y établir des pêches ou encore, dans le cas de l'extrémité ouest, pour servir de pâturages. En consultant le cadastre, on constate que la plupart des lots sont morcelés; le maire de l'endroit, l'homme le plus au courant de la petite histoire et de la généalogie, croit que ces petits bouts de terre étaient destinés à égaliser la part que chaque enfant recevait de son père.

L'acquisition de la propriété se fait généralement par héritage, un des fils héritant de son père une partie ou la totalité de ses biens; nous possédons la liste des propriétaires en 1913 et celle de 1948, étape qui correspond à peu près à une génération sociale:

N° du lot	*Propriétaire, 1913*	*Propriétaire, 1948*	*Relations entre les deux propriétaires*
1	P.-A. Fraser	Daniel Fraser	fils
2	Narcisse Lévesque	Antoine Lévesque	fils
3	Narcisse Lévesque	Antoine Lévesque	fils
4 p.	P.-A. Fraser	Daniel Fraser	fils
5	Edmond Caron	René Dionne	non app.
6	Edmond Caron	René Dionne	non app.
7	Samuel Lafrance	Ernest Lafrance	fils
8	Samuel Lafrance	Ernest Lafrance	fils
9	Philippe Fraser	J.-E. Fraser	fils
10 p.	Philippe Fraser	J.-E. Fraser	fils
10 p.	Philippe Fraser	Joseph Lévesque	cousin
11	Philippe Fraser	Émile Lévesque	neveu
12	Isidore Chassé	Émile Lévesque	neveu
13	Isidore Chassé	Émile Lévesque	neveu
14	Émile Lévesque	Joseph Lévesque	fils
15	Georges Marquis	Firmin Marquis	fils
16	Isidore Chassé	Émile Lévesque	neveu
17 p.	Edgar Lévesque	Maurice Lévesque	neveu
17 p.	François Lévesque	François Michaud	non app.
18	Georges Michaud	Napoléon Fraser	non app.
19	Rémi	François	fils
20	René Lindsay	Gérard Michaud	non app.
21	Joseph Michaud	Gérard Michaud	fils
22	Joseph Michaud	Gérard Michaud	fils
23	Georges Lévesque	Aldéric Michaud	non app.

N° du lot	Propriétaire, 1913	Propriétaire, 1948	Relations entre les deux propriétaires
24	Georges Lévesque	Aldéric Michaud	non app.
25	Télesphore Lafrance	Antonio Lafrance	frère
26	Télesphore Lafrance	Victor Lafrance	fils
27 p.	Joseph Dionne	Edgar Dionne	fils
27 p.	Joseph Dionne	Victor Lafrance	non app.
28	—	—	—
29	Jean Lafrance	Victor Lafrance	frère
30	Jean Lafrance	Victor Lafrance	frère
31	Frs. Michaud	Napoléon Fraser	non app.
32	Arias Caron	Napoléon Fraser	non app.
33	Georges Caron (fils de Jos.)	Georges Caron	petit-neveu
34	Jos. Lévesque	Isidore Lévesque	fils
35	Jos. Lévesque	Isidore Lévesque	fils
36	Jos. Lévesque	Isidore Lévesque	fils
37	François Lévesque	Maurice Lévesque	fils
38	Edgar Lévesque	Antoine Lévesque	neveu
39	Edgar Lévesque	Maurice Lévesque	neveu
40	Edgar Lévesque	Maurice Lévesque	neveu
41	Alexandre Fraser	Lorenzo Michaud	neveu
42	P.-A. Fraser	Daniel Fraser	fils
43	Émile Fraser	Léo Fraser	petit-neveu
44	Baptiste Caron	Télesphore Caron	fils
45	Baptiste Caron	Télesphore Caron	fils
46	Baptiste Caron	Télesphore Caron	fils
47	Georges Caron	Télesphore Caron	neveu
48	Émile Fraser (fils d'Alex.)	Léo Fraser	petit-neveu
49	Georges Caron	Télesphore Caron	neveu
50	Arias Caron	Lorenzo Michaud	cousin
51	Alexandre Fraser	Hormisdas Ouellette	non app.
52	Olivier Caron	Dominique Caron	fils
53	Émile Fraser	Télesphore Caron	non app.
54	Émile Dionne	Edgar Dionne	fils
55	Émile Fraser	Camille Ouellette	non app.
56	Achille Caron	Hormisdas Ouellette	non app.
57	Philippe Dionne	Georges Dionne	fils
58	Alphée Caron	Alphée Caron	même prop.
59	Alphée Caron	Alphée Caron	même prop.
60 p.	Achille Caron	Hormisdas Ouellette	non app.
60 p.	Théodore Caron	Vᵉ Dan. Fraser	non app.
61	Arthur Ouellette	Hormisdas Ouellette	fils
62	Arthur Ouellette	Fabrique	—
63 p.	Arthur Ouellette	Georges Fraser	non app.
63 p.	Arthur Ouellette	V. Don	non app.
64		Fabrique	—
65	Alexis Fraser	Vᵉ Alexis Fraser	même prop.
66	Chs. Caron	Georges Fraser	neveu
67	Émile Fraser, père	Émile Fraser, fils	fils
68	Émile Fraser, père	Émile Fraser, fils	fils
69	Louis Fraser	Émile Fraser	neveu
70	Arthur Fraser	Amédée Fraser	fils
71	Joseph Dionne	Edgar Dionne	fils

N° du lot	*Propriétaire, 1913*	*Propriétaire, 1948*	*Relations entre les deux propriétaires*
72	Joseph Fraser	Henri Fraser	fils
73	Joseph Fraser	Henri Fraser	fils
74	Joseph Fraser	Henri Fraser	fils
75	Georges Dionne	Philippe Dionne	fils
76	Olivier Caron	Dominique Caron	fils
77	Georges Caron, père	Georges Caron, fils	fils
78	Georges Caron, père	Jérémie Michaud	non app.
79	Georges Caron, père	Jérémie Michaud	non app.
80 p.	Georges Caron, père	Jérémie Michaud	non app.
80 p.	Georges Caron, père	Henri Fraser	non app.
81	Guichard, père	Cléophas Guichard	fils
82	Arias Caron	Georges Caron	neveu
83	Arthur Fraser	Amédée Fraser	fils
84	Georges Dionne	Philippe Dionne	fils
85	Georges Guichard	C. Guichard	fils
86	Georges Guichard	Cléophas Guichard	fils
87	Émile Fraser (fils d'Alex.)	Cléophas Guichard	?
88	Georges Guichard	Cléophas Guichard	fils
89	Arias Caron	Dominique Caron	neveu
90	Arias Caron	Dominique Caron	neveu
91	Arias Caron	Dominique Caron	neveu

On voit, par cette liste des lots et des propriétaires, que dans un pourcentage élevé de cas, les terres se transmettent de père en fils ou, dans certains autres cas, d'oncle à neveu; les terres elles-mêmes ont tendance à rester dans la même famille. On notera que l'Île est divisée en 91 lots, alors qu'il n'y a qu'une quarantaine de maisons. Les lots sur lesquels sont bâties ces maisons sont ceux-là justement qui restent à l'intérieur de la famille immédiate; il arrive cependant que le propriétaire peut ne pas avoir eu d'enfant ou ne plus avoir d'enfant à l'Île; dans ces cas-là, les terres auront tendance à passer au frère, au neveu ou au cousin. Quant aux lots sur lesquels personne n'est bâti, ils ont plus tendance que les premiers à passer entre les mains étrangères. Souvent, le lot ainsi cédé sera situé assez loin de la maison de celui qui le possède; le propriétaire qui est près de ce lot fera alors pression pour l'obtenir. Les transferts de lots à des non-apparentés se sont faits presque exclusivement ainsi. Il arrive aussi qu'une famille entière quitte l'Île; dans ces cas-là, la terre est vendue au plus offrant.

Gouvernement

Nous avons affaire ici à un groupe de Canadiens formant une municipalité, si l'on se place du point de vue de l'organisation politique de la province de Québec, une paroisse si l'on envisage cette agglomération du point de vue de l'organisation religieuse, et une communauté si l'on se place du point de vue de l'anthropologie.

C'est une paroisse parce qu'elle possède toutes les caractéristiques et tous les attributs de cette unité dont les éléments sont les suivants: *a*) une église

qui appartient exclusivement à la communauté, *b*) un groupe délimité de pratiquants, *c*) un curé, *d*) la conscience de former un groupe distinct des autres. C'est aussi une communauté, c'est-à-dire qu'elle forme un sous-groupe qui possède plusieurs caractéristiques d'une société mais à une échelle réduite. Le terme de communauté implique une aire territoriale donnée, des relations et des contacts personnels très nombreux entre ses membres et une homogénéité d'intérêts et de culture. C'est cet aspect communautaire que nous étudions dans cette monographie.

Cette communauté n'est pas isolée, ni physiquement, ni culturellement; elle entretient des rapports avec le monde extérieur et fait partie d'un comté, d'une province, d'une nation et d'un état. S'il est vrai de dire que ses rapports avec ces institutions sont peu nombreux et ténus, il n'en reste pas moins qu'il faut en tenir compte. La municipalité de l'Île Verte fait partie du comté de Rivière-du-Loup et son maire assiste aux réunions du conseil de comté: les problèmes discutés à ces réunions ont trait à l'entretien des routes, aux problèmes particuliers de l'administration des municipalités; ces relations sont en somme très brèves et n'affectent qu'une seule personne, le maire. C'est surtout sur le plan provincial et fédéral que le comté prend son importance. Bien que les deux circonscriptions, provinciale et fédérale, n'aient pas la même étendue, la plupart des villes et des villages importants du noyau de cette aire géographique font partie du même comté, au fédéral et au provincial. Les élections fournissent l'occasion à certains individus de paroisses voisines de se visiter; il est toutefois assez rare que ces occasions soient saisies par les insulaires; tout au plus, quelques-uns iront-ils à certaines assemblées politiques à l'occasion des élections, provinciales surtout. La politique fédérale est loin de susciter autant d'enthousiasme que les élections provinciales; sans vouloir affirmer que le niveau de celles-là soit plus élevé que celui de celles-ci, on peut affirmer que les élections fédérales ont l'air plus sérieuses, que les problèmes et les hommes en cause à Ottawa étant plus lointains et moins bien connus peut-être, il s'y mêle un je ne sais quoi de plus solennel et de moins familier. Les candidats, tant fédéraux que provinciaux, ne font rien pour sortir les individus de leur île et les intéresser aux problèmes généraux de l'administration centrale ou provinciale. Envers la politique en général, les insulaires, comme plusieurs de leurs concitoyens du reste de la province, sont devenus très cyniques; ils ne semblent pas pouvoir parler de ce sujet sans se croire obligés de faire des gorges chaudes, sans dire que les politiciens les trompent et qu'ils ne méritent pas leur confiance.

Nous avons eu le privilège d'être les témoins d'une campagne électorale à l'Île Verte, en 1948. L'élection eut lieu le 28 juillet et nous fûmes sur les lieux depuis le premier juillet jusqu'au mois de septembre, ayant ainsi l'occasion d'observer les jours qui précédèrent l'élection, l'élection elle-même et les jours qui la suivirent.

Le 16 juillet, J. M., un homme de 32 ans à peu près, déclare qu'il ne s'attend pas à une forte majorité à l'Île parce que, dit-il, "beaucoup se disent pour nous qui vont voter contre nous." Il dit avoir toujours été pour l'Union

Nationale depuis qu'il a l'âge de voter; "maintenant on me croit tel et même si je disais avoir changé on ne me croirait pas; il vaut donc mieux pour moi continuer à voter pour le même parti et en tirer le plus possible." Un autre, M. E. L., déclare n'avoir jamais rien accepté d'un certain parti, en dépit des offres qu'on lui a faites; il a travaillé pour le gouvernement fédéral et ne voudrait pas risquer de compromettre ses chances avec ce parti en acceptant de l'argent de l'autre parti; comme il dit ne pas aimer beaucoup le travail, il croit que le meilleur moyen de concilier tout cela, c'est de rester attaché à un parti.

Un peu avant les élections, on parle du député fédéral; tous s'entendent pour le louer; mais dans cette campagne ils ne voteront pas pour le candidat libéral, bien qu'ils soient libéraux à Ottawa; les raisons qu'ils donnent ne sont pas des raisons d'ordre politique, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas fondées sur la valeur des programmes et des réalisations de chacun des groupements politiques, mais sur des considérations plus immédiatement pratiques. Dans une cuisine on discute de "politique"; un jeune homme de 20 ans raconte que les organisateurs d'un parti ont voulu le faire voter, bien qu'il ne fût pas en âge, croyant qu'il voterait pour eux; quand les organisateurs se sont aperçus qu'il voterait pour leurs adversaires, ils n'ont pas insisté pour faire mettre son nom sur les listes électorales. La mère de ce jeune homme se dit inquiète au sujet du secret du vote; elle croit qu'un certain parti a les moyens de découvrir pour qui les gens ont voté. Deux jeunes hommes affirment qu'ils voteraient pour quiconque leur donnerait $200; un autre, un vieux garçon, déclare avec emportement qu'un homme qui vend son vote n'est pas un homme.

Il est à remarquer que les discussions entre partisans opposés ont trait presque invariablement aux chances que chaque parti a de remporter la victoire; chacun s'intéresse à cette partie colossale qui doit se jouer et suppute les chances de chacun; on appelle cela faire la vérification des listes électorales; on examine le cas de chaque personne et on essaie de juger pour quel candidat elle votera. Le dimanche qui précède l'élection, le curé lit le mandement des évêques sur les élections et enjoint à chacun de donner un vote libre et honnête. Jusqu'au dernier moment, quelques personnes font mine d'être incertaines, disent qu'elles ne voteront pas, qu'elles sont mécontentes de l'organisation et attendent qu'on leur donne satisfaction; des gens acceptent de l'argent et votent un peu comme ils l'entendent; on fait aussi grand cas des nouvelles des pronostics que l'on entend sur la rive sud. Celui des deux candidats qui a moins d'argent à distribuer que son adversaire donne le conseil aux gens d'accepter l'argent qu'on leur offre et de voter ensuite selon leur conscience. L'organisateur même d'un parti nous avoue ne pas s'y entendre en politique, mais qu'il a déjà décidé qu'il serait en faveur de tel parti et que maintenant il faut marcher. Il a visité toutes les familles pour établir les listes électorales; pas une personne, dit-il, ne s'est déclarée libérale: "c'est bien embêtant, nous dit-il en riant, si on donnait de l'argent à tous ceux qui promettent de voter pour nous, il ne nous en resterait plus pour nous." Le 6 juillet, le parti le plus riche a

distribué l'argent aux votants. Il semble que tout le monde a reçu à peu près la même part, à l'exception peut-être des adversaires reconnus qui n'auraient eu que la moitié à peu près de ce que les autres ont touché. Au sujet de la distribution de l'argent, il y a d'ailleurs deux thèses en présence: les uns prétendent que l'argent doit être distribué selon les lignes de parti; d'autres, parmi les plus vieux et les plus influents, voudraient qu'on soutirât le plus d'argent possible à tous les partis en présence, et qu'ensuite l'argent fût réparti également entre tous les insulaires; dans ce dernier cas, le "nous" insulaire est très fort puisqu'il n'admet pas que l'on fasse de distinction entre les habitants de l'Île; le "nous" de la politique est très faible. Quoiqu'il y ait beaucoup de chicanes et de divisions intestines, quelques-uns ressentent à tel point la force du "nous, insulaires" qu'ils sont prêts à vouloir faire front commun contre tous les partis; le maire exprimait cette idée à peu près comme suit: "Tous les politiciens, tous les programmes sont menteurs et mensongers; pourquoi pas nous unir, nous ici, pour les exploiter tranquillement". D'ailleurs, comme nous l'avons dit, personne ne s'intéresse réellement à la politique; tout ce que chacun sait, c'est que l'élection est le temps pour eux de faire un bon coup d'argent; les politiciens eux-mêmes ne se donnent pas beaucoup la peine de leur expliquer ce qui sépare les partis en présence; le problème de la garde-malade de l'Île, celui du pont et du réfrigérateur représentent les questions qu'ils discutent le plus volontiers. L'un de nous pouvait noter ce qui suit: "A part quelques partisans plus enflammés, les habitants de l'Île gardent un certain scepticisme, indifférent quant aux hommes et aux programmes, intéressé quant aux petits profits personnels qu'une campagne électorale ne manque de leur apporter".

Quel que soit le parti élu, ils n'ont pas beaucoup l'occasion d'entendre parler de ce qui se passe à Québec; quelquefois, ils vont voir le député pour lui rappeler une promesse faite dans le feu des élections ou pour le faire arbitrer une chicane domestique. Les choses se passent à peu près de la même façon pour les élections fédérales, encore que le pouvoir fédéral soit encore plus *terra ignota* que le pouvoir provincial. Le député fédéral, toutefois, semble les impressionner plus que quiconque; c'est un individu qui n'a pas froid aux yeux et la légende s'en est emparée; c'est quelqu'un qui, selon eux, devrait être premier ministre.

Les élections municipales, quoique là encore les sentiments jouent un grand rôle et que les questions de personnalité influent beaucoup sur le résultat, semblent attirer beaucoup d'intérêt; il n'y a pas d'argent de distribué comme dans les autres élections et c'est plus particulièrement une question de famille qui se discute, avec beaucoup plus de véhémence que les autres élections. En 1948, le poste de maire était rempli par un homme de 74 ans, le meilleur cultivateur de l'Île, celui qui en connaît le mieux la petite histoire et dont les ancêtres sont les plus anciens habitants de l'Île; c'est probablement l'homme qui a le plus de prestige personnel et celui à qui on confie le plus volontiers ses soucis. Comme conseillers municipaux on voit d'abord le voisin du maire, un homme d'âge mûr, assez

bon cultivateur et pêcheur; le deuxième voisin du maire, un cultivateur assez prospère d'âge mûr; un troisième est aussi vieux que le maire; il y a encore le fils du maire, un homme de 50 ans, un autre assez vieux cultivateur et finalement un jeune de 33 ans, très ambitieux. Quelques observateurs superficiels nous avaient laissé entendre qu'il existait à l'Île des cliques permanentes qui se composaient de certaines familles; à toutes les occasions, selon ces observateurs, les gens prendraient parti selon leur allégeance. Je ne crois pas qu'une observation prolongée de la communauté justifie cette thèse; il n'y a pas de clique au sens sociologique du terme, si l'on entend par clique un groupe de familles qui s'acceptent comme égales, qui sont intimement liées et excluent le reste de la communauté locale. A l'occasion d'une question disputée, d'une élection, d'une chicane, il y a des factions, des partis, mais la composition de ces partis est essentiellement mobile; ces partis en présence varient avec les questions débattues; si on en examine la composition, on s'apercevra qu'il y a toujours des changements dans la structure. Tel individu qui était avec un autre pour défendre tel point de vue s'alignera avec tel autre dans une autre question; il est évident que le facteur déterminant dans la plupart des querelles, c'est l'intérêt particulier de chacun; mais il est à remarquer qu'en plus des personnes qui ont des intérêts immédiats, plusieurs personnes prennent parti pour l'un ou pour l'autre parti en considérant les avantages qu'ils pourront retirer de telle ou telle adhésion. Un autre facteur qui entre en jeu, c'est probablement une certaine loi de compensation; les gens n'aimeraient pas à s'aliéner trop définitivement telle famille, telle personne; on change alors de faction, de parti; comme chacun doit un jour ou l'autre rencontrer chacune des personnes qui habitent l'Île, mieux vaut se ménager des amitiés; ces exigences de la vie en société ont quelquefois raison des rancunes les plus tenaces. Les factions sont loin d'avoir un caractère permanent; même en politique, fédérale, provinciale et municipale, ce ne seront pas les mêmes individus qui feront partie des mêmes coteries ou groupes.

Dans la région, les insulaires ont la réputation d'être chicaniers et d'aimer un peu trop les procès. Un curé dans son rapport annuel à l'Évêque écrit en 1938: "On a abusé des procès, à l'Île, mais depuis 5 ans, les avocats n'ont guère d'ouvrage. Dans le passé, certains citoyens d'ici ont dépensé de fortes sommes dans des procès retentissants, mais dans la plupart des cas il s'agissait de défendre des avantages de grève pour sauver des intérêts alléchants", tels que la pêche et surtout la mousse de mer qui est disparue depuis 6 ans et dont le revenu était de $500 à $600 par année pour plusieurs familles. Il semble exact que les procès sont disparus; les Michaud et les Lévesque se sont chicanés jadis pour un droit de grève et ont plaidé bien longtemps; un autre procès retentissant fut celui entre la famille Achille Caron et celle d'Alphée Caron au sujet d'un accident de chasse où le fils d'Achille fut tué; le père de ce dernier, comme résultat du procès, quitta l'Île avec sa famille; il y revient depuis ce temps pour de brèves visites; il s'ennuie de l'Île. La question des écoles fut l'occasion

d'un autre long et épineux procès qui divisa l'Île en trois camps: est, milieu et ouest. A tous ces procès il semble difficile de trouver une cause générale: entêtement, désir d'avoir raison, goût de la discussion, individualisme excessif; dans quelques chicanes il semble bien que des intérêts économiques étaient en jeu; dans d'autres, ce fut la rancune.

Blason populaire

Après un mois de séjour, nous n'avions pas encore entendu de sobriquets qui auraient pu déceler de l'agressivité ou qui pussent être interprétés comme une décharge d'agressivité; nous n'entendions aucun sobriquet, de quelque espèce qu'il fût. Nous avons alors décidé de questionner une famille que nous connaissions plus intimement: nous avons alors appris que pour la plupart des gens il y avait un sobriquet personnel et, pour quelques-uns, un sobriquet de famille.

Spénard, Satin d'agrès
La Voune
Gignole
Babouin (de famille), Grandes Oreilles
Saint-Père, Le Petit Homme
Épissonné, Le Nain
La Belette (de famille)
Germain, La Belette (de famille)
Marie Crottée
Gros Sauvage
Gueule-pas-de-dents, Les Crocs
Barbeuse, Renifleux, Tit-Loup
La Popiche
Le Pit
La Zoute, Sans Agrès
Charlie, Sans Agrès (de famille)
Le Guibou
Nélie
Bilou
Tit-Pote, Tit-Viarge
Tête Chauve
Tit-Nomme

La Mère
La Peau d'Anguille
L'Œil Blanc
Pignolle
La Patte Croche
Bidette
Cheval de bois
La Brûlée
Cul de Chaudière (de famille)
Torfiel Marie
Bouledogue
Caouache (de famille)
Bobino
Le Sauvage
Pinel
Bill
Belette (de famille)
Bélier
La Moutonne
Canif
Moustache
Le Roteux, Mangeur de lait caillé

Cette liste nous a été fournie par une seule famille, c'est-à-dire d'une mère, aidée par ses deux filles. Nous avons nettement l'impression que si nous avions interrogé d'autres individus, d'autres familles, les listes qu'ils nous eussent fournies auraient été différentes, tant par le contenu que par la quantité des sobriquets. Il nous a semblé que ces sobriquets sont plutôt employés par les membres d'une même famille et spécialement quand on veut manifester de l'agressivité envers tel ou tel individu. Certains sobriquets peuvent être connus de plusieurs mais d'après certains recoupements, non systématiques il est vrai, que nous avons opérés subséquemment, la plupart sont employés plus spécialement par le groupe intime qu'est la famille immédiate. L'étude mériterait d'être plus poussée en comparant plusieurs listes de sobriquets obtenus dans différentes familles: on pourrait probablement y découvrir un moyen de se libérer des sentiments agressifs

que l'on a ou qu'on pourrait avoir contre quelqu'un. Il semble que souvent un individu peut connaître le sobriquet que telle ou telle autre personne a déjà employé devant lui pour caractériser un autre individu, mais qu'il ne l'emploiera pas jusqu'au jour où, pour une raison ou pour une autre, il ait à se plaindre de la conduite de cette personne envers lui; alors le sobriquet sortira comme une injure, même si en lui-même le mot n'a rien d'injurieux. Il est certains sobriquets qui sont connus de tout le monde, où il n'y a pas la moindre intention de malice et qui sont employés par tout le monde. Ainsi on verra dans la liste ci-haut donnée que le sobriquet de M. E. F. est La Zoute. Or, ce sobriquet est tellement connu et employé, qu'un jour, un jeune homme lui demanda tranquillement sa fille en mariage en l'appelant Monsieur La Zoute. Ce ne serait pas le cas du sobriquet donné à M. A. L., le Sauvage, où il y a manifestement une intention malicieuse. Il semble que les sobriquets qui sont donnés aux enfants par leurs parents et qui sont plutôt des signes de tendresse et d'affection, ceux-là, dis-je, ont chance d'être employés communément et de rester collés à l'individu; il en est de même de sobriquets de famille qui quelquefois sont de nature agressive, mais qui ne manifestent pas d'agressivité particulière à l'endroit de tel individu; les derniers, ceux qui sont créés par des membres de la communauté pour désigner tel individu, sont en général malicieux et ont tendance à varier avec les familles et avec la nature des sentiments qu'on se porte mutuellement.

Relations avec l'extérieur

Ces relations sont fréquentes mais de nature peu prolongée; plusieurs traversent à la terre du sud plusieurs fois la semaine, vont dans les magasins, à l'hôtel, boire de la bière, ou visitent leurs parents; ils discutent un peu de ce qui se passe, font leurs transactions, vendent des marchandises, en achètent d'autres et reviennent à l'Île; l'intérêt des conversations se concentre sur des faits que l'on se raconte mutuellement. Les habitants de l'Île n'ont, en général, jamais de contact avec l'étranger; ce n'est que lorsque des parents de l'Ontario ou des États-Unis viennent se promener que l'on apprend un peu ce qui se passe ailleurs, mais là encore l'intérêt se concentre sur les parents, les connaissances; on pourra parler pendant des heures d'une visite que l'on a faite à un parent ou à un ami et jamais on ne se fatiguera d'entendre tous les détails d'une maladie, d'une noce, d'un incident quelconque. D'autres visiteurs en profitent pour brosser aux gens des tableaux fantaisistes et quelque peu mensongers des pays et des événements; ce qui a chance de les intéresser, outre les narrations qui ont trait à des parents et à des amis, ce sont des événements extraordinaires et qui dépassent la plausibilité et la crédibilité; d'ailleurs les insulaires se tracassent en somme fort peu de tout ce qui peut arriver en dehors de l'Île ou aux alentours; leurs notions de géographie et d'histoire sont extrêmement rudimentaires; sentimentalement ils sont peut-être hostiles aux Anglais, mais, d'autre part, ils ne sont pas sans les admirer pour leur argent ou pour celui que les insulaires croient qu'ils ont.

Relations sexuelles

La question de la sexualité à l'Île est un domaine relativement facile à explorer à cause du peu d'inhibition qui existe à ce sujet; alors que dans d'autres communautés et surtout d'autres cultures, cette question est extrêmement tabou, à l'Île, les conversations, les anecdotes, les bons mots ont toujours plus ou moins trait à la sexualité; les grands-pères en parlent devant toute la famille; les femmes exercent aussi leur verve sur ce sujet. Le vieux Joseph dit que de son temps les mœurs étaient plus sévères qu'elles le sont aujourd'hui. Comment expliquer que l'on parle sans cesse de sexualité? Denis de Rougemont écrit: "A-t-on seulement remarqué que les siècles passés usaient très couramment d'un langage plus "grossier" que le nôtre,—signe d'une sensibilité sexuelle peu énervée, tandis que notre langage décoloré et faussement puritain correspond à une érotisation sans précédent des mœurs."[1] C'est un fait à remarquer qu'à l'Île on parle de sexe sans fausse honte et sans gêne apparente, devant n'importe qui, n'importe où. Et ce, malgré les canons de l'Église qui prêche la modestie dans les paroles et dans les actes. Ce semble être un des seuls sujets réjouissants que l'on trouve; on considère le sexe comme étant une source de plaisir sans pareille, les histoires, les chansons, les jeux sont autant de prétexte à sexualité. Il ne semble pas y avoir de tabou de la menstruation ni de la grossesse. Selon certains informateurs, ces périodes seraient, au contraire, fastes et attrayantes. Après l'accouchement, on doit rester 40 jours sans avoir de relations. Si le mariage reste le seul et l'unique moyen approuvé par la culture d'avoir des relations sexuelles, c'est que l'Église qui, dans ce domaine comme dans d'autres, influence fortement les coutumes et les mœurs, n'approuve que ce moyen. Les relations sexuelles sont absolument défendues avant le mariage et en dehors du mariage; les sermons insistent beaucoup sur ce point. Quoi qu'il en soit, le problème de la sexualité reste une question de tous les jours et les accrocs qui sont faits aux normes établies par l'Église semblent nombreux.

Si l'on ne se rapportait qu'aux documents officiels et aux comportements superficiels, on en conclurait assez vite que les comportements et les normes ont à peu près la même extension et que les modèles culturels, proposés par l'Église et acceptés par la culture, correspondent assez bien aux comportements réels. Cependant il n'en est pas ainsi. Si l'on fouille ce secteur,—et sans doute serait-ce la même chose pour les autres,—on découvre vite qu'il n'y a pas équivalence entre les modèles idéaux de comportement et les comportements. Disons que l'Église fait du mâle le maître de la société familiale; en encourageant les naissances nombreuses, l'Église fait de la femme un être dont la vie doit se passer à la maison à prendre soin des enfants et à vaquer aux occupations de la maison; l'Église, d'autre part, insiste en disant explicitement que la place de la mère est au foyer; à cause de la nature du travail, la femme ne participe pas du tout ou presque pas aux travaux de la pêche ni des champs. Le statut de la femme est, pourrions-nous dire, moins élevé que

[1] L'Amour et l'Occident, p. 336, Denis de Rougemont.

dans d'autres communautés rurales de la province de Québec; la femme représente certes un élément économique indispensable, mais à cause de la nature de ses tâches, de son statut général, elle est surtout objet sexuel et bien vite elle est surtout jugée comme reproductrice; les cas de femmes sans enfant attirent la curiosité, la pitié et quelquefois le discrédit. A l'occasion, les femmes elles-mêmes feront mine d'envier la femme sans enfant, mais très souvent ce n'est qu'une réaction superficielle en face de gens de la ville; leurs convictions religieuses reprennent le dessus pour plaindre les femmes sans enfant. Cela n'explique peut-être pas la licence verbale au sujet des choses sexuelles. Sans chercher de complexe, on pourrait peut-être dire que c'est la réaction de mâles non énervés dont les appétits sexuels sont satisfaits et qui en parlent comme les gourmets parlent d'un bon repas; d'un autre côté, il ne faut pas oublier qu'il y a souvent répression et frustration, parce que la femme se fane assez vite, qu'elle devient faible et maladive et que l'appétit sexuel requiert d'autres objets. Il faut aussi prendre en considération qu'à cause de l'exiguïté du lieu ces mêmes appétits n'ont pas l'occasion de se satisfaire en dehors du mariage. Les jeunes filles ont appris par les conversations qu'elles entendent et par la vie animale à porter attention aux choses du sexe et surtout parce que très tôt elles s'aperçoivent qu'il leur faut épouser quelqu'un de l'Île. Si elles veulent y demeurer, elles seront portées à ne pas marchander leurs faveurs sexuelles; il est assez difficile de se rendre compte du nombre de naissances illégitimes, parce que les statistiques paroissiales ne tiennent compte que des naissances illégitimes qui ont lieu à l'Île même et que pour des raisons faciles à deviner la plupart vont accoucher en dehors de l'Île. D'autre part une enquête systématique est difficile à conduire sur ce sujet délicat entre tous. Quoi qu'il en soit, certaines informations laisseraient croire qu'en proportion du nombre de jeunes filles, les naissances illégitimes ne sont pas rares; nous avons pu en recueillir cinq ou six cas d'une seule informatrice questionnée à brûle-pourpoint sur ce sujet. Quant aux jeunes garçons, ils ne sont pas bégueules et racontent volontiers leurs exploits; pour eux aussi la vie sexuelle n'est pas facile, car les jeunes filles sont assez rares; quand elles ne se sont pas mariées avant un certain âge, elles s'en vont à la ville travailler et se marier. Selon deux informatrices, les jeunes filles ne sont pas en sécurité à l'Île; elles craignent toutes les deux d'aller seules au nord de l'Île de peur d'être attaquées par des hommes; ces jeunes filles racontent que trois de leurs voisins essaient souvent d'avoir avec elles des rapports sexuels; il arrive quelquefois que garçons et filles aillent à Rivière-du-Loup se louer des chambres pour s'y rencontrer. Les jeunes filles sont moins intégrées à la communauté que les plus vieux et racontent plus volontiers ce qui ne leur plaît pas; alors que les plus vieux ne se plaignent pas trop souvent et vantent l'Île, au contraire, les jeunes filles, elles, s'en plaignent plus amèrement; elles sentent la condition qui leur est faite. Un homme d'une trentaine d'années causait un jour avec animation avec deux filles de l'endroit. Nous étant approchés, nous apprîmes vite qu'il s'agissait d'un problème sexuel; l'hiver précédent, une des jeunes filles avait dû se faire traiter à l'hôpital pour une maladie de peau attribuable à une cause

psychique; l'homme lui confiait qu'il avait entendu dire que c'était pour avoir un enfant qu'elle était allée à l'hôpital. La jeune fille s'emporte et menace de poursuivre en justice ceux qui ont donné naissance à ce cancan; nous avons trois caractéristiques des conversations ou des intérêts des habitants de la communauté: cancans, sexualité et procès, ou menace de procès.

Quant aux formes anormales de la sexualité, nous ne possédons pas beaucoup de données; un informateur nous a dit qu'il y a deux ans, "In Insula circiter quinque inveniebantur homosexuales." Une vieille femme nous dit qu'elle ne savait pas qu'il existait des invertis; tout le monde en parle avec dégoût. Pour expliquer que les hommes ont tous le sang chaud, une jeune fille nous dit que la plupart des habitants de l'Île seraient les descendants d'un lointain mariage incestueux. Dans bien des milieux, on parle de choses considérées ailleurs comme scabreuses en toute franchise et sans fausse honte.

La conception que les insulaires se font de l'amour n'est pas romantique. Comme Margaret Mead et Ruth Benedict l'ont déjà fait remarquer, la façon dont les enfants sont élevés peut expliquer jusqu'à un certain point ce défaut de "romantisation" des relations entre jeunes gens. Ces deux anthropologistes ont noté que le fait pour les enfants d'être élevés par plusieurs personnes, père, mère, frères, sœurs, grands-parents, oncles et tantes ne les prédisposait pas à identifier leur amour et leur attachement à un sujet unique. En effet, l'enfant qui reçoit des soins de plusieurs personnes, qui peut s'attendre à être récompensé ou puni, à être cajolé ou grondé par plusieurs personnes indifféremment, a peu de tendance à croire que l'amour ne doit s'associer qu'à une seule personne; dans des sociétés où la famille est ordinairement nucléaire, c'est-à-dire dans laquelle l'enfant n'a que ses parents pour prendre soin de lui et plus spécialement sa mère, il aurait tendance, selon Mead et Benedict, à identifier son attachement à une seule personne. Plus tard, à l'âge de la puberté, il rechercherait cet objet d'amour unique; il "romanticiserait" la femme qu'il va épouser plus tard. A l'Île, ce n'est pas le cas pour la majorité des amoureux. Les gens que l'on interroge sur le pourquoi de leur choix répondent très souvent: "c'est parce que ça "adonnait" ainsi". Leur témoignage est d'ailleurs confirmé par celui des curés qui, de tout temps, ont eu du mal à empêcher les mariages entre parents; ils se sont plaints aussi que les mariages se décident pour des raisons de commodité, de voisinage et "d'adon".

Loisirs

En parlant des loisirs à l'Île, il faudrait s'entendre sur le mot loisir: ce n'est pas une institution dont le caractère est fixe comme dans les communautés urbaines ou dans d'autres cultures. A la ville, les employés de bureau et les ouvriers ont érigé l'emploi de leurs loisirs en institutions; à tel jour, à telle heure, ils feront telle chose; ils ont une façon déterminée d'employer leurs loisirs. A l'Île, rien de semblable. Les loisirs ne sont pas institutionalisés; il n'y a pas de forme collective d'emploi des loisirs; il n'y a pas d'endroit commercialisé, ni même d'endroit où les gens s'assem-

blent pour jouer ou pour employer leurs loisirs en commun; il n'y a pas de forme organisée des loisirs. Comme l'étude du cycle de leur vie le prouvera, ce n'est pas qu'ils n'aient pas de loisirs, ce n'est pas non plus qu'ils n'aiment pas les activités gratuites; ce n'est pas qu'ils soient trop individualistes s'ils n'ont pas de forme collective de loisirs, mais le jeu, ou toute autre forme d'amusement, ne semble pas les attirer. S'il fallait toutefois nommer des façons organisées ou généralisées d'employer ces loisirs je nommerais la berceuse, les cancans et la conversation; ces trois termes sont fortement liés les uns aux autres, non seulement en théorie mais en pratique; quoique les conversations n'aient pas toujours lieu dans une berceuse, la plupart le sont; quant aux cancans c'est encore dans une berceuse qu'on s'y adonne le mieux.

La berceuse à elle seule mériterait une étude spéciale; il faudrait y décrire son origine, comment elle est venue au Canada, comment on la fabrique, quand on commence à s'en servir, le rôle qu'elle joue dans les veillées, comment on juge de la position sociale de quelqu'un par la chaise qu'on lui offre et par l'endroit où on place cette chaise. Nous nous bornerons à parler de la berceuse et de la fonction qu'elle joue dans l'emploi des loisirs. On peut dire que tout adulte se berce régulièrement. Quand? Quand il a une minute de répit; il se bercera en attendant son petit déjeuner; après ce repas, il se bercera encore en attendant de partir travailler aux champs; s'il visite un voisin dans la matinée et qu'il soit en bons termes avec ce dernier, il acceptera la berceuse qu'on lui tend et se bercera encore un peu; en attendant le déjeuner, berceuse encore. Après le repas, s'il ne fait pas la sieste, il se bercera; si un étranger vient à la maison, ce sera l'occasion de fumer une pipe en se berçant. Tous les instants qu'il aura de libres, il les emploiera à se bercer; il va sans dire, qu'après le dîner surtout et pendant la soirée, la berceuse sera le passe-temps tout trouvé. Chaque cuisine en compte plusieurs; le père et la mère en ont évidemment chacun une; s'il y a d'autres adultes, ils auront aussi leur chaise berceuse; si les plus jeunes s'en servent pendant que les plus vieux sont absents, vite ils les cèdent quand ils arrivent. Le visiteur que l'on veut honorer aura sa chaise berceuse dans le milieu de la cuisine et près du crachoir. Les loisirs sont ordinairement employés à se bercer. Dans l'après-midi on fait beaucoup la sieste. Si la position de la pièce le permet, les berceuses seront postées près des fenêtres; dans une cuisine que nous avons souvent visitée, le père et la mère avaient chacun une berceuse près d'une fenêtre de la cuisine et passaient une bonne partie de la journée à se bercer. La femme, qui travaille en général plus que l'homme, ne se berce pas aussi souvent que lui; dans la matinée, elle ne se berce presque jamais, si elle a une famille en bas âge; les femmes plus âgées ont plus de temps et donc se bercent davantage; dans l'après-midi et en soirée, les berceuses sont en pleine activité; c'est un passe-temps à la portée de toutes les bourses et auquel tous les membres de la famille s'adonnent. Il faudrait analyser l'effet que le rythme de la berceuse a sur l'esprit de ceux qui y sont soumis; c'est une occupation qui, semble-t-il, occupe à la fois le corps et l'esprit

et a un effet des plus rassérénants et lénitifs; il semble, à voir les gens se bercer, qu'aussitôt assis dans leur chaise, leurs soucis et leurs pensées s'envolent. Il semble que l'esprit, endormi par le rythme de la berceuse, devient moins angoissé; les pensées tristes qui peuvent l'assiéger se dissolvent.

Quant aux jeux de société, ils jouent un rôle beaucoup moindre que la berceuse, puisque ces jeux ne sont joués que très rarement et que c'est plutôt les jeunes gens qui les jouent. Nous reproduisons en appendice une courte étude que notre collaborateur Maurice Tremblay a déjà publiée ailleurs.

Cycle de la vie à l'Île

Comme il n'y a pas de médecin ni d'hôpital, tous les accouchements se font à la maison; depuis quelques années, le gouvernement provincial maintient une garde-malade en permanence. Avant ce temps, c'étaient des sages-femmes, des "pelles-à-feu", qui faisaient les accouchements. La femme enceinte ne prend pas grand précaution et son état n'est pas considéré comme extraordinaire; c'est quelque chose de naturel. Si les femmes protestent un peu après plusieurs naissances, c'est plutôt superficiellement. La connaissance des petites familles de la ville rend la femme un peu plus consciente de son sort; mais les contacts avec la ville et les autres cultures, anglo-canadienne et américaine, ne sont pas soutenus. Devant des citadins ou des membres d'autres cultures où d'autres normes sont en vigueur, les femmes protesteront contre leur sort, mais c'est à peu près tout ce qu'elles feront. Pendant à peu près toute la grossesse, les habitudes de vie de la maisonnée ne sont pas changées; ce n'est que vers la fin que la femme sort moins de la maison et se dispense d'assister aux offices religieux. Pendant l'été que nous avons passé là, une femme a accouché vers la mi-août. Bien qu'elle souffre d'une maladie des intestins assez grave, elle n'en continue pas moins à mettre au monde un enfant tous les ans. Avant l'accouchement, les gens au village parlaient quelquefois de "celle qui attend quelque chose". Les visites qu'on lui fit furent toutefois rares; nous n'avons pas eu connaissance que sa sœur, qui habite à trois portes, l'ait visitée pendant toute sa grossesse: les maris ont "eu quelque chose" et partant ne se voisinent pas. Bien qu'elle ait six enfants dont la plus vieille n'a que sept ans, cette mère n'avait personne pour l'aider; l'aînée trayait les vaches, aidait son père à fouler les voyages de foin. Le mari ne semble pas trop se soucier de l'état de sa femme; il est souvent parti de la maison et même de l'Île; il continue à vaquer à ses occupations habituelles. Avec les élections qui lui prennent du temps, il est moins souvent à la maison qu'à l'ordinaire. Il ne semble pas y avoir de coutume ni de croyance particulière à cette période; les femmes enceintes et toute leur maisonnée vivent comme si de rien n'était. La garde-malade visite quelquefois les patientes avant l'accouchement. Quand le jour de la délivrance arrive, les enfants vont chez un voisin; une parente ou une amie vient donner un coup de main. Quand tout est rétabli, les enfants reviennent à la maison et la vie recommence comme

à l'ordinaire. Le baptême a lieu dans le plus court délai possible après la naissance. Comme parrain et marraine, on choisira des parents ou des amis avec lesquels on est en bons termes; la cérémonie du baptême n'attire pas grand monde. Outre le père, le parrain, la marraine et la porteuse, il n'y a personne. Le curé a quelquefois des difficultés avec ses paroissiens au sujet du choix des noms; certaines personnes se font une spécialité de trouver des noms rares, exotiques; une mère avait demandé que son fils s'appellât Rival; le curé rétorqua qu'il ne croyait pas que ce fût là un nom propre; la porteuse répliqua qu'on l'avait trouvé dans le messager de Sainte-Anne et le curé dut s'incliner devant un tel argument. Le baptême ne donne pas lieu non plus ni à des fêtes ni à des réjouissances. Ordinairement, le parrain ou une autre personne amène le père boire une eau gazeuse au restaurant qui se trouve en face de l'église et chacun retourne chez soi. Il ne semble pas être question de présents offerts à la maman ni au nouveau-né; les visites sont aussi très rares; quelqu'un disait: "Pas de visite sans qu'il y ait quelque chose d'anormal". Depuis une quinzaine d'années et peut-être plus, la méthode de nourrir les enfants au sein a complètement disparu; on est passé du sein au biberon dans presque tous les foyers. Il semble que ce soit là une coutume aussi répandue et aussi immuable que les fausses-dents chez les femmes. (Il est curieux d'observer que bien que les deux sexes aient d'aussi mauvaises dents l'un que l'autre, ce ne sont que les femmes qui portent des fausses-dents relevées de-ci de-là de morceaux d'or; les hommes, eux, vont avec leurs morceaux de dents noircies.) Alors que la génération précédente est unanime à dire que les enfants étaient nourris au sein et ce, jusqu'à un âge assez avancé,—n'y a-t-il pas des personnes qui se souviennent d'avoir vu des écoliers aller rejoindre leur mère aux champs pour se nourrir?—on peut maintenant compter sur ses doigts les femmes qui nourrissent leur enfant au sein. Interrogées, les femmes répondent quelquefois que c'est trop de mal à se donner que de nourrir les enfants au sein, que c'est incompatible avec leur travail et quelquefois aussi, qu'elles sont trop faibles pour le faire. Il semble qu'il soit quelquefois extrêmement difficile de trouver le lait qui convient ou mieux la formule appropriée (dosage de lait et d'eau); nous avons observé le cas d'un enfant qui a failli mourrir, faute de boire le lait qui convenait à son estomac. Le sevrage varie de famille à famille; en général, il ne se fait qu'assez tard; plusieurs enfants sont encore au biberon à l'âge de trois ou quatre ans. Quand ils sont sevrés, ils conservent quelquefois la tétine jusqu'à un âge assez avancé. Le premier enfant reçoit ordinairement beaucoup de soins, soins qui vont en décroissant à mesure que la famille augmente. Les parents, occupés qu'ils sont à pourvoir aux besoins de toute leur famille, n'ont pas grand temps pour s'occuper de chacun des enfants; l'entr'aide entre frères et sœurs est de mise; les plus grandes de la famille s'occupent de leurs frères et sœurs. Il ne semble pas que dans la plupart des familles, le système de récompense-punition soit en vigueur; les parents ne se préoccupent pas de promettre quoi que ce soit à leurs enfants. Dans une famille que j'ai observée de près, je n'ai jamais entendu

rien promettre à des enfants pour obtenir quoi que ce soit; tout ce qu'on leur promet ce sont des gifles; il semble que le partage de l'autorité entre plusieurs adultes soit assez nocif pour l'enfant; il ne sait plus beaucoup où donner la tête; ordinairement il se ferme et se refuse; il devient hypocrite, toujours sur ses gardes et peut-être un peu sournois. Le contrôle sphinctérien est assez tardif; ce n'est ordinairement pas avant deux ans et demi ou trois ans qu'il est fait. Les dents sont très mauvaises; des jeunes enfants de quatre ans ont déjà les dents bien gâtées. Les enfants ne sortent pas de la maison avant plusieurs mois; en hiver, surtout, les enfants gardent la chambre, car on croit qu'en les mettant dehors, ils vont prendre froid. Ce n'est vraiment pas avant qu'il puisse marcher assez bien que l'enfant sortira. Comme les parents sont souvent trop pressés pour faire boire l'enfant couché et que les plus vieux ne veulent pas toujours s'astreindre à cette tâche, le biberon est quelquefois placé dans une position telle que l'enfant peut le prendre seul. Dans une famille, un enfant de quatre mois seulement était déposé, le matin, dans la cuisine près de la cuisinière où il passait toute la journée dans la chaleur et les mouches; le soir, on mettait l'enfant dans la chambre des parents pour la nuit. L'enfant porte une camisole, une couche et une robe de nuit. Il se traîne dans la maison, et dehors pendant l'été; quand il peut se traîner et marcher, on lui met généralement une robe d'indienne foncée. L'enfant est ordinairement couché sur le dos ou sur le côté, jamais sur le ventre. Généralement, les adultes ne s'occupent pas beaucoup des enfants excepté à certains moments de la journée où on les caresse un peu. Un grand-père nous dit ne pas avoir regardé son petit-fils depuis qu'il est né, il y a quinze jours. Toutefois, quand l'enfant pleure, on essaie de le consoler, surtout en remuant le berceau, soit avec la main ou le pied. Il n'y a pas d'inculcation de dégoût ni pour les excréments ni pour l'urine.

Les naissances se succèdent à un rythme assez rapide; lorsqu'un enfant a atteint un an et demi ou même un peu avant, c'est déjà le temps pour lui de donner la place à un autre enfant qui vient de naître; il est alors classé avec les autres enfants, car il y a les enfants et le dernier-né; le passage d'une catégorie à l'autre semble s'accompagner de troubles assez fréquents, qui deviennent de plus en plus sérieux à mesure que la famille grandit; l'enfant qui jusqu'à ce moment-là avait été l'objet des attentions de sa mère se voit tout-à-coup délaissé au profit d'un autre enfant qui vient de naître; les caresses de sa mère et l'attention qu'elle lui manifestait font peu à peu place à de l'indifférence; quelquefois, l'enfant devient grognon et maussade; il pleure pour peu de chose; il devient le problème de la famille; trop jeune encore pour participer aux jeux des plus grands, ayant perdu l'affection active de sa mère, ayant perdu aux yeux des autres adultes la qualité qui faisait de lui un être un peu extraordinaire, il est désorienté; c'est à ce moment-là ou pendant cette réadaptation que sa personnalité doit subir le plus de contre-coups et se transformer radicalement. Ses habitudes seront dès lors changées. Alors qu'il avait l'habitude de coucher dans la chambre de ses parents, il doit maintenant coucher

avec ses frères et sœurs. C'est aussi à ce moment-là, ordinairement, que l'on veut que le contrôle sphinctérien s'effectue; des deux côtés, ce sont pour lui des réadaptations assez difficiles; il lui faut passer de l'affection assez attentive de ses parents, d'une chambre où il couche dans un berceau et où il a ses habitudes, où il se sent protégé, dans une autre chambre où il couchera dans un grand lit avec un autre et d'où ses parents seront absents. La mère devient moins patiente à son égard, car elle doit consacrer son temps au plus jeune qui vient de naître et qui requiert tous ses soins. Tout porte à croire que c'est la période la plus difficile d'adaptation qui soit. Le problème se résout assez bien si quelque plus grand le prend sous son aile et le guide, le cajole et en prend soin; c'est ordinairement ce qui arrive quand il y a des jeunes filles de dix ans ou plus; elles se prennent d'amitié pour un petit frère ou une petite sœur. Dans les milieux urbains, les mères et les pédiâtres mettent tous leurs soins à prévenir ces complexes engendrés par la naissance d'un frère ou d'une sœur; dans la communauté de l'Île Verte, si l'on y porte attention, c'est d'une façon très sommaire et voudrait-on s'ingénier à les faire disparaître ou à les prévenir que le genre de vie, les travaux sans nombre auxquels la femme est astreinte en préviendraient celles des mères qui tenteraient de le faire. A ce compte-là, l'enfant apprend vite à ne dépendre que de lui dans les moments difficiles. Il restera toujours plus attaché à sa mère qu'à son père et ira à elle quand les choses se gâteront un peu trop; mais souvent aussi, il constatera que sa mère le renvoie; elle n'a pas le temps de s'occuper de lui; alors on le trouvera, quelquefois, en train de pleurer seul. Les enfants sont, en général, peu loquaces, taciturnes, et méfiants; ils sont dès l'âge de deux ou trois ans exclus du monde des adultes; ils en prennent leur parti et ne se décident à parler qu'entre eux. Il en résulte une espèce de crainte et d'admiration pour les adultes; ce n'est que dans les petites familles que nous avons pu observer quelques enfants ouverts et causant assez librement. Dans presque tous les foyers, c'est le père qui maintient la discipline. Mais dans ce domaine, la structure de la famille joue un grand rôle; quand la maisonnée ne se compose que du père, de la mère et de leurs enfants, c'est le père qui devient ordinairement la personne qui a le plus d'autorité; les enfants sont d'ailleurs beaucoup moins ballotés et présentent beaucoup moins de complexes et d'inhibition que ceux des grandes familles en général; il ne faudrait pas perdre de vue non plus que ces enfants ne voient pour ainsi dire pas d'étrangers et qu'ils ne sont pas habitués à ce que les gens leur portent beaucoup d'attention; les visiteurs habituels de l'Île qui ont l'occasion de venir voir la famille ne sont pas habitués à cajoler les enfants ni même à leur adresser la parole.

Si la famille est assez grande, les enfants commenceront très tôt à travailler; les petites filles en général commencent assez tôt à aider leur mère; elles font toutes sortes de menus travaux; elles font les commissions, les lits, servent à table et surtout prennent soin de plus jeunes enfants. Les garçons, eux, se tenant moins à la maison et suivant surtout le père,

commencent plus tard à travailler. Il semble que l'inégalité entre les sexes commence assez tôt. Comme dans la communauté le statut de la femme est assez peu élevé, il semble que les enfants comprennent ce fait très vite et mettent en pratique ce qu'ils ont induit, consciemment ou non, des relations entre leurs père et mère et les autres adultes. Un jour, je vis un enfant de 8 ans à peu près, bien assis à table et qui demanda à sa sœur de 10 ans d'aller lui chercher le pain; la mère enjoignit à sa fille de faire ce que son frère lui commandait. Il semble que les garçons prennent tôt conscience de leur état en voyant leur père agir et surtout en l'entendant parler. C'est une des choses qui sont acceptées dans la communauté et il n'est pas besoin d'enseignement formel pour l'apprendre aux enfants. Ces choses-là les enfants les apprennent par l'imitation et par l'observation de ce qui se passe autour d'eux. On inflige des châtiments corporels pour des offenses considérées comme assez graves: faire pleurer ses frères ou sœurs en leur faisant mal, désobéissance persistante, perte d'un objet ou accident qui conduit à la perte de quelque argent. La personne qui punit varie avec la structure de chaque famille et le caractère et le tempérament des adultes; si, dans une grande famille, la grand-mère est impatiente et n'aime pas les enfants, elle pourra quelquefois se permettre de les talocher; la mère alors sera portée à les défendre et ne les punira que très peu; comme, en principe, c'est la mère qui doit punir ses enfants, les autres adultes de la famille, s'ils le font, le feront assez modérément et toujours sous l'effet de la colère; la mère sera portée alors à défendre ses enfants contre les autres adultes et ne les punira que très rarement; les enfants qui auront été soumis à un tel régime seront, la plupart du temps, dérobés, sournois et très sensibles. Dans d'autres familles, c'est la mère qui punit les enfants et qui se montre impatiente à leur égard; la grand-mère, en compensation, les cajolera et les gâtera; encore là, les enfants seront assez difficiles et remplis de caprices. C'est ce qui semble arriver aux enfants de toute grande famille; le jeu des antipathies et des sympathies fournit toujours quelqu'un qui détruira ce qu'une autre personne a fait pour le bien des enfants, et l'autorité des parents en sera diminuée et quelquefois compromise.

Les menaces varient de nature avec les familles; souvent, dans une famille, j'ai entendu une mère menacer ses enfants de leur couper un membre, une oreille ou quelque autre partie du corps; ordinairement on les menace de gifles et de fessées. Quelquefois aussi, les enfants prennent sur eux de punir les plus jeunes; les enfants apprennent ainsi beaucoup de leurs frères et sœurs et des autres enfants. Une grande partie de la culture s'apprend non par éducation ni par instruction formelle, mais imitation. Les enfants, pour ainsi dire, apprennent au vol; ils attrapent tout ce qu'ils peuvent en voyant agir les autres, car il y a peu de choses qui sont enseignées directement. Quant à l'éducation sexuelle, elle n'est pas faite directement par les parents; les enfants apprennent ces choses par les histoires que leurs parents racontent librement, par l'observation de la vie animale et par ce que les enfants plus vieux racontent. Pour la plupart des secteurs de

l'éducation, les choses se passent comme dans le domaine sexuel: la méthode du "trial and error". La plupart des jeux des enfants sont des essais d'imitation des activités des adultes; les jeux et jouets sont rares; les enfants cherchent à imiter leurs parents; les garçons, comme leur père, prennent vite le gouvernail et sont souvent ceux qui dirigent les jeux; on joue surtout "à la madame"; les enfants de 10 ans ou à peu près figurent les parents, tandis que les plus jeunes figurent les enfants. Très souvent il y a des chicanes et la plupart des jeux se terminent par des cris et des colères.

C'est ordinairement vers 7 ans que les enfants commencent à aller à l'école; dans la famille, il est bien rare qu'on ait tenté de leur montrer quoi que ce soit, ni lecture, ni écriture, ni calcul; quand l'enfant commence à aller à l'école, il ne sait pour ainsi dire rien. Il y a deux écoles dans l'Île, une "en haut", à l'ouest, et l'autre "en bas", à l'est. Il y a quelques années il y en avait aussi une au milieu de l'Île, mais elle est maintenant désaffectée. Les enfants sont, en général, de 5 à 6 ans à l'école; il y a beaucoup d'absences, surtout au printemps et à l'automne, alors que les parents les retiennent à la maison pour le travail des champs ou de la pêche. En 1932, selon le curé, il y avait cinq illettrés de 15 à 20 ans; depuis l'institution de l'école obligatoire et des allocations familiales, on peut dire que la fréquentation scolaire s'est beaucoup améliorée et que l'analphabétisme est en complet retrait. Mais cela ne veut pas dire que le goût de l'instruction soit lui-même complètement développé. On semble admirer verbalement les gens instruits; on manifeste une certaine déférence pour ceux que l'on croit instruits, mais cet amour de l'instruction ne semble pas s'étendre à leurs enfants ni à eux-mêmes; on ne fait vraiment pas grand'chose pour s'instruire. Le fait qu'on lésine quand il s'agit d'embaucher les institutrices, à l'automne, qu'on leur crée toutes sortes de difficultés, reflète peut-être le peu d'estime en laquelle on tient cette profession et l'instruction. Jusqu'à 1948, les institutrices gagnaient $600 pour un an d'enseignement; cette année-là, on augmenta le salaire de $100, non sans opposition de la part des commissaires; quand le curé ou quelqu'un d'autre dit aux paroissiens que ces salaires sont trop peu élevés et que, pour ce prix-là, on ne peut espérer avoir des personnes compétentes, les gens ne semblent pas comprendre l'avantage d'avoir de bonnes institutrices. Pour eux les institutrices sont toujours trop bien payées; alors que la plus grande partie de l'augmentation du salaire est payée par le gouvernement provincial, beaucoup de gens s'y opposent quand même; c'est probablement qu'à leurs yeux, le travail des institutrices ne vaut pas ce qu'on leur paie, d'où que l'argent vienne.

Après la septième année, on délivre un certificat. Longtemps les gens se sont arrangés pour que ce soit leurs filles qui soient maîtresses d'école; de cette façon l'argent restait à l'Île et chaque famille avait son tour; l'enseignement, selon le curé, était particulièrement faible; depuis quelques années, on a toutefois réussi, non sans quelque difficulté, à faire embaucher des institutrices diplômées. Une personne qui a été élevée en

dehors de l'Île et qui a épousé un homme de cet endroit croit qu'il existe des différences entre la façon d'élever les enfants ici et en dehors; on serait beaucoup moins sévère ici et on n'enseignerait pas aux enfants, à la maison, autant de choses que dans sa paroisse natale de la Matapédia.

Le temps de l'école mène les enfants à la puberté; ils en sortent à peu près tous vers cet âge, entre 13 et 15 ans; très peu poursuivent des études après l'école primaire; quelques jeunes filles vont au couvent à l'Île-Verte, ou dans les environs, poursuivre des études pour devenir institutrices; les garçons vont beaucoup moins aux études à l'extérieur. Récemment un jeune homme a essayé de poursuivre des études classiques mais sans succès; il a raté ses examens deux ou trois fois; il est revenu à l'Île chez ses parents et s'est mis à chercher du travail; on l'a placé comme aide au phare de l'Île-Rouge où il remplit des fonctions de commis. Le passage de l'enfance à l'adolescence n'est pas marqué autrement que par une plus grande liberté peut-être de la part des enfants, ainsi qu'une certaine angoisse concernant leur sort; alors que dans d'autres communautés et dans d'autres cultures, les enfants finissent leurs études à un âge beaucoup plus avancé, le problème de gagner sa vie, de se marier, de s'établir, ne se pose pas aussi vite; à l'Île, le problème se pose pour ainsi dire d'une façon brutale. Non seulement il s'agit de résoudre le problème de l'économie, mais aussi celui de rester à l'Île ou de la quitter; le problème est évidemment différent pour les enfants d'âge et de sexe différents. Si les parents sont encore jeunes et qu'il y a beaucoup d'enfants dans la maison, le jeune homme pensera à sortir de l'Île pour trouver du travail, s'établir et se marier. Ceux des jeunes qui restent à l'Île sont ceux qui croient qu'un jour ils hériteront de leurs parents; les autres n'attendent que la première occasion pour partir; la première catégorie est beaucoup plus stable, la deuxième plus exubérante et moins fixée. Il semble que l'adolescent s'attache à l'Île; avant la guerre du moins, on hésitait beaucoup à quitter l'Île; encore aujourd'hui, ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on quitte l'Île et ses parents. Un jeune garçon de 15 ans que son père veut faire instruire se refuse à quitter l'Île; un vieux met sa terre en vente; nombreux sont les jeunes gens, tant à l'Île qu'à l'extérieur, qui veulent l'acheter, et cela à un prix assez élevé.

Si le jeune homme ou la jeune fille demeure à l'Île, sa vie entre la puberté et le mariage ne sera pas beaucoup changée. Comme toutes les personnes de son âge, l'adolescent de l'Île commencera à s'intéresser au sexe opposé; ses tendances seront toutefois freinées dans une bonne mesure car les possibilités pour un sexe ou pour l'autre sont assez restreintes. Quelquefois la famille à laquelle appartient l'objet de son intérêt n'est pas en bons termes avec la sienne; il atteint vite la limite des possibilités; les endroits de rencontre sont aussi très rares; ce n'est que depuis quelques années que les jeunes gens ont la chance de se rencontrer plus souvent et cela, à des veillées organisées par des gens qui habitent l'Île, un ou deux mois, pendant la belle saison; ordinairement, toutefois, ce sont plutôt les jeunes filles seulement qui y sont invitées. A la messe du dimanche, il y a quelque chance

que des rencontres intéressantes se fassent et que des commencements d'idylles s'ébauchent; souvent des mariages se feront entre voisins. Le mariage est certainement l'un des actes les plus importants dans la vie de l'insulaire, c'est à ce moment que se produisent les plus grands changements dans la vie de l'individu; le jeune homme et la jeune fille passent dans une autre catégorie qui leur vaut des devoirs et des droits. Le mariage est évidemment là une union permanente; jamais on ne pensera à divorcer, ni même à se séparer. Nous n'avons connu qu'un seul cas où une fille de l'Île, ayant épousé quelqu'un de l'extérieur, se sépara de son mari et revint vivre chez sa mère. Son statut, autant que nous avons pu le déterminer, n'est pas très brillant. Elle prend l'attitude d'une personne qui a beaucoup à se faire pardonner et qui cherche surtout à se faire oublier; elle habite chez sa mère qui s'est donnée à son frère marié et là, elle travaille très fort; sa mère ne lui manifeste pas d'animosité tandis que sa belle-sœur est très réticente à son égard; elle va aussi souvent travailler chez un autre de ses frères mariés en cherchant, encore là, à se rendre utile. Les habitants de l'Île, quoique très discrets sur ce sujet, ne manquent pas de manifester combien peu d'estime ils lui portent. La même famille, celle de cette femme séparée, a causé un autre scandale qui a fait bien jaser les gens. Un frère de la femme séparée perdit sa femme, qui mourut tuberculeuse dans un hôpital des environs; pendant la maladie de sa femme, on raconte qu'il allait la voir, en compagnie d'une jeune fille dont la mère n'aurait pas été sans péchés. Après la mort de sa femme, il continua de sortir avec cette jeune fille et l'amena même chez lui; ce qui fit parler tout le monde. Son beau-frère lui adressa de sévères remontrances, mais rien n'y fit. Il aurait bien voulu épouser la jeune fille avec qui il vivait, mais l'Église y mettait des objections et des lenteurs. Ce devint, à la fin, la question la plus discutée. Un jour, quelqu'un rapporta, dans une maison où je me trouvais, que deux agents de la Gendarmerie royale se trouvaient à l'Île; aussitôt, on supposa que c'était pour venir arrêter soit le veuf, soit la maîtresse. Il est toutefois à remarquer que quelque grande que fût l'animosité générale à l'égard de cet homme, on ne la lui manifestait pas ouvertement; on le saluait quand on le rencontrait, on lui parlait; le dimanche, beaucoup n'avaient de regards que pour ce couple extraordinaire, les jeunes filles voyant en cette union une preuve que l'amour dont elles avaient entendu parler dans les livres existe vraiment. Quelques-unes ont avoué que, n'avaient été les quatre enfants que lui laissait sa première femme, elles lui auraient couru après. Une jeune fille du "bout d'en haut" nous dit candidement: "J'ai demandé aux jeunes filles "du bout d'en bas" (comme le veuf est lui-même de ce bout, ce sont apparemment les jeunes filles de ce bout qui ont des droits sur lui), pourquoi elles n'avaient pas essayé de l'attraper; elles lui ont répondu que ses enfants leur faisaient peur". La mère et les parents immédiats de ce veuf ne lui manifestèrent pas de rancune et le virent souvent pendant cette période difficile.

La vieillesse n'est pas une condition dégradante ni infamante; la plupart des vieux qui habitent l'Île sont nés là, y ont vécu et ce sont eux

qui ont établi leurs enfants qui vivent maintenant avec eux. Comme les gens sont ordinairement économes, le bien que l'on transmet à son fils a probablement été amélioré et partant le fils est reconnaissant au père de le lui avoir donné, livré et conservé; comme, d'autre part, la communauté évolue très lentement et que les autres modes de vie ne sont pas connus ou, de toutes façons, ne sont pas justement appréciés, faute d'éléments de jugement adéquats, le conflit entre les générations est très minime et l'idéal de vie ne change pas beaucoup avec les générations. Comme d'autre part, l'intégration à la société est directement proportionnelle avec l'âge, les vieux sont heureux et pleinement intégrés à la société. Il faut aussi souligner que les connaissances sur lesquelles s'appuie l'action n'étant pas théoriques mais plutôt empiriques, on est certes porté à accorder beaucoup d'attention à l'expérience et le fait pour certains individus d'avoir longtemps vécu est un facteur puissant dans les jugements que l'on porte sur ces individus. Il faut aussi remarquer que l'Église favorise ce respect des vieux et accorde beaucoup de poids à leurs jugements; il n'existe pas, comme dans d'autres communautés ou d'autres cultures, d'organisations de jeunesse qui exaltent cette période de la vie; le succès ne s'obtient pas comme dans d'autres cultures, au poing et au pied, et souvent en dehors de la famille; le succès, au contraire, réside dans la continuité et la continuation des tâches accomplies humblement chaque jour; l'horizon intellectuel ne manifeste pas de décalage sensible entre les générations. D'autre part, la dernière guerre et les nouvelles méthodes d'agriculture ont peut-être fait plus en quelques années pour accentuer le décalage que les dizaines d'années qui ont précédé cette période.

En pratique, la vieillesse coïncide plus ou moins avec l'âge où les parents se donnent au fils qui habite avec eux; ces vieux perdent alors la direction de la ferme; pour obtenir les pensions de vieillesse on se dépouille de presque tous ses biens; on ne retient que quelques privilèges.[1] C'est l'époque de la vie où l'on peut voyager un peu, voir des parents et consacrer plus de temps encore à la berceuse et aux conversations. Nous n'avons pas remarqué d'agression trop marquée entre les brus et leurs beaux-parents. Les relations varient avec les caractères individuels,—quelques vieillards seront plus autoritaires et exigeants que d'autres. "Un vieux doit avoir une femme pour s'occuper de lui", tel est le dicton à la mode.

La maladie

Il y a deux sortes de maladies à l'Île: *a*) les maladies dont on meurt et *b*) les maladies dont on ne meurt pas. Quant aux premières, on ne s'en occupe guère, vu que c'est inutile. On se recommande à Dieu. Les deuxièmes, on les endure du mieux que l'on peut, en ne faisant pas grand-chose non plus pour les guérir. Le concept de maladie diffère de société à société et dépend de beaucoup d'autres connaissances; il dépend de l'idée

[1] Ce n'est plus vrai aujourd'hui, depuis que la loi des pensions de vieillesse a été amendée.

que l'on se fait de l'organisme humain, de la connaissance qu'on en a, de la connaissance de la médecine, de la confiance que l'on place dans les procédés scientifiques et objectifs, de la conception que l'on se fait de la vie, des moyens de l'améliorer, de l'idée de l'après-vie, du rôle que chacun joue sur la terre ainsi que de l'idée que l'on se fait du merveilleux; le concept de maladie est aussi en étroite relation avec les tendances profondes de la personnalité. On pourrait, je crois, à partir de l'étude du concept de maladie bloquer l'étude de la personnalité de base et découvrir ainsi une bonne partie de la culture latente; peut-être y pénétrerons-nous un peu en essayant de décrire et d'expliquer l'idée que les insulaires se font de la maladie.

On peut commencer par se demander quelle opinion ils ont de la vie, en observant leurs réactions vis-à-vis de la grossesse et de l'accouchement. Dans certaines cultures urbaines où la part de la culture, au sens d'artificialité et d'éloignement de la nature est plus grande, la grossesse et l'accouchement sont des événements d'importance majeure; dans ces cultures où les individus vivent moins pour la société que pour eux-mêmes, où la conception du moi est très différenciée en même temps que standardisée, tout événement qui rapproche de la nature, des fonctions de la vie, est quelque chose qui s'éloigne assez considérablement des travaux et des soucis de tous les jours; la notion d'individu, son droit à la vie, au confort matériel, à la santé sont des droits que l'homme urbain contemporain réclame et dont il prend conscience de plus en plus tous les jours. Le paysan, au contraire, est beaucoup plus près de la nature et vit moins que le citadin dans un état d'artificialité; ces fonctions de la vie, il est à même de les observer tous les jours et ce, depuis son enfance, chez les animaux et les plantes qui l'entourent; le paysan de l'Île Verte, habitué qu'il est à voir les animaux et les plantes se reproduire, ne s'étonnera pas si ces mêmes fonctions s'accomplissent chez lui. Habitué aux grandes familles, peu au courant de la médecine moderne, ayant vite appris au contact de la terre et de la mer que la nature est inexorable, il a acquis en face des événements un certain fatalisme qui lui font accepter, d'une âme assez égale, malheurs et joies. Il n'a pas appris, comme l'urbain, à croire que les médecins, par des traitements appropriés, peuvent vaincre la maladie. S'il le sait, il l'oublie vite et ne tient ni le médecin, ni l'hôpital en grande estime. Il faut aussi ajouter que sa religion lui commande de ne pas trop porter d'attention aux malheurs physiques, ni à tout ce qui peut arriver de désagréable en cette vie; le catholicisme enseigne aussi la résignation dans le malheur.

Si l'on en vient à parler de médecine avec eux ce n'est pas long avant que le sujet ait passé des médecins aux charlatans et aux médecins populaires, et sur ces sujets ils sont intarissables. D'ailleurs, ces guérisseurs ne guérissent, à les entendre parler, que des cas désespérés; ce qui les sidère le plus dans ces guérisons c'est que les charlatans ne guérissent qu'avec peu de choses (petite bouteille, petite pilule); plus il y a une allure mystérieuse à la guérison, plus on est porté à y croire.

Voici quelques remèdes dont une famille se sert encore occasionnellement:

Contre les maladies de peau, les blessures infectées, les crevasses de chevaux, appliquer du beurre doux ou salé.

Contre les engorgements et les entorses, on se sert de hareng salé, ou encore, d'une préparation composée d'étoupe de France, enduite de deux blancs d'œufs et d'herbes salées, telles que ciboulette, persil, échalotes, qu'on applique sur le membre malade. Ce remède aurait été enseigné à notre informateur par un sauvage.

Sur les plaies infectieuses, surtout celles qui proviennent de blessures causées par des clous rouillés, on applique une couenne de lard.

On emploie une infusion des sept sortes de bois (tremble, épinette rouge, sapin, cormier, aune rouge, bouleau, peuplier) contre le mal de ventre; dans le cas du choléra, on mâche l'écorce du peuplier.

Pour soigner les entorses, les foulures, les "mauvais coups" on emploie de la gomme de cirouenne (épinette blanche). On enduit de cette gomme un morceau de cuir (de veau ou d'agneau) que l'on applique sur la partie malade; le cataplasme se promène, en suivant le mal et, le lendemain, il ne reste plus de gomme sur le cuir, elle a été absorbée dans la peau.

Contre le rhume, on fait un sirop composé d'oignon, de mélasse et de liniment Rundel; il est aussi conseillé de boire de l'urine humaine pour enrayer un rhume.

Contre les rhumatismes, on boit une tisane de racines de chiendent.

Contre les palpitations de cœur, on emploie une tisane de racines de rouget sauvage.

Contre les clous, une tisane d'herbe Saint-Jean.

Dans les cas d'anémie et de faiblesse générale, on préconise le tonique suivant: tisane d'aune rouge, de genévrier et de merisier, deux gallons d'eau réduits à un gallon par évaporation, plus un gallon de vin rouge.

Pour guérir les coliques des chevaux, on prend trois pincées de poil dans le flanc gauche du cheval et on le fait bouillir dans un poêlon d'eau. On voit que le cheval a des coliques quand il se regarde les flancs.

Aux vaches qui ne donnent pas de lait après avoir vêlé, on administre une tisane d'aune rouge, écorché en descendant vers la racine; pour les tarir, une tisane d'aune rouge, écorché en remontant à partir des racines.

Aux chevaux bronchitiques ou enrhumés, on donne la préparation suivante:

Deux onces de gingembre
Deux onces de moutarde
Une once de thérébentine
Deux onces de goudron.

La pratique de la médecine populaire n'est pas sans se ressentir des processus généraux d'urbanisation qui sont à l'œuvre à l'Île-Verte; l'arrivée de la garde-malade a fait diminuer certaines pratiques auxquelles on avait recours; il n'en reste pas moins qu'à cause de leur situation géographique et de leur traditionalisme ancré, les insulaires vivent un genre de vie qui disparaît beaucoup moins chez eux que partout ailleurs au Canada français.

En bref, pour guérir les maladies on a recours à plusieurs agents dont voici l'énumération par ordre d'importance décroissante: 1) Dieu, 2) remèdes populaires, 3) guérisseurs, 4) garde-malade, 5) médecins et hôpitaux.

On s'adresse d'abord à la puissance surnaturelle pour obtenir une guérison. Tel, ce jeune homme de vingt ans qui souffre d'ulcères d'estomac; avant de le mener chez un médecin ou à un hôpital, on l'a conduit chez l'évêque; on a fait des neuvaines en se disant que s'il y avait quelque chose à faire au sujet de cette maladie, Dieu le ferait. Le jeune homme n'est pas allé chez le médecin ou s'il y est allé, ce ne fut que pour le diagnostic. Une femme nous dit souffrir d'un cancer d'intestins; après être allée dans les hôpitaux où, d'après elle, on ne peut rien faire pour elle, elle s'est recommandée à Dieu, a fait des pénitences sur le conseil d'un prêtre, et maintenant tout va mieux, dit-elle. Le cas le plus typique est peut-être celui-ci qui montre que malgré tout ce qui arrive les gens veulent voir du merveilleux. Un jeune garçon de 12 à 13 ans, grimpé sur une petite bâtisse, tombe par terre et se démet l'épaule. La garde-malade, qui était sur les lieux, vient le visiter; elle lui administre un somnifère et le couche. Le curé vint visiter le malade pendant que celui-ci dormait. Aussitôt après le départ du curé, les gens se mettent à dire que le curé avait déclaré que c'était la dernière fois que le jeune homme se démettait l'épaule. Questionné un peu après, le curé affirma n'avoir jamais rien dit de tel. Quelques heures plus tard, le jeune homme se réveilla; il ne ressentait plus de douleur et son épaule était redevenue normale. Immédiatement, le bruit se mit à courir que le curé l'avait guéri. Interrogé là-dessus, le curé m'apprit que ce jeune homme s'était auparavant démis l'épaule plusieurs fois et qu'il était aussi facile pour lui de se démettre l'épaule que de la remettre en place; en dormant, dit-il, le gosse s'est retourné sur son épaule malade et elle s'est remise en place d'elle-même. N'empêche qu'une vieille femme nous affirmait avec le plus grand sérieux: "Monsieur le curé n'a l'air de rien, mais quand il veut, il peut, lui aussi, faire des miracles". D'ailleurs les maladies ou les défauts physiques trouvent quelquefois leurs explications dans des faits vraiment cocasses. Dans une famille, le dernier-né d'une quinzaine d'enfants est un idiot mongol; pour certaines gens, la cause en serait ceci: pendant sa grossesse, la mère alla sur l'eau et vit un loup-marin—ce qui, apparemment, perturba la bonne marche de la grossesse; on nous fit remarquer que l'enfant pleurait et criait comme un loup-marin.

Un autre exemple prouvera combien peu de cas on fait de la maladie. Après un ou deux jours d'absence de l'Île, je revins dans une famille que je fréquentais beaucoup; un petit enfant était très malade à mon départ. A mon retour, je m'informe de sa santé; la mère me dit alors combien il est malade; il est cadavérique, pleure jour et nuit et a de très mauvaises selles. On n'a pas encore fait venir le médecin, bien que la maladie dure depuis deux ou trois semaines; on essaie toutes sortes de remèdes que chacun donne à l'enfant. La mère se montre bien découragée de la tournure que prend

la maladie. Le père, au contraire, ne semble pas affecté et me parle plutôt des maladies de ses animaux; s'il n'a pas vu le médecin souvent, il a, au contraire, consulté souvent le vétérinaire; il me décrit en détail l'opération qu'une des vaches a subie, ainsi que la façon dont le vétérinaire s'y est pris pour extraire une dent à un cheval. Quelques jours plus tard, la plus vieille des filles qui n'a pas beaucoup de santé, semble-t-il, devient bien malade; elle a mal aux oreilles, elle fait une névralgie dentaire; elle ne mange plus, perd connaissance et se plaint continuellement. Pour elle non plus, on n'a pas fait venir le médecin, pas même la garde-malade.

Nous n'avons pas pu observer les comportements des gens vis-à-vis de la mort, car il n'y eut aucun décès pendant notre séjour à l'Île. Il semble toutefois que jusqu'à un certain point, les morts font encore partie de la communauté; quelquefois on parle de quelqu'un qui est mort depuis déjà assez longtemps en des termes qui laissent croire à l'enquêteur qu'il s'agit bien d'une personne vivante; ce n'est quelquefois qu'après quelques minutes de conversation que l'on apprend la vérité. On peut dire, en somme, qu'il y a beaucoup de respect pour les ancêtres. Le petit cimetière est rempli de pierres tombales qui donnent beaucoup de détails sur les morts.

Au sujet de la mort, nous avons recueilli quelques histoires de notre principal informateur. Une de ses tantes qui le trouvait "vicieux" lui avait dit, qu'après sa mort, elle viendrait le visiter. Un matin qu'il se trouvait sur la tasserie, il entendit une voix qui l'appelait. Pris de peur, il alla se cacher dans la maison et n'alla pas faire le voyage qu'il avait projeté à l'Île-Verte. Dans son enfance, il a entendu ses parents raconter des histoires de morts qui l'effrayaient, lui et les autres enfants. Voici une autre histoire de revenants à laquelle monsieur Joseph semble prêter foi: pendant la grippe espagnole, alors qu'il traversait au sud, il vit son père qui venait vers lui en voiture. Rendu à l'Île-Verte, il apprit que son père venait de mourir. Ce fut donc un avertissement. Il y a, selon monsieur Joseph, beaucoup de personnes étrangères qui sont enterrées à l'Île, personnes qui auraient péri dans des naufrages; un jour, je fis avec lui le trajet de sa maison à l'un de ces endroits où, paraît-il, il y aurait une personne d'enterrée. Il me raconta qu'un jour des gens de l'endroit creusèrent et exhumèrent le mort pour chercher s'il n'y avait pas d'argent de caché; monsieur Joseph trouve que ces personnes n'ont pas fait preuve de beaucoup d'intelligence en croyant qu'on aurait pu enterrer quelqu'un avec de l'argent.

La religion

Nous ne croyons mieux faire, au début de ces remarques sur la religion, que de transcrire certaines notes que nous avons extraites des rapports que les curés de l'Île font périodiquement à leur évêque; nous nous abstiendrons de mentionner le nom du prêtre, car il s'agit, comme on le sait, de documents confidentiels.

"Le précepte de la messe du dimanche est en honneur, quelques exceptions à la règle, très rares. On viole quelquefois le précepte de l'abstinence du vendredi et du jeûne du carême, mais c'est plutôt par oubli.

On soutient bien les organisations paroissiales et le prêtre. La prière en famille est en honneur, on dit l'Angelus dans quelques familles. La bénédiction de la famille, par son chef, se perd. On s'agenouille bien pour recevoir la bénédiction du curé lors de sa visite paroissiale. Les confréries en vigueur sont: 1) Les dames de Sainte-Anne, 2) les dames de la Sainte-Famille, 3) la congrégation de la T.S. Vierge pour les jeunes filles (pas beaucoup d'assiduité).

"Les institutrices s'occupent des œuvres de la Propagation de la Foi."

"Quant à la vocation sacerdotale, on dit que l'on n'a pas d'argent pour cela."

"Communions par an: 3,000: ce qui représente 12 à 15 communions par personne."

"Aucune abstention du devoir de la communion pascale."

"Les vocations religieuses sont très rares. Il n'y a pas eu une seule vocation sacerdotale depuis 38 ans."

"On aime son église paroissiale et on la veut propre et belle."

"Le manque de charité entre les gens fait que le renom de la famille paroissiale n'est pas ce qu'il devrait être; on s'en veut à propos de tout et de rien."

"Quelques rares jeunes gens se permettent des imprécations et des formules blasphématoires."

"Pour le repos dominical on est tenté d'y manquer dans l'abondance du poisson."

"Depuis cinq ans (1938), la piété augmente quelque peu grâce à la dévotion à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs qu'une religieuse alimente en distribuant les chapelets et les couronnes de Notre-Dame."

"La paroisse est divisée en clans. Il y en a qui se détestent depuis des années; d'autres s'aiment pour se haïr quelque temps après. Ce qui est commun, paraît-il, aux insulaires et aux pêcheurs."

D'après ces commentaires des curés de l'Île-Verte, on peut se rendre compte que nous avons affaire à une population catholique très pratiquante, dont les pasteurs n'ont pas trop à se plaindre. Aussi nous n'essayerons pas de décrire les pratiques de la religion catholique pour ensuite chercher comment les insulaires se comportent vis-à-vis de ces impératifs. Les comportements extérieurs des individus coïncident assez bien avec les rites prescrits par l'Église catholique.

La visite des maisons renseignerait vite quelqu'un qui ignorerait tout des insulaires; dans presque tous les foyers, la croix noire de tempérance est suspendue au mur; des images religieuses de toutes formes et multicolores sont aussi suspendues au mur; tout annonce donc des gens de religion catholique; vers le milieu de l'Île s'élève l'église du village avec le presbytère à côté. L'église construite en 1874 est toujours la même; depuis ce temps la paroisse a toujours eu un curé ou un prêtre-desservant; si toutefois, vous arrivez le lundi il faudra peut-être attendre toute la semaine pour noter un comportement essentiellement religieux. La messe du dimanche est une cérémonie que personne ne manquerait; le dimanche est un jour férié et,

excepté les travaux d'entretien indispensables, il n'y a rien qui se fasse; la messe du dimanche, toutefois, représente le seul acte religieux de la journée. La plupart des gens ne vont pas à Vêpres, ni ne participent à d'autres cérémonies religieuses de la journée. Le curé remarque: "Ils ont une piété qui me plaît; rien d'exagéré, ni de bigot, mais quelque chose de solide, qui vient d'une foi sans sentimentalité, mais profondément ancrée". Aux premiers offices du triduum en l'honneur de Sainte-Anne, une trentaine de personnes environ sont présentes. Dans le cours ordinaire des conversations, la notion de Dieu apparaît quelquefois; un jour, la femme d'un pêcheurs nous parle d'un de ses fils, maintenant âgé de seize ans environ, et qui a été guéri miraculeusement, alors que selon les médecins, il n'avait pas une chance sur cent de vivre; l'aumônier et les religieuses de l'hôpital lui ont dit que Dieu avait certainement des vues sur son enfant. Une autre fois, c'est quelqu'un qui nous dit avoir demandé, le jour de son mariage, un certain nombre d'enfants à Dieu. La seule personne qui parle un peu plus souvent de Dieu est une personne qui présente du point de vue fortune et statut social quelques différences avec ses concitoyens; alors que la plupart des gens sont simplement pêcheurs et cultivateurs, cette personne qui vit en face de l'église et possède une belle maison, est la veuve d'un ancien officier de marine et a toujours entretenu des relations assez intimes avec les curés de la paroisse; c'est une des seules personnes dont les comportements et les paroles sont plus particulièrement religieux; elle dit qu'à la mort de son mari, "il a fallu se mettre à genoux et dire merci." Comme elle a beaucoup plus de facilité d'expression, qu'elle semble vouloir nous impressionner plus que les autres villageois, on peut se demander s'il n'y a pas là un comportement qui serait explicable par toutes ces coordonnées. Il est, d'autre part, à noter que les personnes chez lesquelles nous avons observé des comportements verbaux essentiellement religieux sont surtout des femmes et que ces femmes pour la plupart venaient d'en dehors de l'Île.

D'autre part, quand il s'agit d'église et de curé, on note des paroles un peu rieuses, voire narquoises. Quelqu'un qui parlait d'un cas de possession du démon lors de la construction d'une église ajoute: "Le diable est toujours là dans les histoires d'église". On mêle des histoires de métamorphose avec la religion; selon certains informateurs, ceux qui, dans le passé, n'auraient pas été de l'avis du prêtre auraient été changés en animaux.

Nous avons consulté les prônes des curés de l'Île pour nous rendre compte de la teneur de leurs observations; nous n'envisageons ici que la partie des prônes qui se rapporte à la conduite des insulaires; nous avons transcrit les notes que les différents curés de l'Île ont utilisées pour leurs prônes; de là leur caractère schématique.

1876. Négligence de ceux qui n'ont pas fait leurs Pâques. Ignorance des enfants au sujet du catéchisme. Assister aux Vêpres. Payer la dîme.

1877. Suppression de la corvée du dimanche, parce que les gens font mal les choses. Personne n'assiste à la messe, la veille de la Pentecôte. Le curé qui quitte la paroisse remet la dîme à ceux qui ne l'ont pas payée.

1878. Trente-trois enfants vont à l'école. De ce nombre, dix s'absentent de l'école la moitié du temps, quatre perdent le tiers de leur temps et cinq en perdent le quart. Vice de l'impureté.

1879. Ne pas se quereller à la porte de l'église. Payer la dîme. Négligence des parents à l'égard des enfants. Leur montrer leur catéchisme et leurs prières.

1880. Ne pas recevoir dans sa maison des personnes qui parlent mal de la religion et de ses ministres. Ne pas venir à l'église en gilet de corps. Payer la dîme. Surveillance des parents au sujet des filles et des garçons. Veillées et péchés qui s'y commettent.

1890. Trop parler en mal les uns des autres. Trop peu de zèle à faire leurs Quarante-Heures. Parler encore du pain bénit qui ne se donne pas régulièrement par mauvaise volonté. Leur faire savoir que leur réputation au loin est de ne pas être scrupuleux. Parler du bois volé sur la grève. Réunions où l'on fait des jeux d'embrassements. Sortie des garçons et des filles seules le soir. Danse que l'on appelle le galop.

1893. Froideur envers Notre Seigneur. Pas d'église en semaine, pas de chemin de croix. Désordres publics pendant les noces. Alcool aux jours gras. Rumeurs à propos du presbytère à quatre étages. Tiédeur des fidèles. Le coucher des différents membres de la famille. Ne pas parler ni rire dans l'église. Négligence de ceux qui ne viennent pas à l'église. Le peu de religion de quelques personnes. Parjure.

1895. Alcool. Alcool aux noces.

1902. Boisson. Faible assistance à la messe de Saint-Marc.

1907. Froideur religieuse. Mauvais livres vendus par les passants.

1908. Les chapelets restent à l'église.

1941. Assistance à la messe le matin et la prière du soir. On ne prie pas comme on devrait prier. Qu'y a-t-il de changé depuis la guerre? Pas plus de piété qu'avant. On entend mal la messe. On sort avant la fin de la messe. C'est pourquoi on ne veut pas s'asseoir dans les bancs; on reste près de la porte. Le bureau de poste sera fermé à clef durant la messe. Inutile de songer à y aller. Pas d'assistance à la messe des Rogations.

Il est impossible de tirer quelque conclusion que ce soit de l'analyse des prônes des curés; il est probable que si nous pouvions analyser de semblables documents pour d'autres paroisses canadiennes-françaises, nous y trouverions à peu près les mêmes éléments. Tout ce que l'on semble en droit d'affirmer c'est que les conduites ne se conforment pas toujours aux normes prescrites par l'église et que ceux qui ont charge d'âmes se font un devoir de rappeler aux fidèles qu'ils s'écartent de ces normes.

Tout au long de cet essai nous avons vu que la religion joue un rôle important dans la plupart des domaines de la vie sociale et individuelle des insulaires. Assigner la fonction exacte et multiforme de ce complexe culturel est une tâche que notre trop court séjour parmi eux ne nous permet pas d'entreprendre. Il n'y a pas de doute que la religion joue le

rôle de principe intégrateur au niveau proprement institutionnel de cette culture; c'est elle qui tient ensemble les divers éléments dont leur vie se compose. Sans peut-être aller jusqu'à dire avec un de leurs curés que sans curé l'Île se dépeuplerait dans deux ans, on peut prévoir que sans les normes et la contrainte, internalisées ou non, que la religion leur impose, les insulaires auraient tendance à se désagréger comme individus et comme communauté.

APPENDICE I

GLOSSAIRE

Nous présentons une liste de mots et d'expressions que nous avons relevés à l'Île Verte; nous ne donnons ici que ceux qui n'apparaissent pas au *Glossaire du Parler au Canada,* ni dans les dictionnaires français contemporains.

Arcanser—v. tr. Soulever avec un levier. Ex.: Arcanse ce billot-là.

Avoir le trou du cul joyeux—Se dit d'une personne qui laisse échapper trop fréquemment des vents en public.

Biller—v. tr. "Biller un arbre" le couper en billes. Ex.: J'ai billé plusieurs arbres aujourd'hui.

Bosse de plaisir—Mont de Vénus.

Bourgau—n.m. Espèce de coquillage.

Bravoure—n.f. Action remarquable. Ex.: Il a fait une bravoure à la guerre.

Brume à couper au couteau—Brume très épaisse, opaque.

Bureau de poste—n.m. Se dit d'une table, d'un bureau sur lequel on écrit et dans lequel on range la papeterie.

Cache—n.f. Avoir une *cache*: avoir peur. Ex.: J'ai une cache en le voyant ainsi blessé.

Caillé—adj. Caillé, se dit de quelque chose qui est venu en contact avec du poisson et qui en garde des écailles. Ex.: J'ai les mains caillées, dira un pêcheur qui revient de manipuler du poisson.

Chairu—adj. Charnu.

Chambré—adj. Se dit de quelque chose qui est compartimenté, lamellé. Ex.: Une boîte chambrée.

Clageux—n.m. Iris. Ex.: Un bouquet de clageux.

Cornir—v. intr. Se désintégrer, être attaqué par la rouille et par l'eau. Ex.: Le cuir de la pompe est corni.

Courir la chèvre—Se dit de quelqu'un qui court les femmes. Ex.: Quand il était jeune, il a couru la chèvre.

De par...—Ex.: Sa maison est de par le nord. Sa maison est située au nord, vers le nord.

Départir—v. intr. Partir, quitter. Ex.: A quinze ans, il a départi.

Dîme—n.f.—Le dixième. Ex.: Les gens n'achetaient pas alors la dîme de ce qu'ils achètent maintenant.

Durement—Superlatif adverbial. Ex.: Il fait durement beau aujourd'hui.

Écarder—Écharder (vieux français). Ex.: Le chevreuil m'écardait les pieds.

Écarpicher—v. tr.—Mettre en miettes, en petits morceaux. Ex.: J'ai écarpiché de la laine aujourd'hui.

Écot ou *Écho*—n.m. Ex.: En hiver, nous faisons un écot de tire et nous invitons les voisins à venir veiller.

Égoïne de mer—n.m. Alose maigre.

Enluné—adj.—Fou, timbré. Ex.: Elle a toujours été un peu enlunée.

Ensellé—adj. Se dit des animaux comme en français, mais aussi des femmes; c'est un compliment que l'on fait à une femme qui a le dos enfoncé comme le siège d'une selle et qui porte la tête haute. Ex.: Elle sera ensellée comme sa mère.

Étant que—Étant donné que... Ex.: étant que vous partez aujourd'hui...

Faire jour par la couverture—Se dit d'une personne un peu timbrée.

Faire la chiotte—Ne pas avoir d'enfant en mariage.

Faire la vilaine—Ne pas avoir d'enfant en mariage.

Faire marée—Traverser pendant une marée et ne revenir qu'à l'autre.

Faire des oremus—Dire ses prières.

Fatigué—adj. Épuisé en parlant de la terre. Ex.: Ce morceau de terre est vraiment fatigué.

Fier—adj. Raide. Ex.: J'ai marché sur des crans fiers.

Fouaillon—n.m. Arbuste, arbrisseau. Ex.: Il est allé se cacher dans les fouaillons.

Fringale—n.f. Frisson. Ex.: En rentrant, j'ai eu une fringale et j'ai été obligé de me coucher.

Humécrir—v. tr. Humidifier. Ex.: Jeanne, tu vas humécrir le linge avant de le repasser.

Le temps plaide—Le temps est incertain, on ne sait pas s'il fera beau ou mauvais.

Manqué—adj. Fatigué, fourbu. Ex.: Le soir, je suis manqué raide.

Morceau de voisin—n.m. Se dit du morceau de cochon que chacun donne à ses voisins quand il tue un porc. Ex.: Il faut mettre de côté les morceaux de voisin quand on fait boucherie.

Moucher—v. intr. Ça va vite. Ex.: Ça mouche.

Municipal—adj. S'emploie dans l'expression "nez municipal" et signifie gros nez, nez qui sort de l'ordinaire.

Muque—adj. Tabac "muque", humide.

Parquié—n.m. Clos où les animaux paissent.

Pâté de broquettes—Rencontrer bien des obstacles avant d'obtenir ce que l'on désire. Ex.: Avant d'épouser Louis, j'ai dû manger beaucoup de pâtés de broquettes.

Patoine—n.f. Se dit de quelque chose qui n'a pas grand valeur. Ex.: Votre tabac, c'est de la patoine.

Pétager—v. intr. Patauger. Ex.: La vache est à pétager dans les choux.

Plèze—n.f. Plie (poisson).

Prendre amitié sur quelqu'un—Devenir ami avec quelqu'un. Un vieux dit à un jeune: "Je suis trop vieux pour prendre amitié sur toi".

Rare de place—loc. adv. "Il y avait tellement de bois que c'était rare de place".

Redresse—n.f. Se dit du dernier verre d'alcool que l'on donne à quelqu'un avec qui on a bu. Ex.: Avant de rentrer chez toi, tu devrais prendre une redresse.

Reloque—n.f. Tolet. Ex.: Mets les avirons dans les reloques.

Sasser, se—v. pr. Se dépêcher. Ex.: Sasse-toi, tu seras en retard à la messe.

Se casser une cuisse—Se dit d'une fille qui devient mère. Ex.: Elle s'est cassé la cuisse avant son mariage.

Sot—adj. Même au masculin, se prononce "sotte". Ex.: Il n'est pas sot(te).

Souelle—n.m. Vague de fond qui ne se fait sentir que sur la rive. Ex.: Le souelle n'est pas encore arrivé.

Souventes fois—Usage courant de cette expression littéraire. Ex.: Souventes fois je leur ai dit de ne pas passer là.

Talle de plaisir—s.f.—On nomme ainsi les petits bosquets qu'on aperçoit souvent dans les champs.

Tant—Ex.: Si je fais tant d'aller le chercher—pour si je fais tant que d'aller le chercher.

Taquet—n. m. Enfant de 5 à 12 ans. Ex.: Les taquets ont bien joué aujourd'hui.

Tendre d'entretien—adj. Se dit de quelqu'un qui a de l'embonpoint. Ex.: Elle est grasse, elle est tendre d'entretien.

Terre—n.f. "La terre du Nord" est le Saguenay qui fait face à l'Île Verte au nord. On dit aussi la terre du sud pour nommer la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Train—n.m. Ce que l'on appelle waguine—wagon—dans d'autres parties de la province. Ex.: Tu iras au village avec le train.

Tomber à terre comme une tourte—Ex.: Un coup de poing le fit tomber à terre comme une tourte.

Tremper ses bottes—S'enivrer, se mouiller les pieds. Ex.: Il boit beaucoup, il trempe ses bottes souvent.

Vache immortelle—n.f. Vache que ceux à qui leurs parents se sont donnés sont tenus de remplacer indéfiniment; les vieux s'assurent donc ainsi une vache pour le reste de leurs jours. Une vache mortelle, au contraire, est une vache que les héritiers ne sont pas obligés de remplacer.

Valet—n.m. Volet. Ex.: Ferme les valets.

Vasière—n.f. Endroit marécageux et plein de vase. Ex.: Derrière, il y a une vasière...

Vieux—n.m. Ancêtres. Ex.: Mes vieux venaient directement d'Écosse.

Vue—"Avoir une belle vue", pour avoir des beaux yeux. Ex.: Cette personne a une belle vue...

APPENDICE II

JEUX DE SOCIÉTÉ

Par Maurice Tremblay

Il n'y a pas de forme de récréation commercialisée ou même organisée à l'Île Verte; pas de cinéma, ni de salle de billard, ni de salle paroissiale, ni d'équipe de sport, ni même de restaurant. Les insulaires ont toutefois beaucoup de loisirs; comme ils tirent surtout leurs revenus de petites fermes et de l'exploitation de pêches à fascines, ils ne travaillent pas très fort, excepté pendant les semences qui coïncident avec les grandes prises de poisson du printemps; alors ils travaillent jour et nuit. C'est surtout pendant les longs mois d'hiver où ils n'ont pas grand-chose à faire, excepté quelques petits ouvrages autour de la maison, qu'ils s'adonnent le plus à leur passe-temps favori, la veillée. Les fils sont de retour de leur saison de navigation et animent ces réunions au grand contentement des filles à marier. Les gens conversent, jouent aux cartes, dansent quelquefois et souvent pratiquent des jeux de société; la plupart de ceux que nous décrivons plus bas ont été observés pendant ces veillées.

Ces jeux font sans doute partie des traditions de tout le Canada français, bien que, faute de données suffisantes, on ne puisse l'affirmer catégoriquement. L'étude de ces jeux n'a pas été poussée à fond. A notre connaissance, il n'existe que deux études objectives sur ce sujet: la collection que Lambert et Barbeau ont publiée dans le *Journal of American Folklore*[1] et l'excellente monographie que Madeleine Doyon[2] a publiée dans la troisième livraison des *Archives de Folklore.*

Des trente-deux jeux de société que nous avons recueillis, douze se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces publications ou dans les deux. De plus, l'auteur connaissait déjà dix de ces jeux qui se pratiquaient dans sa région natale, le Bas Saint-Laurent.

Plusieurs de ces jeux, par leur appellation à tout le moins, représentent différents aspects de la culture canadienne-française et différentes phases de son histoire.

Le Clairon du roi joli rappelle le royaume de France, la France prérévolutionnaire, à laquelle restent attachés les Canadiens français.

Arracher la souche nous remémore l'héroïsme des premiers colons français qui se sont taillé un domaine au milieu de la forêt québécoise et les efforts renouvelés d'un peuple prolifique pour trouver de nouvelles terres aux générations montantes.

---

[1] Lambert et Barbeau, *Journal of American Folklore.* Vol. 53, N°s 208-209 (avril-septembre 1940), pp. 163-181.

[2] Doyon, Madeleine, "Jeux, jouets et divertissements", *Archives de Folklore,* N° 3, Montréal 1948, pp. 159-207.

Sauter le rapide nous rappelle les célèbres aventures de ces coureurs de bois et ces voyageurs qui sillonnèrent le continent et ses rivières depuis le golfe du Mexique jusqu'à la baie d'Hudson et de l'Atlantique aux Rocheuses.

Le jugement dernier, La demande de grâces à la Sainte-Vierge, et *La Sainte-Enfance* reflètent le profond sentiment religieux qui est un des traits caractéristiques du Canada français.

Charger le mouton et *Tirer la vache* font état des traditions rurales bien enracinées du Québec.

Pet en gueule, un autre exemple, nous rappelle que la veine rabelaisienne de l'humour français est toujours à l'honneur au Canada.

Bien que ces jeux semblent être communs à tout le Canada français, une étude comparative révélerait sans doute que certains sont des produits du milieu insulaire où ils ont été recueillis. Il est bien possible, par exemple, que *Plonger le loup marin* ait été créé sur place, à cause de l'abondance de ces animaux dans les eaux qui entourent l'Île.

Les jeux décrits peuvent se diviser en deux groupes, distincts mais complémentaires: jeux d'adresse et de force physiques et jeux d'attrape et de mystification.

Ceux du premier groupe prennent leur intérêt pour les joueurs du fait qu'il s'agit pour eux de défaire un adversaire et de faire montre de leur force et de leur adresse.

Le second groupe consiste en jeux d'attrape et de mystification. Si les deux groupes sont pratiqués ensemble c'est que la sagesse paysanne encourage la compétition et apprécie la valeur réelle et qu'elle essaie, d'autre part, d'enseigner l'humilité dans le succès, la connaissance des faiblesses de chacun et l'acceptation de bonne grâce des épreuves aussi bien que les joies de la vie.

A. Jeux d'adresse et de force physiques

1. Arracher la souche

Le premier participant se place à quatre pattes sur le plancher; le second s'assied sur les épaules du premier, la face dans la direction de ses pieds; il se croise les pieds par dessous le premier, et donnant alors des secousses, il doit réussir à lui faire lever les mains de terre et à le faire basculer par en arrière.

2. Baiser son pouce

Le joueur, se tenant suspendu par le bras droit à un tuyau ou à une poutre, doit se soulever le corps de façon à aller baiser son pouce.

3. Boire en piroche[1]

On place sur le plancher un bassin plein d'eau dans lequel on a déposé une pièce de cinq sous; une personne se met sur le plancher dans une position horizontale et, se tenant sur le bout des pieds et le bout des mains, plonge la tête dans le bassin et en retire le cinq sous avec sa bouche.

4. Casser le fil

Le joueur, couché à son long sur le dos, doit casser, en se soulevant la tête, un fil qu'on lui tient sous le nez.

5. Charger le mort

Un participant, couché sur le plancher, se tient mou comme un mort; un second joueur essaie de le charger ainsi sur son épaule.

6. Charger le mouton

Un participant couché sur le plancher se débat comme un mouton pendant qu'un second essaie de le charger sur son épaule.

7. Claque-botte

Les deux joueurs, chacun tenant une serviette dans sa main droite, s'assoient sur le plancher, les pieds de l'un entre les jambes de l'autre; pendant que l'un se laisse rouler sur le dos, l'autre lui donne un coup de serviette sur les fesses, et ainsi à tour de rôle et aussi rapidement que possible jusqu'à ce que l'un des joueurs demande grâce.

8. Couper le cou des moutons[2]

Un enfant s'assied et gratte la terre avec un bâton. Quelqu'un lui demande:

—Que fais-tu là?
—Un trou.
—Pourquoi?
—Pour faire un feu.
—Pourquoi un feu?
—Pour faire chauffer de l'eau.
—Pourquoi faire chauffer de l'eau?
—Pour aiguiser ma pierre.
—Pourquoi aiguiser ta pierre?
—Pour couper le cou des moutons.
—Cours après.

Celui qui était assis se lève et court après ceux qui le questionnaient. Le premier qu'il attrape, c'est à lui de venir s'asseoir et répondre aux questions.[3]

---

[1] Doyon, jeu 152, *ibid.*
[2] Doyon, jeu 66, *ibid.*
[3] Contrairement aux autres jeux dont nous donnons ici la description, celui-ci ne semble pas très pratiqué par la génération présente.

9. Déplanter les chapeaux[1]

Le joueur s'assied, les jambes croisées, sur un balai posé sur deux chaises placées l'une en face de l'autre; avec un autre balai, il doit faire tomber quatre chapeaux qui sont placés sur les quatre montants des deux chaises.

10. Déplanter le couteau

Le joueur doit planter un couteau dans le mur à la hauteur de sa tête. Prenant ensuite un balai, il mesure sur le manche la longueur de son bras à partir de l'aisselle; il empoigne le balai à cet endroit avec sa main droite. Tenant ainsi le balai, il le passe entre ses jambes par en arrière, l'empoignant par en avant de sa main gauche. Il doit alors sauter de façon à déplanter le couteau avec le bout du balai.

11. Enfiler l'aiguille assis sur une bouteille

On place une bouteille sur le côté; le joueur assis dessus, les pieds croisés, doit, dans cette posture, enfiler une aiguille.

12. Jouer à la fourchette

On lie d'abord les pieds des deux participants; on leur lie ensuite les mains sous les cuisses, chacun tenant entre ses mains une fourchette; chacun essaie alors de piquer les fesses de son adversaire avec sa fourchette.

13. Lever au raide[2]

Un des deux participants se couche à terre, se tient bien rigide et l'autre le saisissant par les jambes, doit le lever de façon à le faire basculer sur son épaule.

14. Plonger le loup marin

Le joueur, les mains croisées derrière le dos, doit se laisser tomber sur la poitrine et le ventre, sans toucher le plancher du menton.

15. Sauter le cheval fendu[3]

On place une chaise au milieu de la pièce; un participant, debout en face de la chaise, pose les mains sur le siège; ensuite, un second joueur saute par-dessus les épaules du premier de façon à tomber assis sur la chaise; un troisième saute sur les épaules du premier et autant de personnes sautent ainsi sur le groupe, autant que le premier peut en porter.

---

[1] Lambert et Barbeau, p. 174, *ibid.*
[2] Doyon, jeu 195, *ibid.*
[3] Doyon, jeu 11, *ibid.*

16. Tirer à la jambette[1]

Les deux joueurs se couchent côte à côte sur le dos et tête-bêche; ils s'accrochent par l'avant bras et lèvent alors par trois fois la jambe gauche; à la quatrième fois, ils s'accrochent une jambe dans l'autre et chacun essaie de renverser l'autre.

17. Tirer au bâton[2]

Deux joueurs, assis l'un en face de l'autre sur le plancher, la plante des pieds de l'un appuyée sur la plante des pieds de l'autre, tiennent un balai en ligne horizontale. Chacun tire le balai de son côté et c'est le plus fort qui lève l'autre.

18. Tirer au renard[3]

Les deux personnes qui prennent part au jeu, se mettent à quatre pattes l'une en face de l'autre; une longue pièce d'étoffe nouée par les bouts leur passant sur la nuque; chacun essaie de tirer l'autre de son côté.

19. Tourner le balai

Le joueur saisit un balai par le gros bout et le tenant appuyé au plafond il doit ainsi, les yeux fixés sur le bout qui appuie au plafond, tourner cinquante fois. Il doit ensuite aller placer le bout du balai à un point indiqué auparavant dans la pièce.

B. Jeux d'attrape et de mystification

20. Cacher le casque

Tous ceux qui jouent s'enferment dans une chambre pendant que quelqu'un cache le casque; c'est à celui qui le trouve de le cacher.

21. Le clairon du roi joli

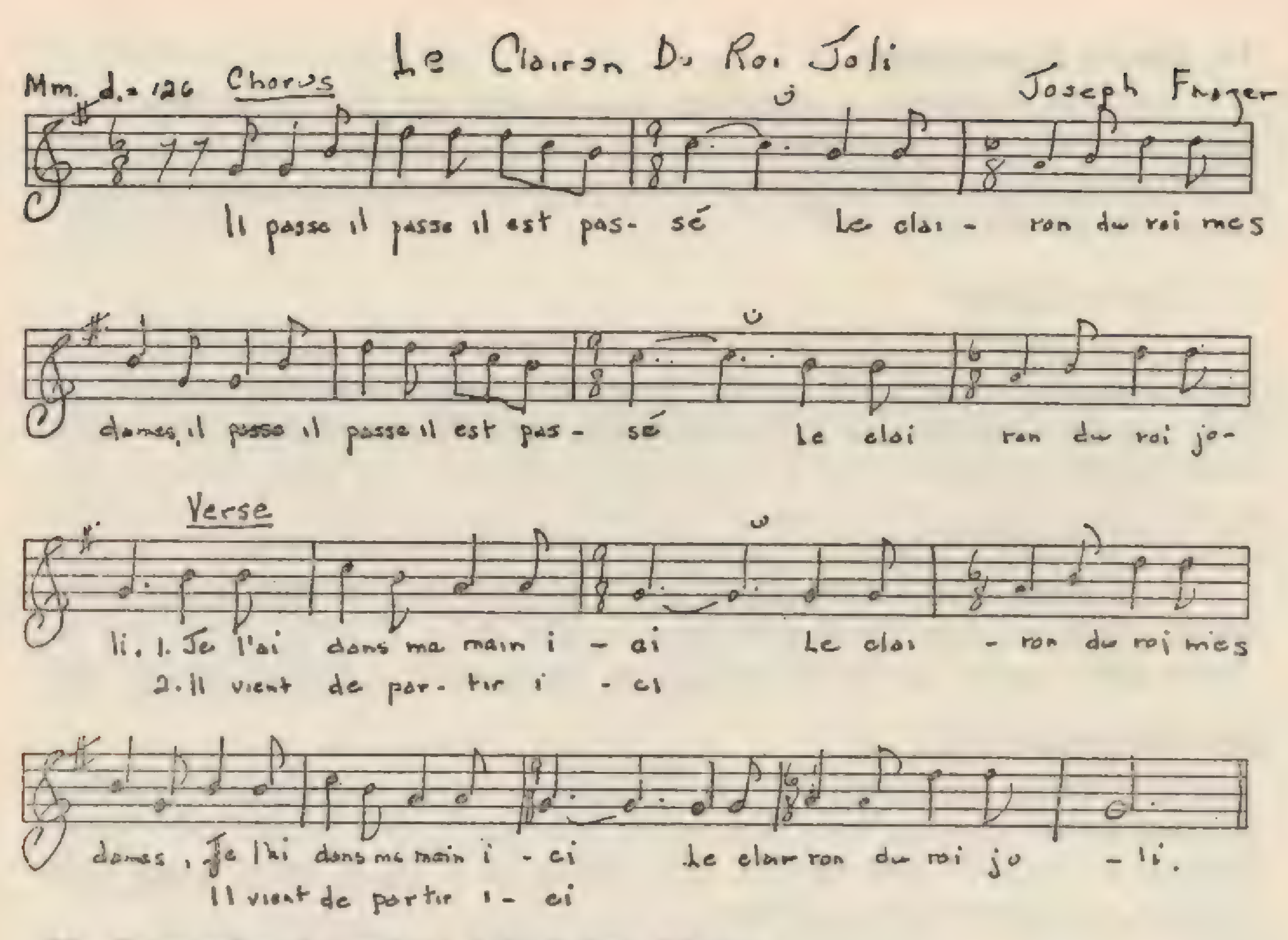
Les participants se mettent en cercle et se passent un objet de main à main pendant qu'une personne qui est placée au centre du cercle essaie de deviner où l'objet est rendu. Pendant le jeu, on chante cette chanson:

LE CLAIRON DU ROI JOLI

1. Il passe, il passe, il est passé,
Le clairon du roi, mesdames,
Il passe, il passe, il est passé,
Le clairon du roi joli.
2. Je l'ai dans ma main ici,
Le clairon du roi, mesdames,
Je l'ai dans ma main ici,
Le clairon du roi joli.
3. Il vient de partir d'ici,
Le clairon du roi, mesdames,
Il vient de partir d'ici,
Le clairon du roi joli.

---

[1] Doyon, jeu 198, *ibid.*, Lambert et Barbeau, p. 173, *ibid.*
[2] Doyon, jeu 196, *ibid.*
[3] Doyon, jeu 199, *ibid.*, Lambert et Barbeau, p. 172, *ibid.*



22. Demander des grâces à la Sainte-Vierge

Une femme, un voile sur les cheveux, est assise sur une chaise et joue le rôle de la Sainte-Vierge. On lui amène alors la personne qui veut demander une grâce; la grâce demandée, celle qui tient le rôle de la Sainte-Vierge fait avancer la postulante tout près d'elle et l'asperge d'une gorgée d'eau dont elle s'était auparavant rempli la bouche.

23. Faire saigner la poutre

On plante un couteau dans une poutre et on demande à la personne qui veut voir saigner la poutre de fixer des yeux le couteau; pendant qu'elle regarde ainsi, on lui verse un verre d'eau sur la tête par en arrière.

24. Le jugement dernier[1]

On dispose une table au milieu de la pièce, on la recouvre d'un grand tapis dont une des extrémités descend jusqu'à terre; en face de la table, on dispose un autre tapis dont une des extrémités va jusque sous la table. Un participant, qui tient le rôle de juge, est assis sur une chaise, posée sur la table; les personnes qui veulent être jugées ont été tenues à l'écart, dans une chambre; elles sont convoquées une à une; après l'interrogatoire, chacune est condamnée à l'enfer; un joueur caché sous la table et dont la présence est cachée par le tapis qui recouvre la table tire l'autre tapis sur lequel le condamné est debout; il tombe alors sur le dos.

[1] Doyon, jeu 165, *ibid.*, Lambert et Barbeau, p. 180, *ibid.*

25. Lancer le bâtiment

Un des joueurs se couche sur le dos; un second se couche sur le premier, tête-bêche et sur le dos aussi. Le second se passe ensuite les jambes par-dessus les épaules du premier, lui tient les jambes entre ses bras, pendant qu'un troisième lui verse un verre d'eau dans la figure.

26. Peser le lard

On place une couverture sur la tête de la personne à peser; pendant que deux autres personnes font mine de la peser en la soulevant par-dessous les bras, un quatrième joueur place un bassin sous le joueur pesé dans lequel on le laisse choir.

27. Pet-en-gueule

On couche deux hommes tête-bêche; l'un vient se placer dans le califourchon de l'autre qui pète, s'il le peut; le tour change.

28. Soigner les malades

On tient à l'écart celui qui doit jouer le rôle de médecin; quand on l'appelle, on lui présente une cuiller dont on a préalablement fait chauffer le manche.

29. La Sainte-Enfance

On bande les yeux de quelqu'un et pendant ce temps on dessine à la plume un enfant sur son avant-bras; on lui replie l'avant-bras sur son autre bras; quand on lui débande les yeux, il est surpris de découvrir qu'il tient un enfant dans ses bras.

30. Sauter le rapide

Plusieurs personnes s'assoient à califourchon sur un long banc; la première s'agrippe au bout du banc pendant que les autres se tiennent les mains croisées sur les yeux de celui qui est en avant d'eux: le jeu est censé consister pour le premier à ne pas perdre prise pendant que les autres le tirent par en arrière mais en réalité le second a les mains enduites de suie dont il barbouille le visage du premier joueur sans que celui-ci ne s'en rende compte.

31. Tirer la vache

On lie d'abord les mains et les pieds de l'un des deux joueurs qui se place à quatre pattes sur le plancher; le deuxième participant, assis par terre, passe sa jambe droite entre les bras du premier et sa jambe gauche entre les jambes du premier; il se passe ensuite la tête sous le ventre du premier de façon à ce que sa tête dépasse; un troisième les fait alors basculer sur le côté; il leur est alors impossible, malgré tous leurs efforts, de se déprendre l'un de l'autre.

32. Voir la lune[1]

On couvre la tête du curieux d'un manteau en prenant soin de lui placer une des manches vis-à-vis des yeux; on lui verse un verre d'eau dans la figure, par le bout de la manche.

Faculté des Sciences Sociales,
Université Laval, Québec.

---

[1] Doyon, jeu 164, *ibid.*

APPENDICE III

LITTÉRATURE ORALE (FOLKLORE)

Nous reproduisons dans cet appendice les phénomènes de folklore que nous avons enregistrés pendant notre enquête.[1] Nous nous sommes expliqué ailleurs[2] sur ce que nous pensons de la signification et la fonction du folklore à l'Île Verte. Les quatre contes que nous publions ainsi que les chansons dont nous donnons la liste ci-après, ont été obtenus, après bien des efforts de notre part, pour forcer les informateurs à se remémorer ces pièces; dans la très grande majorité des cas, elles n'avaient plus cours, c'est-à-dire qu'on n'avait pas récité ces contes, ni chanté ces chansons depuis longtemps.

Le grand voleur de Paris

Un jour que le grand voleur de Paris était parmi la foule, à la sortie de l'église, après la messe, il vit un homme qui volait la montre et la blague d'un gros monsieur. Ce fut fait si vite que le gros monsieur ne s'en aperçut pas. "Tiens, se dit le grand voleur de Paris, voilà un voleur qui est encore plus fin que moi. S'il voulait s'associer avec moi, nous ferions de bonnes affaires". Il essaya de se frayer un chemin à travers la foule pour aller le rejoindre, mais il n'y parvint pas.

A quelque temps de là, le grand voleur de Paris, qui était maçon, décida de se faire construire une maison et comme il voulait que ça aille vite, il engagea toute une troupe d'ouvriers, de maçons et de menuisiers. Un jour que les ouvriers étaient en train de dîner, le grand voleur de Paris aperçut un homme sur la couverture de la maison; il pensa que c'était un ouvrier attardé et il dit à sa femme Catherine d'aller le chercher. Catherine revint en disant que ce n'était pas un de leurs ouvriers, mais un étranger. "Va le chercher quand même," lui dit-il. Quand le grand voleur de Paris le vit, il reconnut son homme; c'était celui qui avait volé la montre et la blague, à la porte de l'église. C'était le fin voleur de Valenciennes.

Le prenant à part, il lui dit: "Je vous ai vu l'autre jour voler la montre et la blague, à la porte de l'église; vous êtes encore plus fin voleur que moi. Si vous vouliez vous associer avec moi, nous ferions de bonnes affaires". Le fin voleur de Valenciennes accepta.

—Pour vous mettre à l'épreuve, dit le grand voleur de Paris, vous irez, ce soir, voler une taure dans la cour du roi. Je surveillerai pendant ce temps, et si je siffle, ça voudra dire qu'il y a du danger.

---

[1] Dans un compte rendu sommaire (*Annual Report of the National Museum for the Fiscal Year 1948-49*, Ottawa 1950, page 60) nous déclarions avoir enregistré 10 contes et 147 chansons. Le dépouillement et l'analyse des matériaux a laissé apercevoir que plusieurs enregistrements n'étaient pas folkloriques dans le sens romantique du terme. Nous ne reproduisons ici que ce qui se conforme à l'usage des spécialistes de ce folklore.

[2] *Ibidem*, pages 60-63; Rioux, Marcel: *Folk and Folklore.* Dans *Journal of American Folklore*, Vol. 63, N° 248, pp. 192-198.

Le soir, le voleur de Valenciennes va dans la cour du roi, tue une taure de deux ans et au lieu de revenir trouver le voleur de Paris, il fait un détour et s'en retourne avec la taure sur le dos, jusque chez son associé. Celui-ci attend, attend et, comme il ne voit pas revenir le voleur de Valenciennes, il s'en retourne à la maison où il trouve son homme en train de faire cuire la taure.

Le voleur de Paris dit au voleur de Valenciennes que le roi garde tout son trésor dans une cave. "Il a fait mourir celui qui a fait la porte et la serrure, mais moi j'en ai le secret. J'ai travaillé comme maçon à la construction de la cave du roi et j'ai appris le secret de la porte et de la serrure, directement de celui que le roi a fait mettre à mort."

Les deux voleurs se rendent donc à la cave du roi; le grand voleur de Paris ouvre la porte; ils remplissent chacun un sac de pièces d'or.

C'était le dimanche soir. Le lundi matin, le roi qui allait cacher de l'or dans sa cave, s'aperçoit du vol. Il est fort en colère, se demandant comment on a bien pu faire pour s'introduire dans sa cave.

Il engagea un devin. Il lui demanda comment le voleur avait pénétré dans sa cave. Le devin, après avoir réfléchi, dit au roi. "Sire, mon roi, le voleur a dû faire un trou quelque part pour s'introduire dans la cave. Nous allons la vider de son or et y faire un feu; l'endroit par où la fumée s'échappera nous indiquera par où les voleurs sont entrés."

Le roi trouve que l'idée a "bien du bon sens". On la met à exécution. Cependant, ils ont beau examiner l'extérieur de la cave de partout, il n'en sort pas un filet de fumée.

Le roi, en colère, chasse le devin et en engage un autre.

—Sire, mon roi, lui dit le second devin, il est évident que les voleurs sont entrés par la porte. Nous allons installer une épée à ressort à l'entrée de la cave de façon à ce qu'elle s'abatte sur celui qui y entrera.

Le soir, les deux voleurs décident de retourner à la cave du roi. Le voleur de Paris entre le premier; l'épée s'abat et lui coupe la tête. Le voleur de Valenciennes est bien "démonté"; il prend la tête du grand voleur de Paris et va la jeter à la rivière. Il s'en retourne annoncer la triste nouvelle à la femme du grand voleur de Paris.

"Je lui avais bien dit qu'avec toutes ses imprudences il finirait par lui arriver malheur". Après l'avoir consolée, le voleur de Valenciennes lui propose le mariage et elle accepte.

Entre temps, le roi, qui désirait recouvrer son or, voulait bien connaître un moyen d'y parvenir. Le devin lui dit: "Sire, mon roi, nous allons traîner le corps du voleur par les rues; sa femme et ses enfants vont le reconnaître et se mettront à gémir, et nous découvrirons ainsi où se trouve l'or volé.

Aussitôt dit, aussitôt fait. La veuve du voleur de Paris, voyant le corps de son premier mari se met à crier: "Mon mari, mon mari!" Mais

le voleur de Valenciennes, qui était en train de se faire la barbe, se coupe volontairement. Les gens du roi entrent dans la maison, pensant bien avoir trouvé la maison du voleur. Le voleur de Valenciennes leur explique que si sa femme a crié c'est parce qu'il s'était coupé.

Le roi, n'ayant pas découvert son or, chasse le devin et il en engage un autre. Celui-ci lui conseille de donner une grande veillée et d'étendre de l'argent sur le plancher. "Le voleur viendra, il se penchera pour ramasser l'or et les quatre gardiens que nous avons postés dans la salle s'en empareront." Le grand voleur de Valenciennes ayant entendu parler de la veillée va chez le cordonnier et lui dit: "J'ai coupé mes semelles sur une pierre mets donc de la colle pour les réparer." Le cordonnier en met deux doigts d'épaisseur. Le grand voleur se rend chez le roi et, avant d'entrer, se chausse.

Pendant la danse, l'argent collait sous ses semelles, il emplissait ses poches, sans que les gardiens s'en rendissent compte.

Le roi congédie le devin qui n'a pas réussi à attraper le voleur et en engage un autre. —Sire, mon roi, nous allons organiser une autre veillée et nous garderons tout le monde à coucher. Le voleur, dans la nuit, ira voir votre belle princesse. Elle lui fera une barre sur le front, avec un pinceau que nous lui donnerons. Nous saurons ainsi qui est le voleur et nous le jetterons dans une trappe.

Les choses se passèrent ainsi, mais le voleur, en passant devant un miroir, vit la barre rouge sur son front. "Ça y est, se dit-il, ils vont me prendre." Une idée lui vient. Il prend de la peinture et un pinceau et fait une barre rouge sur le front de chacun des invités et trois sur le front du roi. Quand il a fini, il se met à crier au voleur. Tout le monde s'éveille et chacun croit avoir affaire au voleur. Tous se précipitent dans la trappe, le roi comme les autres.

Le roi, sorti de là, se met à réfléchir et fait un "parlement". Le voleur de Valenciennes se tient en arrière dans la foule. Le roi prend la parole et dit: "Je n'ai pas découvert le voleur de mon or. S'il est ici, qu'il lève la main." Le voleur de Valenciennes lève la main.

—Avance, dit le roi. Tu as été assez fin pour me voler mon argent et pour le conserver. Je te donne ma fille et tous mes biens, tu seras bien assez fin pour en prendre soin.

Le conte du bedeau

Il y eut, une fois, en France, un jeune homme qui décida de se rendre à Jérusalem, en pèlerinage. C'était, à cette époque, un long, coûteux et périlleux voyage. Notre garçon partit, nanti de l'argent paternel.

Au cours de son voyage, il rencontra un vieillard qui lui demanda où il se rendait et s'offrit à l'accompagner. Le jeune homme accepta. Un jour ils entrèrent dans une ville où demeurait un oncle du garçon, bedeau de son métier. Ils allèrent lui rendre visite et l'oncle leur offrit le souper et le coucher.

Celui-ci et sa femme étaient très avares; ayant appris le but du voyage de son neveu, il se douta qu'il transportait beaucoup d'argent et décida de le voler pendant la nuit.

Avec un grand couteau, il coupa la tête de son neveu pendant son sommeil, et il le transporta dans la cave et l'enterra.

Quand le vieillard s'éveilla au matin, il demanda où était son jeune compagnon; le bedeau lui répondit qu'il était parti sans l'attendre. Le vieillard, qui était Jésus-Christ déguisé, savait la vérité; il s'en fut chez le curé et lui raconta que son bedeau, qu'il croyait un honnête homme, était un voleur et un assassin. Le curé fut un peu sceptique, mais l'accompagna à la maison du bedeau. Celui-ci les voyant revenir, prit peur et dit à sa femme: "Nous allons nous cacher et, quand ils viendront pour rentrer, nous les assommerons." Comme ils se préparaient à faire ainsi, le vieillard fit un geste et les deux furent changés en statues de sel. Ils creusèrent dans la cave, déterrèrent le corps du jeune homme et le vieillard lui recolla la tête et lui redonna la vie. Ils reprirent l'argent et continuèrent leur route.

Un jour, ils arrivèrent devant une très haute montagne. Le jeune homme voulut la contourner, mais le vieillard refusa. Pourtant, l'escalader était impossible. Comme ils arrivaient au pied, la montagne s'entr'ouvrit. Dans cette montagne, il y avait une grande activité, ils virent tout d'abord des gens qui se piquaient avec des fourches. Un peu plus loin, beaucoup de personnes dans une grande cuve et d'autres au-dessus de la cuve qui en tiraient certains pour les faire sortir; encore plus loin, des gens qui riaient, chantaient et avaient l'air très heureux. Ils arrivèrent au bout de la montagne et elle se referma. Le jeune homme très étonné demanda à son compagnon ce qu'était cette montagne. Celui-ci lui répondit qu'il venait de voir l'Enfer, le Purgatoire et le Ciel.

Ils continuèrent le voyage sans autre incident et, arrivé à Jérusalem, le vieillard disparut.

Le fils du Roi des Rosiers

Un jour, c'était un veuf qui vivait avec ses trois filles. Un matin qu'il partait pour la ville, il demanda à chacune quel cadeau elle voulait qu'il lui rapporte. La première demanda une robe, la seconde une paire de souliers, la troisième et la plus jeune, dit qu'elle n'avait besoin de rien. Comme, toutefois, son père insistait pour qu'elle fasse le choix d'un cadeau, elle le pria de lui rapporter un bouquet de fleurs.

Le père se rendit à la ville et il acheta les cadeaux demandés par les deux plus vieilles, mais oublia celui de la plus jeune. Il n'y pensa que sur le chemin du retour. Comme il se demandait ce qu'il allait faire, il vit près du chemin un beau jardin rempli de fleurs, les plus belles fleurs, derrière une haute clôture. "C'est une chance inespérée," se dit-il, poussa la porte du jardin et se mit à cueillir des fleurs. Comme il achevait son bouquet, il entendit une voix derrière lui qui disait: "Qu'est-ce que tu fais

ici?" Il se retourna surpris et vit que c'était une grosse bête noire qui lui parlait. Pris sur le fait, il se mit à raconter à la bête son voyage en ville, les demandes de ses filles, son oubli qui expliquait pourquoi il cueillait ainsi des fleurs.

—C'est bien! lui dit la bête d'une voix sévère, mais dans un an et un jour, jour pour jour, j'irai vous chercher chez vous, à moins qu'une de vos filles ne consente à me suivre.

Le vieux reprit son chemin, arriva chez lui et remit à chacune de ses filles le cadeau demandé. Mais à partir de ce moment il devint "songeard". Il était toujours triste et passait son temps à jongler à ce qui l'attendait. Comme ses filles lui demandaient ce qui le rongeait, il leur répondit qu'elles n'y pouvaient rien. Comme la dernière insistait, il lui raconta son aventure. Quittez votre souci, lui dit la cadette, je suivrai la bête. Le père le lui défendit bien, mais à chaque fois qu'il en était question, elle réaffirmait son intention de partir avec la bête.

Au bout d'un an et un jour, la bête vint frapper à la porte. Le vieux alla ouvrir.

—Es-tu prêt? lui dit-elle. Mais la cadette dont les bagages étaient prêts depuis longtemps s'amena et dit à la bête que c'était elle qui la suivrait.

La bête la fit monter sur ses ailes et ils arrivèrent bientôt à un beau château. C'était plein d'or et d'argent partout. La bête dit à la jeune fille:

—Tu auras ici tout ce que tu souhaiteras. Quant à moi, je dois partir, mais je serai de retour dans un an et un jour.

Au bout d'un an et un jour, elle revint et paraissait fatiguée de son voyage.

Elle s'assit près de la jeune fille et lui dit: "Flatte-moi!" Elle fit contre mauvaise fortune bon cœur, et se mit à flatter la bête et à lui parler gentiment. Au bout d'un moment, elle lui dit: "Demain, ta sœur aînée se marie, veux-tu aller aux noces?" "Bien sûr, dit la fille, toute heureuse, si ça ne vous déplaît pas." "Je vais t'y conduire, à une condition: que tu me laves les quatre pattes à chaque verre de vin que tu prendras."

Elles allèrent donc aux noces. Ses parents qui la croyaient morte depuis longtemps, l'accueillirent avec joie. La jeune fille lava les pattes de la bête à chaque fois qu'elle buvait, et après la veillée, elle retourna avec la bête.

La bête repartit encore pour un an et un jour, et à son retour, la belle l'accueillit avec joie. Elle la flatta, comme si c'était son mari. Au bout d'un moment, elle lui dit, "La seconde de tes sœurs se marie demain. Aimerais-tu à aller aux noces?" "Bien sûr," dit la belle. "Aux mêmes conditions que l'an dernier," dit la bête. Elles partirent donc. Sa sœur la prenant à part, lui conseilla de ne plus laver les pieds de la bête. La belle se laissa convaincre et elle but sans remplir la condition imposée.

La bête aussitôt se mit en colère, renversa les tables et partit en disant à la belle qu'elle ne pourrait la revoir qu'après avoir usé sept paires de souliers d'acier.

La belle se rendit aussitôt chez le cordonnier et se fit faire sept paires de souliers d'acier. Elle en chaussa une paire et partit: elle marche, marche et arrive à une maison où vivait une vieille fée. Elle lui conte son aventure et lui dit qu'elle est à la recherche du fils du Roi des Rosiers. "Couche ici, lui dit la vieille, et demain je demanderai aux poissons où il se trouve." Le lendemain matin, au lever du soleil, la vieille, accompagnée de la belle, se rendit au bord de la mer et se mit à frapper le fond d'une tonne qu'il y avait là. Aussitôt tous les poissons sortirent de la mer et vinrent se grouper autour de la fée; ils n'ont pas vu le fils du Roi des Rosiers. La fée donna une canne en or à la belle qui remit une autre paire de souliers et reprit sa route. Après avoir longtemps marché, elle arriva à une autre petite maison, où habitait une autre vieille fée.

Je demanderai à mes oiseaux, dit la fée à la belle, qui lui avait raconté qu'elle était à la recherche du fils du Roi des Rosiers. Le lendemain, la fée convoque ses oiseaux, mais ceux-ci n'avaient pas vu le fils du Roi des Rosiers.

Avant son départ, la fée donne à la belle un petit dévidoir en or.

La belle, après avoir usé sa septième paire de souliers à semelles d'acier, arrive à la maison d'une troisième fée, la maîtresse des corbeaux.

De tous les corbeaux réunis, aucun ne sait où se trouve le fils du Roi des Rosiers. La fée compte les corbeaux, mais s'aperçoit qu'il en manque un. Elle l'appelle et il vient. Il a vu le fils du Roi des Rosiers dans son voyage et celui-ci doit se marier bientôt.

—Tu vas conduire la belle auprès de lui, lui commande la fée.—C'est un bien long voyage, mais je vais y aller, maîtresse, dit le corbeau.

La fée donna à la belle trois pommes en or et le corbeau l'emporta sur ses ailes. Après avoir traversé des routes, des rivières et des champs, le corbeau déposa enfin la belle à la porte d'un beau château. Les valets, en la voyant, l'engagent pour travailler dans le jardin du château.

Le lendemain, comme elle se promenait dans le jardin en jouant avec sa petite canne en or, la future du fils du Roi des Rosiers la vit et lui envoya demander si elle voulait lui vendre sa canne. "Elle n'est pas à vendre, elle est à gagner. Je la lui donnerai à condition qu'elle me laisse coucher avec le fils du Roi des Rosiers. La princesse qui désirait fort la canne y consentit et, le soir, on conduisit la belle dans le château. Mais au lieu de la faire coucher avec le fils du Roi des Rosiers, on la fit coucher dans une chambre voisine.

La belle passa la nuit à se lamenter et à appeler le fils du Roi des Rosiers qui, de la chambre voisine, l'entendait.

Le lendemain, la belle retourna au jardin, cette fois avec ses trois pommes d'or. La princesse veut encore les acheter. Elle les vend à condition de coucher avec le fils du Roi des Rosiers. Les choses se passent comme la veille.

Le lendemain, la belle va encore au jardin, mais cette fois avec le petit dévidoir. La princesse veut encore l'acheter. Même condition.

La princesse, s'étant rendu compte que le fils du Roi des Rosiers était au courant de la présence de la belle au château et qu'il cherchait à la rencontrer, lui fit donner de l'eau qui endort, mais ayant fait semblant de la boire, il la jeta. Et la nuit, sans que personne ne s'en rende compte, il s'en alla rejoindre la belle dans sa chambre et lui révéla comment, pour l'avoir cherché et trouvé, elle l'avait délivré. Il lui déclara son amour et lui dit son intention de l'épouser.

Le lendemain, après avoir raconté son aventure à la noce, il épousa la belle, au lieu de la princesse.

Conte de Marie-Julienne

Une fois, c'était des jeunes garçons qui s'amusaient à tirer des oiseaux à l'arc, le long du chemin. Ils virent tout à coup une vieille qui marchait sur la route, portant un pot. Pour s'amuser, l'un s'avisa sur le pot. Il l'atteignit et le cassa.

—Petit malheureux, lui dit la vieille en colère, tu ne pourras pas revoir tes parents avant d'avoir vu la belle Marie-Julienne.

Le jeune homme était bien en peine. Il alla voir une fée et lui raconta son aventure.

La fée lui dit: "La belle Marie-Julienne doit venir se baigner près d'ici. Tu n'auras qu'à monter dans un arbre et à te tenir bien tranquille sans bouger, tu pourras la voir sans être vu."

Le lendemain matin, il monte dans un arbre et voit venir un carrosse. La belle Marie-Julienne en descend. Elle se déshabille. Elle est si belle que le jeune homme se met à trembler de tous ses membres. La belle Marie-Julienne, voyant l'arbre s'agiter, pense qu'il vente et décide de ne pas se baigner. Elle remonte dans son carrosse et s'en va.

Le lendemain, la même chose se produit. La fée dit au jeune homme: "Demain, c'est la dernière fois que la belle Marie-Julienne vient se baigner, il faudra que tu sois bien tranquille et que tu ne bouges pas".

Le lendemain matin, juché dans un arbre, il essaie de se retenir de trembler dans son arbre, pendant que la belle Marie-Julienne se déshabille, mais il n'y parvient pas et la belle Marie-Julienne l'aperçoit: "Descends ici", lui dit-elle. Le jeune homme lui conte son aventure et comme il était beau garçon, la princesse Marie-Julienne en devient amoureuse. Elle lui propose de se sauver de chez elle avec lui. Elle le conduit dans une maison abandonnée et lui dit de l'y attendre, qu'elle viendra le retrouver avant minuit.

Elle retourne chez elle et avant de partir, elle fait une galette dans laquelle elle met un pois, une fève et une cuillerée de sel. Elle dit à ces ingrédients: "Vous parlerez pour moi, quand je ne serai plus ici". Et elle s'en va rejoindre son amoureux.

Sa mère, qui était fée, a tout à coup un rêve qui lui révèle la fuite de sa fille. Elle se réveille et, secouant son mari, lui dit: "Marie-Julienne est

partie, elle s'est enfuie avec un jeune homme. Mets tes bottes à sept lieues le pas et cours après eux". "Tu rêves, lui répond son mari, appelle Marie-Julienne".

La sorcière appelle Marie-Julienne: "Belle Marie-Julienne".

—Ma chère mère, répond le pois.

La sorcière se rendort, mais le même rêve la réveille une deuxième fois.

—Je te dis, mon vieux, que notre fille est partie.

—Tu sais bien que non, lui dit son mari, appelle-la.

—Belle Marie-Julienne?

—Ma chère mère, répond la fève.

—Tu vois bien qu'elle est ici.

La vieillle sorcière se rendort, mais le même rêve lui revient.

—Je te dis, mon mari, que la belle Marie-Julienne est en train de se sauver, je la vois.

—Tu sais bien que tu rêves.

—Tu viens de l'appeler deux fois et elle a répondu chaque fois.

—Belle Marie-Julienne, appelle une troisième fois la sorcière.

—Ma chère mère, répond le sel.

A la quatrième fois, comme la galette était cuite, rien ne répondit à l'appel de la sorcière. La sorcière se lève et constate le départ de la belle Marie-Julienne.

—Je te l'avais bien dit, mon vieux. Mets tes bottes à sept lieues le pas.

—Je vais me changer en truie et je mangerai de l'herbe, dit la princesse en se rendant compte que son père courait après eux.

—Tiens-moi par la queue, dit Marie-Julienne, et ne répond pas si mon père te questionne.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Elle se change en truie et broute de l'herbe pendant que son amant la tient par la queue. Bientôt, l'amoureux voit un petit nuage vert et, dans trois pas, le père est près de lui. Il lui dit: "Mon jeune homme, as-tu vu un jeune homme et une jeune fille par ici?"

L'amoureux pour toute réponse se contente de dire: "Chou, ma grande truie, chou".

Ne réussissant pas à obtenir de réponse, il retourne à la maison et raconte à sa femme, la sorcière, ce qu'il a vu.

—Mais tu aurais dû les manger, car c'était eux. Retourne!

La belle Marie-Julienne, le sentant venir, dit à son amoureux:

—Je vais me changer en chapelle, et toi tu y diras la messe.

Ils voient bientôt un petit nuage vert. Apercevant la chapelle, le père s'arrête et demande au curé, s'il a vu un jeune homme et une jeune fille.

—*Dominus vobis cum. Et cum spiritu tuo,* se contente de dire le curé, sans répondre.

Le père s'en revient bredouille.

—C'était eux, mon pauvre vieux, lui dit sa femme. Je vais courir après moi-même.

Elle met un grand tablier, qu'elle remplit de grain, car elle savait que cette fois ils allaient se virer en canard et en cane. C'est en effet ce qu'ils firent et se mirent à traverser la rivière.

La sorcière arrive sur le bord, les appelle en leur offrant du grain. Le canard voulait y aller, mais la cane lui donnait des coups de bec pour le retenir. Elle l'entraînait de l'autre côté de la rivière.

Rendus de l'autre côté de la rivière, ils redeviennent au naturel et, malgré les appels de la sorcière, ils continuent leur chemin.

La grande maison blanche

Il y avait une fois, dans un champ désert, une grande maison blanche.

Deux garçons, qui passaient par là, décident d'y entrer par curiosité. La maison semblait abandonnée, mais ils entendirent en haut beaucoup de bruit, comme s'il y avait eu une grande danse. Ils montèrent en haut, mais il n'y trouvèrent rien et la danse semblait avoir lieu en bas. Ils montèrent et descendirent l'escalier plusieurs fois, mais à chaque fois ils entendaient le bruit qu'auraient fait plusieurs personnes, mais toujours à l'étage qu'ils venaient de quitter.

L'un d'eux prit peur et s'enfuit. L'autre resta là encore quelque temps. Tout à coup, une grande femme blanche sortit d'un placard et se dirigea vers lui. Il n'en demandait pas plus pour s'enfuir, à son tour. Comme il sortait du château, il entendit hennir; il se dirigea vers l'endroit d'où venait le hennissement; il vit un beau cheval dans un clos.

Il le prit par la bride et l'emmena. Le cheval se mit alors à lui parler. "C'est ça, Tit-Jean, amène-moi et tout ce que tu me demanderas, je te l'accorderai". Tit-Jean amena donc le cheval et le mit dans l'écurie de son père.

Le lendemain, le père de Tit-Jean, qui était veuf, dit à celui-ci: "Tit-Jean, je voudrais bien me marier avant de mourir".

Tit-Jean s'en va trouver son petit cheval et lui dit que son père voudrait bien se marier et lui demande ce qu'il pouvait faire pour lui.

—Apporte des provisions pour quinze jours et monte sur mon dos, lui dit le cheval. Nous irons chercher une femme pour ton père.

—Apporte avec toi trois robes: une robe à glands d'or, une couleur du ciel, l'autre couverte d'étoiles d'or. Ils marchent, marchent et au bout d'une semaine arrivent au bord de la mer.

—Mets ta robe couleur du ciel et promène-toi sur le rivage: une belle princesse va venir et elle s'approchera du rivage jusqu'à ce qu'elle ait de l'eau jusqu'aux genoux. Si tu réussis à la retenir vingt minutes, tu pourras l'amener avec toi.

Les choses se passèrent comme le cheval l'avait prédit. Une belle princesse vint en faisant jaillir l'eau, mais malgré tous ses efforts, Tit-Jean ne parvint pas à la retenir plus de dix minutes et elle s'en alla après lui avoir enlevé la robe couleur du ciel.

—Ne te décourage pas, lui dit le cheval. Demain, tu mettras la robe garnie d'étoiles d'or et tu essaieras de la retenir. Le lendemain, la princesse revint, mais Tit-Jean ne parvint pas à la retenir plus de quinze minutes. Après, elle s'échappa, en emportant la robe semée d'étoiles d'or.

Tit-Jean, découragé, se couche sur la grève et s'endort. Durant la nuit, il est réveillé par des lutins, qui apportent à manger au cheval qui se meurt presque de faim. Tit-Jean, tout honteux d'avoir ainsi oublié son cheval, le soigna. Celui-ci se mit à l'encourager et lui dit de porter le lendemain la robe à glands d'or. "Avec cette robe, tu pourras retenir la princesse".

Les choses se passèrent telles que prédites, et Tit-Jean put retenir la princesse assez longtemps. Au bout de vingt minutes, elle lui dit:

—Tit-Jean, tu m'as délivrée, emmène-moi!

Tit-Jean la fit donc monter avec lui sur le cheval et la ramena à son père, qui fut heureux de constater que Tit-Jean lui avait trouvé une si belle princesse.

Mais le père, en face de la jeune et belle princesse, se trouvait bien vieux, et il dit à Tit-Jean: "Si je pouvais donc rajeunir et revenir tout-à-coup à l'âge de trente ans!"

Tit-Jean alla faire part à son cheval du souhait de son père. Le cheval lui remit alors un trousseau de clefs en lui disant: "Prends la plus petite clef; elle ouvre la porte d'une chambre de la maison blanche. Dans cette chambre il y a un baril plein de liqueur qui fait rajeunir. Monte sur mon dos et je vais te conduire à la maison blanche. Fais toutefois attention à la grande bonne femme blanche, elle va essayer de te jeter dans une trappe.

Les choses se passèrent telles que prédites. Comme il sortait de la cave avec un tonneau, la bonne femme blanche essaya de le pousser dans une trappe, mais Tit-Jean, qui était sur ses gardes, réussit à l'esquiver.

Le roi, son père, prit de la liqueur du tonneau qui le fit rajeunir deux heures à la minute. Il était tout heureux et il dit à Tit-Jean:

—Nous allons maintenant faire des noces: il faudrait bien le meilleur vin du monde pour fêter ça.

Après avoir réussi encore une fois à échapper à la femme blanche qui voulait le pousser dans la trappe, Tit-Jean rapporta le baril à son père. Celui-ci l'ouvrit et il goûta le vin qu'il contenait; il n'en avait jamais bu d'aussi bon. Mais dans la nuit, il se sentit mal et, au matin, il expira.

Tit-Jean qui aimait la belle princesse ne fut pas long à l'épouser. Le jour des noces, il était si heureux qu'il en oublia le cheval. Le lendemain il va à l'écurie et trouve son cheval couché sur le pavé et en train de mourir.

—Mon pauvre cheval, dit Tit-Jean, en pleurant, je t'ai complètement oublié. Après tout ce que tu as fait pour moi, je suis ingrat. Tit-Jean voulut lui donner à boire et à manger, mais le cheval lui dit qu'il était trop tard.

—Mon Tit-Jean, je vais mourir. Mais aussitôt que je serai mort, ouvre-moi le ventre. Tu y trouveras une pomme. Prends-la et jette-la derrière toi sans regarder.

C'est ce que Tit-Jean fit. Et comme il se retournait, le cheval avait disparu et c'est un beau jeune homme qui avait pris sa place. Il avait été "emmorphosé" et Tit-Jean venait de le délivrer.

Tit-Jean, pêcheur

Une fois, c'était une vieille femme qui vivait avec son fils. Le fils s'appelait Tit-Jean. Ils étaient bien pauvres. Tit-Jean dit un jour à sa mère: "Nous ne pourrons pas continuer comme ça, nous n'aurons bientôt plus rien à manger. Grattez donc la huche et faites-moi trois galettes pour que j'aille pêcher sur le lac. Sa mère gratte la huche et elle lui fait trois galettes. Il met les galettes dans son panier et part pour le lac.

Sur son chemin, il rencontre une fée qui lui dit: "Tit-Jean, donne-moi tes trois galettes, tu ne le regretteras pas". Tit-Jean lui donne les trois galettes et se rend au lac. Il pêche et il prend tant de poissons qu'il en remplit son panier.

Comme il s'en retourne à la maison, il rencontre une belle princesse qui lui demande si son poisson est à vendre. Tit-Jean lui dit: "Belle princesse, mon poisson n'est pas à vendre mais à gagner. Levez votre robe en haut des genoux et je vous donnerai le poisson". La princesse se fait prier, mais à la fin elle consent. Elle soulève sa robe jusqu'en haut des genoux et Tit-Jean lui donne son poisson.

De retour à la maison, Tit-Jean est bien piteux. Sa mère lui demande comment a été la pêche. Je me suis rendu au lac et j'ai rempli mon panier de poissons, mais en revenant, j'ai tout donné à une princesse.

—Petit fou, aller donner son poisson quand on a plus rien à manger.

Le lendemain matin, Tit-Jean demande de nouveau à sa mère pour aller pêcher sur le lac. Sa mère, après l'avoir chicané, gratte la huche et réussit à lui faire deux galettes. Tit-Jean part. Rencontre encore la fée qui lui dit: "Donne-moi tes deux galettes et tu ne le regretteras pas". Tit-Jean hésite, mais à la fin, il lui donne ses deux galettes. Il gagne le lac et prend encore du poisson plein son panier. En retournant à la maison, il revoit la belle princesse, qui le prie encore une fois de lui vendre son poisson.

—Mon poisson n'est pas à vendre ni pour or ni pour argent, il est à gagner.

—Mais comment lui demande la princesse?

—Levez votre robe jusqu'à la ceinture et je vous donnerai mon poisson.

La princesse se fait longtemps prier, mais à la fin, elle s'exécute et Tit-Jean s'en retourne à la maison, son panier vide.

—Comment lui dit sa mère ton panier est encore vide?

—Mon panier était plein de poisson, mais je l'ai donné, lui dit Tit-Jean.

—Petit fou, aller donner ainsi son poisson. Elle le chicane, Tit-Jean se couche, la falle basse.

Le lendemain, il veut retourner au lac, mais sa mère s'y oppose. A la fin après avoir longtemps insisté, Tit-Jean obtient de sa mère la permission de partir.

Celle-ci gratte la huche et réussit à lui faire une petite galette.

Sur le chemin, il rencontre encore la vieille fée qui lui demande la moitié de sa galette: "Tu n'auras pas à le regretter". Tit-Jean lui donne la moitié de sa galette et s'en va au lac, où il prend encore beaucoup de poisson.

Sur le chemin du retour, il rencontre encore une fois, la belle princesse. Elle insiste encore pour qu'il lui vende son poisson.

—Mon poisson n'est pas à vendre ni pour or ni pour argent, lui dit Tit-Jean; il est à gagner. Vous aurez mon poisson si vous levez votre robe jusqu'en haut du nombril.

La princesse s'y oppose d'abord, mais comme Tit-Jean en tient à ses exigences, elle consent en lui recommandant bien de ne parler à personne de ce qu'il aura vu. Elle lève sa robe jusqu'en haut du nombril, et Tit-Jean voit trois poils d'or sur le nombril de la belle princesse.

Comme il revient encore à la maison sans poisson, il a la mine basse, sachant bien ce qui l'attend.

A quelque temps de là, il entend dire que le roi promet de donner sa fille en mariage à qui devinera ce qu'elle a sur le nombril. Tit-Jean demande à sa mère pour se rendre au château tenter sa chance.

—Petit fou, tu sais bien que tu ne parviendras jamais à deviner ce que la princesse a sur le nombril. A la fin, sa mère le laisse partir.

En arrivant au château, Tit-Jean aperçoit une foule immense, et il attend patiemment en arrière. Quand tous les concurrents ont passé sans avoir pu deviner ce que la princesse a sur le nombril, on invite Tit-Jean à s'avancer. La princesse le reconnaît.

—Je sais ce que la belle princesse a sur le nombril, c'est trois poils d'or.

Le roi en perd connaissance de surprise et la princesse toute heureuse embrasse Tit-Jean. En revenant à lui, le roi dit: "tu as bien deviné; je te donne ma fille."

LISTE DES CHANSONS DE FOLKLORE

Titre	*Exécutant*	*N° de collection*[1]
Le diable est dans la bricole	Mlle Jeannine Michaud	4676
Notre grand-père Noé	Mlle Jeannine Michaud	4677
En descendant la côte	Marguerite Michaud	4678
Le compère mal greyé	Mme Georges-Henri Caron	4679
C'est dans notre village	Mme Georges Caron	4680
Ronde du lièvre	Mme Georges Caron	4681
Nous avons un homme dans notre maison	David Caron	4682

Titre	*Exécutant*	*N° de collection*[1]
Chanson de menteries	Mlle Jeannine Michaud	4683
Y va y avoir du trouble, je vous l'assure	Mme Georges Caron	4684
Je me suis marié	Mlle Rosalie Caron	4685
J'avais de l'argent, le jour de mon mariage	Joseph Fraser	4686
Quand le bonhomme a semé son avoine	Joseph Fraser	4687
Bacchus assis sur son tonneau	Joseph Fraser	4688
Laquelle marierons-nous?	Roland Fraser	4689
Quand j'étais chez mon père	G. Caron	4690
A la claire fontaine	Joseph Fraser	4691
Arthur n'avait pas de richesse	Mme Georges Caron	4692
Danse du rosier	Joseph Fraser	4693
Mon père avait cinq cents moutons	Joseph Fraser	4694
Bergère, oh! ma bergère	Mme Georges Caron	4695
Par un bon matin, je me suis levé	Mme Georges Caron	4696
L'alouette a pris son vol	Joseph Fraser	4697
C'est le clairon du roi, mesdames	Joseph Fraser	4698
Chanson de menteries (autre version)	Mlle Jeannine Michaud	4699
Cocus (mélodie)	Mlle Jeannine Michaud	4700
Mon père me marie à l'âge de 15 ans	David Caron	4701
Dans la ville de Paris	Mme Henri Fraser	4702
Amis, buvons	Mme Georges Caron	4703
Un joueur de violon	Joseph Fraser	4704
Voilà qu'arrive le temps des navigateurs qui vont partir	David Caron	4705
C'est un pêcheur de la pêche amoureuse	David Caron	4706
L'adieu du Breton	Lorenzo Michaud	4707
L'ivrogne et le pénitent	Mme Georges Caron et Mlle Rosalie Caron	4708
Le matin, quand je me lève	Mme G. Caron	4709
La poule à Colin	Mme Henri Fraser	4710
Malbrouch s'en va-t'en guerre	Mme H. Fraser	4711
Malbrouck s'en va-t'en guerre (autre version)	Mme H. Fraser	4712
M'en revenant de la Vendée	J.-E. Fraser	4713
Amis, buvons	J.-E. Fraser	4714
Cendrillon et Cendrillonne	Mme Émile Lévesque	4715
Jean s'en va dans le bois, hoé	Antoine Lévesque	4716
Marlborough s'en va-t'en guerre	Anne-A. Parent	4717
Par un dimanche soir	Anne-A. Parent	4718
Par un matin	Mme Ph. Dionne	4719
Mon père m'a donné un mari	Béatrice Fraser	4720
Par un dimanche soir, je m'en allais voir mamie	Anne-A. Parent	4721
Le matin, quand je me lève	Anne Parent	4722
Ah! c'était un petit bonhomme	Anne Parent	4723
Chanson de menteries	Chs.-Eug. Lévesque	4724
C'était par un beau vendredi	Joseph-Émile Fraser	4725
Dans les prisons de Nantes	Amédée Fraser	4726
C'est une fille de quinze ans	Mme Arthur Fraser	4727
Isabeau s'y promène	Mme Philippe Dionne	4728
J'ai la gorge sèche	Joseph Fraser	4729
L'autre jour en me promenant le long d'un petit bois	Mme A. Parent	4730
Il y avait une bergère	Mme A. Parent	4731

Titre	*Exécutant*	*N° de collection*[1]
C'est dans la ville de Lyon, il y a trois jolies demoiselles	Mme A. Parent	4732
Dans la prison de Nantes	Mme Narcisse Lévesque	4733
C'est un petit cordonnier	Mme A. Parent	4734
Bonjour, Pierrot (macaronée)	Mme Ant. Lévesque	4735
Une mouche m'a piqué	Mme Ant. Lévesque	4736
Chanson de naufrage	Mme Anne-A. Parent	4737
Bonjour, monsieur, bonjour, madame	Mme Arthur Fraser	4738
En revenant de la ville du régiment	Mme Arthur Fraser	4739
C'était une bergère qui fondait ses cretons	Mme Ph. Dionne	4740
Du temps que mon père buvait	Joseph Fraser	4741
Mon père m'y marie	Joseph Fraser	4742
En passant par la maison	Mme Narcisse Lévesque	4743
Mon père était du monde	Antoine Lévesque	4744
Trois jeunes soldats sur le pont d'Austerlitz	Mme A. Parent	4745
C'est une méchante mère	J.-E. Fraser	4746
La bergère, dis-moi, Lucien	J.-E. Fraser	4747
Belle Virginie	Mme A. Parent	4748
Quand nous partirons pour la rade	Mme A. Parent	4749
Je voyageais, je partais pour l'Amérique	Mme A. Parent	4750
Ma jolie batelière	Mme Arthur Fraser	4751
Par un matin, je me suis levé	Mme Arthur Fraser	4752
Je me suis marié	Mme Émile Lévesque	4753
Par un jeudi matin	Charles-E. Lévesque	4754
Tout en filant ma quenouille	J.-E. Fraser	4755
Si j'avais les souliers	Mme Émile Lévesque	4756
Dans la ville de Bayonne	Mme A. Parent	4757
Je pris m'amie	Mme A. Parent	4758
Petit poupon	Mme Narcisse Lévesque	4759
Dans le nid du lièvre	Mme Narcisse Lévesque	4760
Belle bergère	Mme Narcisse Lévesque	4761
La bergère a pris son vol	Mme A. Parent	4762
Un petit péché par çi par là	Charles-E. Lévesque	4763
Tu t'en repentiras, Nicholas	J.-E. Fraser	4764
La boulangère	J.-E. Fraser	4765
Vous autres jeunes garçons	Mme Arthur Fraser	4766
Dans les prisons de Nantes (autre version)	Amédée Fraser	4767
Malin et Maliche ont changé de métier	Amédée Fraser	4768
C'est dans Paris, y-a-t-une servante	Mme Arthur Fraser	4769
Dirai-je mon confiteor?	J.-E. Fraser	4770
Un jour, ivrogne s'en va-t-au cabaret	J.-E. Fraser	4771
Marguerite s'en va-t-au bois pour cueillir des noisettes	Mme Arthur Fraser	4772
C'était une Lisette	Amédée Fraser	4773
Ma mère m'envoie au marché	Amédée Fraser	4774
La parente compliquée	Joseph Lévesque	4775
Buvons, chantons	J.-E. Fraser	4776
Je me suis fait une maîtresse, il y a pas longtemps	Joseph Lévesque	4777
Derrière chez mon père	Joseph Lévesque	4778
Derrière chez mon père, il y a un pommier doux	J.-E. Fraser	4779

Titre	*Exécutant*	*N° de collection*[1]
C'était une bergère (autre version)	Mme A. Parent	4780
Tu ferais mieux de quitter tes badinages	Mme A. Parent	4781
Filles et garçons, écoutez ma chanson	Mme A. Parent	4782
Dans cet arbre, le savez-vous ce qu'il y a?	Joseph Lévesque	4783
C'est dans Paris y-a-t-une brune	J.-E. Fraser	4784
L'ivrogne et le pénitent	J.-E. Fraser	4785
Nicholas, si tu es sage, je ferai ton bonheur	J.-E. Fraser	4786
Nous voilà mariés	Mme A. Parent	4787
Buvons, mes amis, faisons l'amour	Mme A. Parent	4788
Du temps que j'étais chez mon père, jeune fille à marier	J.-E. Fraser	4789
Buvons, mes chers amis	J.-E. Fraser	4790
Le paté de Rouen	J.-E. Fraser	4791
La fille du roi d'Espagne	J.-E. Fraser	4792
Un vieux marin, dans le port de Marseille	J.-E. Fraser	4793
Par un dimanche soir	Mme A Parent	4794
C'était une fois une grand-mère	Mme A. Parent	4795
Nous étions trois camarades	Mme Georges Caron	4796
Les enfants de Babylone	Joseph Fraser	4797
C'était un petit sauvage	Amédée Fraser	4798
Amis, caressons la bouteille	Mme Georges Caron	4799
Ma mère, ma mère, voulez-vous que j'aille danser?	Mme Sophie Caron	4800
Rossignol sauvage	Mme Sophie Caron	4801
C'est le plus beau jour de ma vie	Jeannette Fraser	4802
Mon père et mère n'avait fille que moi	Mme Georges Caron	4803
La batelière	Joseph Fraser	4804
J'ai vécu chez mon père	Mme Narcisse Lévesque	4805
La première partie de la foi, de la foi	Joseph Lévesque	4806
C'est par un beau jeudi matin	Joseph Lévesque	4807
Les habitants de Charlesbourg	Joseph Lévesque	4808
Je pars pour un voyage à la belle étoile	Mme Sophie Caron	4809
M'en revenant dedans Bytown, trois jolies filles j'ai rencontré	Mme Sophie Caron	4810
Adieu donc, mes amis	Mme Georges Caron	4811
Hélas! hélas! quel embarras d'avoir une femme sur les bras	Mme Georges Caron	4812
Je suis orphelin	Mme Georges Caron	4813
Dans les prisons de Nantes	Mme Georges Caron	4814
Buvons, mes chers amis	David Caron	4815
La chanson du tonneau	Lorenzo Michaud	4816
Voilà qu'arrive le temps que les navigateurs vont partir	David Caron	4817
C'est un pêcheur de la pêche amoureuse (autre version)	David Caron	4818
L'adieu du Breton (autre version)	Lorenzo Michaud	4819
J'ai fait une maîtresse	François Lévesque	4820
Quand partirons-nous de la rade?	François Lévesque	4821

[1] Ces chiffres renvoient aux numéros permanents de la collection du Musée national.

APPENDICE IV

L'USAGE DU TEST RORSCHACH DANS L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE D'UNE SOCIÉTÉ PAYSANNE

Par Claire Mathieu-Fortin, L.Ps.

Le travail de recherche dont nous nous proposons de faire rapport dans le présent article n'est que la contre-partie psychologique d'une étude anthropologique plus vaste, entreprise dans la communauté de l'Île Verte, dans le bas Saint-Laurent. Cette recherche était dirigée par un anthropologue du Musée national à Ottawa, assisté dans son travail d'un groupe formé d'un sociologue, un folkloriste, un linguiste, et un psychologue.

L'hypothèse de travail qui guidait la recherche peut se formuler ainsi: il existe une relation fonctionnelle entre les configurations traditionnelles d'une culture donnée et les traits de personnalité typiques de ses individus. En partant de cette hypothèse, l'anthropologue élabore une "personnalité" de base qui serait le produit hypothétique de l'influence culturelle, des institutions, mœurs, et coutumes d'une société, tels que retrouvé dans les individus représentatifs de cette société. Il s'agit alors pour lui de mettre en regard cette personnalité de base et celle des individus étudiés et de mesurer le degré de concordance entre les deux, afin de justifier l'objet de sa science. Mais c'est alors qu'il doit faire appel à la technique psychologique.

En effet, l'anthropologue peut, pour les fins de sa science, déduire des configurations culturelles certaines conclusions et même y apporter le complément de ses observations subjectives des individus eux-mêmes. Toutefois, il reconnaît la nécessité de vérifier la validité de ses inférences au moyen d'un instrument objectif et sûr, qui étudiera proprement l'individu.

Le test de personnalité Rorschach répond en tout point à ces exigences. Il nous permet d'étudier l'individu dans des conditions contrôlées et selon une formule standardisée et de pénétrer à un niveau plus profond de la personnalité qu'une simple observation ne pourrait atteindre. Il a aussi l'avantage de fournir des données objectives que l'on peut facilement analyser et comparer selon des principes d'interprétation établis. Enfin, comme le remarquait Kardiner[1] dans son étude de la culture du peuple d'Alor: "L'expérience du Rorschach chez les Ojibwa a fait ressortir plusieurs traits de personnalité qui n'auraient pu être prédits par une simple intégration génétique des influences culturelles . . . Le Rorschach est donc une source de nouvelles données qui ne peuvent être élicitées d'aucune autre source".

Il nous faut, toutefois, reconnaître que le Rorschach identifie surtout les traits périphériques de la personnalité et fournit une description structurale. De plus amples connaissances psychologiques permettront d'en

---

[1] Abram Kardiner. *The Psychological Frontiers of Society. Columbia University Press*, New York, p. 144, 1945.

tirer une interprétation dynamique. C'est ce que nous nous proposons de faire en nous servant du matériel recueilli durant notre expérience à l'Île Verte.

Notre échantillonnage était qualitativement représentatif de la population étudiée. Nous avons obtenu 50 protocoles, dont 24 chez les hommes et 26 chez les femmes. Les limites d'âge étaient de 8 et 79 ans; les sujets se groupaient ainsi:

		M	F	%
Enfants	8 à 15 ans	2	3	10
Adolescents	15 à 25 ans	7	9	32
Adultes	25 à 59 ans	10	12	44
Vieillards	60 ans et plus	5	2	14

Des 32 familles de l'Île, nous avons intervioué des membres de 22 d'entre elles. Tous étaient natifs de l'Île; 8 sujets seulement avaient subi une influence étrangère en allant travailler à l'extérieur.

Les sujets se prêtaient volontiers à notre expérience. La motivation était très simple à obtenir, le rapport émotif entre expérimentateur et sujets se faisant tout naturellement, puisqu'il n'y avait aucune difficulté de langage et que le groupe de chercheurs était à ce moment bien accepté et familier avec les habitants de l'Île. L'administration du test se faisait selon la procédure standard. Il n'était pas nécessaire d'utiliser la carte d'essai comme le pratiquait Henry chez les primitifs, puisque tous nos sujets, et même les enfants, saisissaient parfaitement les instructions données. Toutes les difficultés rencontrées par les chercheurs dans des expériences similaires chez les primitifs étaient donc ici enrayées.

Les résultats obtenus aux tests se comparent en tous points aux normes de Klopfer et de Beck. Considérons d'abord l'aspect quantitatif. La production varie de 6 à 66 réponses,—la majorité se groupant dans l'intervalle moyen de 20 à 40 réponses, d'une distribution de fréquences. Il n'y a pas de différences marquées entre les groupes d'âge, sauf une augmentation habituelle chez les adolescents et un décroissement aussi normal chez les vieillards. Les femmes ont une légère tendance à produire plus de réponses que les hommes. Seuls deux individus ont rejeté certaines cartes.

Le mode d'approche marque une plus grande incidence de D, détail obvie, que de réponses globales organisées. Les réponses aux petits détails et aux espaces blancs sont rares et se présentent seulement chez quelques individus.

L'étude de l'aspect qualitatif révèle une grande richesse et variété dans les protocoles. Tous les déterminants sont utilisés; le niveau formel des réponses est constant et très élevé. Les protocoles d'enfants ne font pas exception à cette règle. Certains déterminants du clair-obscur, tels que le K et le FK, sont moins souvent utilisés si nous nous basons sur nos propres normes, i.e. Klopfer et Beck. Mais nous interprétons ce fait comme un trait culturel, puisque certains sujets moins bien adaptés en font usage spontanément. Les nombreuses réponses à la texture et l'absence de réponses à la couleur achromatique semblent pouvoir s'expliquer de la même façon.

Les réponses à la couleur et à la kinesthésie sont très comparables à celles d'une population urbaine d'Amérique.

Le contenu des réponses est très varié et marqué d'une couleur locale indéniable. Nos sujets sont très près de la nature, de la mer en particulier; de sorte qu'on retrouve dans leurs réponses la flore et la faune aquatiques. Par exemple, "papillon" deviendra pour eux "gibier".

Les réponses anatomiques sont rares et on note la présence de réponses sexuelles chez trois individus seulement. Cela est assez remarquable quand on considère par ailleurs que ces gens sont très libres dans l'expression de leurs impulsions sexuelles. Une recherche ultérieure sur le symbolisme des réponses aux cartes ordinairement chargées de sexualité serait d'un grand intérêt.

Nous tenterons maintenant, en nous basant sur la distribution des déterminants dans nos 50 protocoles, de décrire un psychogramme commun qui conviendrait à l'ensemble de nos sujets. Nous essayerons de l'interpréter en fonction de la personnalité de base hypothétique de l'anthropologue.

Le groupe présente les traits de personnalité caractéristique que l'on attribue selon la tradition aux individus d'une société paysanne.

Ils sont fondamentalement intravertis, c'est-à-dire qu'ils manifestent une tendance schizoïde à vivre en eux-mêmes dans un monde de fantaisie qui leur est propre; mais cette vie intérieure n'est pas créatrice. Ils ne sont pas enclins à l'introspection et se contentent facilement de vivre au jour le jour. Toutefois, les vieillards manifestent une tournure d'esprit plus philosophique.

Ils ont aussi un sens esthétique très affiné et chez quelques-uns celui-ci prend presque la forme d'une communion mystique avec la nature. Ils conservent l'attrait infantile pour le merveilleux et le fantastique.

Ce trait se combine de façon paradoxale à un sens de la réalité très développé. Bien que pratiques, ils ne sont pas terre-à-terre. Ils ont un jugement pratique très sûr qui s'appuie sur le principe de réalité. Mais ils s'élèvent au-dessus des préoccupations quotidiennes pour se retrancher dans leur monde intérieur. Sans atteindre l'excès de la "confabulation", ils enrichissent et colorent le monde et la réalité extérieure, de sorte qu'ils n'en restent pas prisonniers.

Ils ne manifestent aucune évidence d'anxiété névrotique. Ils sont optimistes et les sentiments d'appréhension ou d'insécurité leur sont étrangers. Seuls deux ou trois individus expriment un sentiment d'infériorité.

Le trait le plus remarquable de leur personnalité est un besoin inconscient et impératif d'affection et de contact. En un sens ils sont très dépendants les uns des autres et surtout de leur esprit communautaire. Mais ils manifestent en apparence une attitude individualiste et indépendante. Il y a donc ici une contradiction marquée: ils recherchent la solidarité que leur apporte leur petit groupe isolé, et dès qu'ils s'en éloignent ils se sentent abandonnés et inadéquats. Cela rappelle le sentiment

d'omnipotence que l'enfant ressent par incorporation du père. Et pourtant, au sein du groupe, ils sont incapables de partager sur un plan émotif ou de travailler en collaboration vers un même but.

En conséquence aussi, ils se montrent réticents à établir des contacts profonds les uns avec les autres. Ils ont une tendance au soupçon et à la méfiance. Ils sont très prudents dans leurs relations amicales et dans l'expression de leurs sentiments. A l'occasion ils réagissent de façon explosive, mais le plus souvent ils gardent longtemps rancune plutôt que de laisser libre cours à leurs sentiments agressifs.

Extérieurement on les jugerait très pacifiques, mais c'est qu'ils ne se donnent pas la peine de s'engager émotivement. Ils ont une affectivité égocentrique qui leur permet de vivre en bons termes avec leurs semblables parce qu'elle est contre-balancée par leurs tendances à l'introversion.

L'expression de leurs impulsions instinctuelles se fait très librement et sans éveiller de culpabilité. Ils ne ressentent aucune contrainte de leur super-ego qui semble très faible,—les tendances dépressives leur sont donc étrangères. Ils ont une attitude passive et soumise devant les événements de la vie courante. Cependant l'on voit percer des tendances négatives d'opposition dans un certain groupe formé assez étrangement de femmes dans la quarantaine et d'adolescents.

Leur niveau d'intelligence fonctionnelle est assez élevé, mais celle-ci est d'un caractère plus pratique que théorique. Leur esprit est peu enclin à la synthèse et à l'abstraction, de sorte que leur vie intérieure très riche ne trouve pas d'expression dans l'œuvre créatrice et artistique.

Nous avons jusqu'ici esquissé un profil de personnalité d'après les éléments communs retracés dans le Rorschach. Voici maintenant quelques traits idiosyncrasiques. Des tendances paranoïdes très claires se manifestaient dans le protocole d'une certaine femme et nous en avons trouvé des traces un peu plus estompées chez trois membres de sa famille. L'évidence d'un conflit névrotique à symptomatologie hystérique ressortait clairement chez trois individus d'une autre famille.

Le groupe de huit personnes ayant subi une influence étrangère ont aussi des traits qui leur sont propres. Ils manifestent une anxiété toute intellectuelle et dépersonnalisée et sont conscients d'un conflit intérieur.

Considérant les composantes de la personnalité ayant trait au rôle que l'individu joue dans la société, nous trouvons les mêmes différences entre les groupes d'âge que dans notre propre culture. Les adolescents ont tendance à réagir contre leur milieu; les vieillards se montrent enclins à l'introspection et à l'analyse personnelle. Les enfants cependant montrent plus de maturité que ceux de notre culture: ils sont moins impulsifs et expansifs, plutôt réfléchis et sérieux. Leur besoin d'affection est très vif.

Les différences selon le sexe ne sont pas remarquables, sauf le fait que les femmes semblent moins bien adaptées à la réalité et à leur environnement que les hommes.

Une analyse encore plus étendue du matériel fourni par nos tests serait sans doute possible. Nous nous en sommes tenus ici à exposer les constatations qui pouvaient se révéler utiles à une étude anthropologique.

[illegible]

En conséquence [illegible]

[illegible]

L'expression de leur [illegible]

Leur niveau [illegible]

Nous avons [illegible]

Le groupe [illegible]

Considérons [illegible]

Les différences [illegible]

Une analyse [illegible]

[illegible]

En conséquence [illegible] à établir des contacts profonds les uns avec les autres. [illegible]

[illegible]

[illegible]

Nous avons [illegible]

[illegible]

Le groupe [illegible]

Concernant [illegible]

Les différences selon le sexe ne sont pas [illegible]

Une analyse encore plus poussée [illegible] Mais nous ne [illegible] une étude anthropologique.